



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

CIIP

Rapport annuel 2022

26 avril 2023



www.ciip.ch

Les **années** de scolarité mentionnées dans ce document se réfèrent à la numérotation employée dans la Convention scolaire romande : **1 à 11**.

Les **cycles** se réfèrent aux cycles d'enseignement prévus par l'Accord HarmoS ; ils sont au nombre de trois.

Les **degrés** d'enseignement sont :

- le **degré primaire** dure huit ans et se compose de deux cycles : cycle primaire 1 (années 1 à 4) et cycle primaire 2 (années 5 à 8) ;
- le **degré secondaire I** succède au degré primaire et dure trois ans (années 9 à 11) ;
- le **degré secondaire II** couvre le postobligatoire, général et professionnel.

RAPPORT ANNUEL
CIIP 2022

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE – BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2022

Généralités et priorités politiques	5
-------------------------------------	---

DEUXIÈME PARTIE – ORGANES DIRECTEURS ET PARTENAIRES

Espace romand de la formation

Assemblée plénière de la conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP	9
Conférence des secrétaires généraux, CSG	11
Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP	13
Commission de gestion, COGEST	14
Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR	15
Conseil « Média-formation », CMF	16
Commission consultative des associations partenaires, COPAR	17

TROISIÈME PARTIE – ORGANES SPÉCIFIQUES SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME 2020 – 2023

<i>Tableau synoptique des organes permanents de la CIIP et acronymes</i>	20
--	----

Scolarité obligatoire

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO	22
Commission pédagogique, COPED	26
Commission des ressources didactiques numériques, CORES	28
Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS	30
Commission d'évaluation et d'épreuves communes, COMEPRO	31
Unité des moyens d'enseignement romands pour la scolarité obligatoire, UMER-SO	33
- Langues	34
- Français	34
- Allemand	34
- Anglais	34
- Mathématiques	35
- Sciences de la nature	36
- Sciences humaines et sociales, cycle 3	36
- Formation générale	37

Degré secondaire II

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO	38
Commissions de coordination relevant de la CLPO	40
Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP	47
Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME	48
Commission romande des économistes de la formation professionnelle, CREFP	49

Pédagogie spécialisée

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS	50
Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée, COPES	52

Orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Conférence latine de l'orientation, CLOR	53
--	----

<i>Formation des enseignant.es et des cadres</i>	
Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres, CLFE	55
Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF, COFORDIF	57
<i>Éducation numérique et éducation aux médias</i>	
Commission pour l'éducation numérique, CONUM	59
Site e-media et collaborations interinstitutionnelles	61
Semaine des médias à l'école en Suisse romande	62
Portail unique <i>Moyens d'enseignement et ressources SO</i>	63
Plan d'études romand et Plateformes numériques	64
<i>Politique des langues</i>	
Commission langues et échanges, COLANG	66
- Délégation à la langue française, DLF	67
- Semaine de la langue française et de la francophonie, SLFF	68
Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR	70
<i>Espace culturel romand</i>	
Conférence romande des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles, CDAC	71
<i>Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires</i>	
Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP	74
Conseil scientifique de l'IRDP, CS-IRDP	82
QUATRIÈME PARTIE – ANNEXES	
<i>Comptes SG-CIIP, IRDP, UMER</i>	
Bilan	85
Compte de résultats	87
Compte des investissements et budget 2022 UMER-SO	88
Budget 2022	89
<i>Composition des organes permanents de la CIIP en 2022</i>	90



Première partie

BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2022

Généralités et priorités politiques

Ce rapport annuel est structuré sur la base des dix domaines du [Programme d'activité](#) que l'Assemblée plénière de la CIIP a adopté le 21 novembre 2019 pour la période administrative 2020-2023 :

1. Espace romand de la formation	page 9
2. Scolarité obligatoire	22
3. Degré secondaire II (formation générale et formation professionnelle)	38
4. Pédagogie spécialisée	50
5. Orientation professionnelle, universitaire et de carrière	53
6. Formation des enseignant.es et des cadres	55
7. Éducation numérique et éducation aux médias	59
8. Politique des langues	66
9. Espace culturel romand	71
10. Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires	74

Priorités politiques : suivi des réalisations

Au cœur de ce programme d'activité, huit priorités politiques ont été établies par l'Assemblée plénière de la CIIP. Elles sont présentées et commentées comme suit pour ce qui concerne leur réalisation au cours de l'année 2022 :

1. Mise en œuvre de la Convention scolaire romande (CSR)

La CIIP poursuit, au cours de la période 2020-2023, la mise en œuvre de la Convention scolaire romande, en réalisant les derniers projets éditoriaux de moyens d'enseignement (MER) fondés sur le Plan d'études romand (PER) et adoptés lors de la période 2016-2019. Elle poursuit le développement d'une banque d'items, permettant la mise à disposition de matériaux d'évaluation pour les enseignant.es et/ou les cantons.

Dans le cadre du projet de constitution d'une banque d'items (art. 15 de la CSR), les enseignant.es trouvent sur les plateformes numériques de la CIIP, des pistes théoriques et pratiques pour préparer leurs évaluations. Les travaux se poursuivent pour de nouvelles disciplines. Le premier outil de définition des profils de compétences et de connaissances (art. 16 de la CSR) a été finalisé et validé en 2022. Une procédure pour la mise en œuvre dans les cantons a été définie. Enfin, les travaux se poursuivent dans le domaine des moyens d'enseignement : poursuite de l'élaboration des secondes éditions des moyens d'allemand et d'anglais, publications des moyens de mathématiques 8^e et fin de la rédaction de la collection des sciences humaines et sociales 9^e-11^e. La rédaction des moyens d'enseignement du français 1^e-8^e se poursuit. Les travaux pour le français 9^e-11^e ont débuté avec la rédaction du projet éditorial.

2. Mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique

Suite à l'adoption par la CIIP, le 22 novembre 2018, d'un Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique, celle-ci constitue l'un des axes transversaux et prioritaires de ces prochaines années. La préoccupation et le rôle essentiel de la CIIP portent sur le soutien à la généralisation de l'éducation numérique. La finalité essentielle du plan d'action étant qu'aucun élève n'atteigne le secondaire II sans avoir bénéficié d'une formation intégrant à la fois la science informatique, l'usage des outils numériques et l'éducation aux médias. Elle se traduira en particulier par une révision du PER et l'élaboration de ressources visant à soutenir ce nouvel enseignement.

Dans le contexte de la mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique, la CIIP a enrichi le PER d'un nouveau domaine disciplinaire. Ce nouveau domaine, *Éducation numérique*, comprend trois apprentissages : la Science informatique, les Médias et les Usages. Les travaux d'intégration de ce domaine dans le PER ont débuté en 2022 et se poursuivent selon la planification prévue. Un référentiel de compétences pour la formation des enseignant.es du postobligatoire général et professionnel a été établi. Les travaux se poursuivent, sous la responsabilité de la CONUM (commission permanente du numérique) dans les cinq axes du plan d'action. Les projets en cours concernent essentiellement la finalisation et la publication d'un glossaire commun et d'un tableau de bord pour le suivi de la mise en œuvre du plan d'action dans les cantons.

>>

3. Éducation en matière de durabilité

La CIIP poursuit son action et coordonne dans son domaine de compétences les mesures aptes à favoriser l'éducation en matière de durabilité.

Afin de consolider la coordination dans ce domaine, la CIIP avait constitué un réseau prospectif en vue de poursuivre l'intégration de l'éducation en matière de durabilité dans l'enseignement (2021). Ce réseau a réuni les référent.es cantonaux en matière de durabilité. Il a livré un premier rapport intermédiaire qui décrit un panorama des actions prises dans les cantons et à la CIIP et définit les modalités d'un renforcement de la coordination intercantonale. Par ailleurs, la CIIP poursuit ses travaux de publication de ressources numériques complémentaires et poursuit sa collaboration avec *éducation21*. Dans ce cadre, elle a participé à la préparation de la journée romande en éducation au développement durable, journée qui a eu lieu en automne 2022.

4. Inclusion scolaire et gestion de la diversité

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, la CIIP poursuit la mise à profit des possibilités des nouvelles technologies pour que les enseignant.es puissent accéder aux objectifs du PER et, avec leurs élèves, aux moyens d'enseignement officiels adaptés en fonction de certains handicaps. Elle porte une attention particulière à la prise en compte des élèves allophones et soutient les projets qui développent des moyens valorisant la gestion de la diversité socio-culturelle.

L'essor de l'école à visée inclusive rend indispensables des liens forts entre les responsables de la pédagogie spécialisée et les responsables de l'école régulière. Dans le cadre de la convention de collaboration avec cellCIPS (Cellule vaudoise de coordination en informatique pédagogique spécialisée), la CIIP prépare une charte décrivant les critères pour l'accessibilité dans les moyens d'enseignement (versions papier et numérique).

5. Langues

La CIIP poursuit la mise en œuvre et le soutien, conformément à l'article 4 du concordat HarmoS, d'un enseignement obligatoire de l'allemand et de l'anglais et une offre facultative d'introduction à l'italien. Elle favorise les initiatives permettant de développer et de renforcer la compréhension mutuelle entre les jeunes Suisses et le respect des langues et des cultures nationales et s'engage en faveur des échanges d'apprenant.es et d'enseignant.es entre les régions linguistiques du pays. Elle soutient également les initiatives favorisant la prise en compte des langues d'origine des élèves allophones et du plurilinguisme à l'intérieur des classes.

Dans le cadre des travaux de la COLANG, la CIIP poursuit son action pour le traitement coordonné et cohérent des questions relevant de politique linguistique, de plurilinguisme et des usages pédagogiques, sociaux et culturels du français dans l'espace romand comme dans l'espace national de la formation, ainsi que sur le plan de la francophonie.

6. Transitions

Dans le contexte national et la Loi fédérale sur la formation professionnelle, la CIIP renforce les mesures de transition en vue d'une augmentation de la certification au secondaire II et d'une meilleure intégration socio-professionnelle. Elle veille au développement de conditions similaires de perméabilité pour les élèves issus des filières de formation professionnelle ou de formation générale. Elle soutient les jeunes issus de l'enseignement spécialisé et l'offre des mesures de compensation des désavantages, ainsi que les jeunes issus de l'immigration.

La CIIP poursuit sa participation aux travaux de la CDIP dans le projet *Profilsd'exigences.ch* : instruments scolaires d'aide au choix professionnel et de préparation à la formation initiale qui prépare des instruments qui relient les compétences scolaires des élèves aux exigences scolaires des programmes de formation professionnelle. Le projet prend en compte différents aspects du processus de choix professionnel. Deux d'entre eux sont élaborés par la CIIP. Un groupe de travail est chargé de la traduction et de l'adaptation au PER du *Kompetenzraster*, instrument élaboré par le canton de Berne sur la base du Lehrplan 21 et des profils de compétences pour les mathématiques et pour l'allemand (langue première) fixés pour l'entrée en profession. L'autre groupe de travail est chargé de développer un dispositif d'identification de compétences transversales pour soutenir le choix de l'élève dans son orientation scolaire ou professionnelle (voir priorité 1, art. 16 de la CSR).

7. Formation des enseignant.es

La CIIP anticipe les risques de pénurie d'enseignant.es et coordonne dans son domaine de compétences les mesures aptes à favoriser la relève et la mobilité dans ce champ professionnel. Elle suit l'évolution de la formation des enseignant.es et des cadres sur le plan national et international ainsi que celle des règlements de reconnaissance de la CDIP, respectivement des critères de reconnaissance définis par le SEFRI dans le domaine de la formation professionnelle. >>

Généralités et priorités

À partir des résultats des travaux de la CLFE dans le domaine du développement et l'articulation des diverses phases de la formation continue des enseignant.es, la CIIP a défini une stratégie commune de développement, d'articulation et de reconnaissance du curriculum professionnel des enseignant.es de la scolarité obligatoire. Le concept de mise en œuvre de cette stratégie se prépare au sein d'un groupe de travail réunissant des représentant.es des Hautes écoles chargé.es de la formation des enseignant.es et des représentant.es des autorités scolaires. Les résultats de ce groupe de travail sont attendus en 2023.

8. Médiation culturelle pour les jeunes publics

La CIIP soutient les interactions entre une offre culturelle diversifiée et de qualité et l'accès des jeunes aux activités, manifestations et institutions culturelles prônées par le Plan d'études romand. Elle encourage le développement d'un volet « médiation culturelle » dans la formation initiale et continue des enseignant.es et dans les approches didactiques du domaine Arts du PER.

Les travaux se poursuivent dans les domaines de la médiation culturelle et du renforcement de l'espace romand de la culture (plusieurs programmes de soutien à divers projets culturels dont Livre+).

The background is a faded photograph of a building's entrance. It features a central door with a diamond-patterned glass insert, a small decorative light fixture above the door, and a set of steps leading up to it. To the left, there are some green plants. The overall image is very light and lacks detail due to the fading.

Deuxième partie

ORGANES DIRECTEURS
ET
PARTENAIRES

DOCUMENTATION

ESPACE ROMAND DE LA FORMATION

Point 3.1 du Programme d'activité 2020- 2023

Assemblée plénière de la conférence inter-cantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP



Christophe Darbellay
président de la CIIP

Mandat

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 25 novembre 2011 révisés le 26 novembre 2015. L'Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'état en charge des départements de l'instruction publique des cantons membres.

Principaux thèmes traités en 2022 – Réalisations

Fonctionnement de la CIIP : dès 2022, la présidence de la Conférence est confiée à Monsieur le Conseiller d'État Christophe Darbellay, Chef du Département de l'économie et de la formation du canton du Valais. La vice-présidence est assumée par Madame la Conseillère d'État Anne-Emery-Torracinta, Cheffe du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport du canton de Genève.

Les ministres romands au sein du Comité de la CDIP jusqu'en juillet 2022 étaient Mme Cesla Amarelle (VD), assurant également la vice-présidence de la CDIP, M. Christophe Darbellay (VS) et M. Martial Courtet (JU). À la suite des élections vaudoises, dès août 2022, les représentant.es romand.es au sein du Comité de la CDIP étaient M. Christophe Darbellay (VS) assurant également la vice-présidence de la CDIP, Mme Sylvie Bonvin-Sansonens (FR) et M. Martial Courtet (JU). Mme Sylvie Bonvin Sansonnens (FR) devient également la vice-présidente du Conseil suisse des hautes écoles (CSHE). Mme Christine Haesler (BE) et M. Manuele Bertoli (TI) en sont membres de droit.

Finances : l'Assemblée a adopté au début du printemps les comptes 2021 et le budget 2023 du Secrétariat général, de l'IRDP et de l'Unité des moyens d'enseignement romands, en respect du règlement de gestion financière en vigueur depuis 2012 (révisé le 26 novembre 2015).

Mise en œuvre de la CSR : l'Assemblée plénière a adopté en mars et transmis à la commission interparlementaire CIP-CSR, pour la treizième année consécutive, un rapport relatif à la mise en œuvre de la Convention scolaire romande, illustré de divers indicateurs statistiques préparés par l'IRDP.

Postulat de la CIP-CSR : les membres de l'Assemblée plénière ont répondu aux postulats de la CIP-CSR « Pour une formation en langue adéquate pour les étudiants de la HEP » remis en février 2021 et à celui, non déposé « Orthographe rectifiée : laissons l'usage imposer les modifications orthographiques ».

>>

Espace romand de la formation

Dossiers nationaux (CDIP) : les membres de l'Assemblée plénière se sont accordés sur des positions communes face à certaines questions ou propositions présentées par la CDIP dont notamment les enjeux liés à la réforme de l'ordonnance pour les formations professionnelles dans les domaines du commerce et de la vente, la révision du règlement des certificats de maturité (RRM/ORM), l'avenir des tests pour compétences fondamentales et le prochain message FRI de la Confédération. Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelles dans les domaines du commerce et de la vente, l'AP-CIIP s'est exprimée à plusieurs reprises vis-à-vis du SEFRI pour exprimer ses inquiétudes et demander, notamment, le report d'une année de l'entrée en vigueur de la réforme.

Fin de la gestion de la crise sanitaire, accueil des élèves ukrainiens et économie d'énergie : les membres de l'Assemblée plénière se sont coordonnés sur les mesures à prendre dans ces trois dossiers.

Mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique : à la suite de la publication du PER Éducation numérique, l'Assemblée plénière a adopté une feuille de route des projets intercantonaux retenant 6 projets prioritaires. Elle a réaffirmé son souhait de s'engager pour une meilleure coordination intercantonale dans trois domaines du plan d'action ; authentification-Droits d'utilisation-Interopérabilité-Certification-Accessibilité ; mise à disposition numérique des moyens et ressources (plateformes). Sur proposition de la commission pour l'éducation numérique (CONUM) et de la conférence des secrétaires généraux (CSG), l'Assemblée plénière a affirmé sa volonté d'adopter une position commune sur les perspectives de mise en œuvre du dispositif AVEC/BYOD au secondaire II général et professionnel.

Formation des enseignant.es : l'Assemblée plénière a pris connaissance des propositions du CAHR à la suite du rapport QuaPri de la Chambre des HEP de swissuniversities. Afin de poursuivre les réflexions sur le modèle proposé par le CAHR¹ et viser une position commune, elle a chargé la CLFE de préparer un concept finalisé portant notamment sur la structure opérationnelle de ce modèle.

Moyens d'enseignement : les membres de l'Assemblée plénière ont pris connaissance avec satisfaction de la mise en œuvre du nouveau dispositif d'élaboration des moyens d'enseignement romands (MER), de l'avancée du projet MER *Français 1-8* et des premiers retours positifs émis par le Comité de pilotage (COPI) et la Commission Qualité (ComQua), lesquels sont chargés de superviser et d'accompagner les travaux de rédaction. Les travaux pour la rédaction du *Français 9-11* ont démarré avec l'engagement d'un directeur de publication.

Relations avec le Syndicat des enseignant.es romand.es : les membres de l'Assemblée ont accueilli en septembre, une délégation du SER, dont le président et le vice-président, et ont pu procéder à un large échange de vues et d'informations sur quatre thématiques qui préoccupent le syndicat des enseignant.es romand.es : i) la formation des enseignant.es ; ii) la pénurie de personnel qualifié ; iii) la réforme de la maturité gymnasiale ; iv) la gestion de crises.

Conférence et communiqués de presse : l'AP-CIIP a publié 5 communiqués de presse en 2022 :

- 10 janvier : Rentrée scolaire 10 janvier 2022.
- 13 janvier : Viamia : une analyse gratuite de la situation professionnelle pour les plus de 40 ans.
- 24 janvier : Nouvelle présidence à la CIIP.
- 27 janvier : Allègements progressifs des mesures COVID dans les écoles.
- 25 novembre : 19^e Semaine des médias à l'école : *S'informer pour comprendre le monde*.

Données factuelles et mutations

L'AP-CIIP s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2022, les 17 mars, 19 mai, 22 septembre et 24 novembre.

En début d'année, quelques séances extraordinaires ont eu lieu en visioconférences dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire et de l'arrivée des élèves ukrainiens.

Présidence : Christophe Darbellay (VS).

Nouveau et nouvelle membres : Sylvie Bonvin-Sansonnens (FR) et Frédéric Borloz (VD).

¹ Conseil académique des hautes écoles romandes en charge de la formation des enseignant.es.

Conférence des secrétaires généraux, CSG



Jean-Philippe Lonfat
président de la CSG

MANDAT

La Conférence des secrétaires généraux (CSG) réunit les secrétaires généraux ou les délégués aux affaires intercantionales des départements de l'instruction publique des cantons membres. Elle préavise, cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la Conférence et supervise le fonctionnement du Secrétariat général et de l'ensemble du dispositif.

Principaux thèmes traités en 2022

Hormis les thèmes traités par l'Assemblée plénière, tous préalablement approfondis et préparés par la conférence des secrétaires généraux, celle-ci a notamment traité des objets suivants :

Fin de la gestion de la crise sanitaire, accueil des élèves ukrainiens et économie d'énergie : les membres de la CSG ont assuré le suivi de la coordination intercantonale dans ces trois dossiers : préparation des plans de protection, échanges d'information et préparation des documents mis en consultation par le Conseil Fédéral.

Chantier des MER Français 1-11 : la CSG a géré la mise en place du nouveau dispositif de publication des MER Français 1-8 et assure le suivi des travaux pour ce moyen d'enseignement. Le directeur de publication pour le projet du Français 9-11 a été engagé.

Mise en œuvre du Plan d'action numérique : la CSG a préparé la feuille de route pour la suite de la mise en œuvre du plan d'action et en assure le suivi en collaboration avec la CONUM. Elle a validé le référentiel de compétences pour la formation des enseignant.es du secondaire II académique et professionnel. Elle a pris connaissance de l'avancée des travaux dans la préparation d'un portail unique de mise à disposition des produits numériques de la CIIP présentés par le responsable des produits numériques sous la supervision d'un Comité de pilotage (Copil StratNum).

Profils de compétences et de connaissances : la CSG a pris connaissance de l'instrument romand de *Profil de compétences transversales* (PCT) au service du développement des jeunes en fin de scolarité obligatoire. Potentielle concrétisation de l'article 16 de la Convention scolaire romande (CSR), l'instrument sera intégré au dispositif d'Orientation scolaire et professionnelle de chaque canton.

Durabilité : les membres de la CSG ont instauré un *Réseau Durabilité* dans le but de renforcer l'éducation à la durabilité dans le prochain programme d'activité 2024-2027 de la CIIP. En novembre, ils ont pris connaissance des résultats intermédiaires dont le panorama des dispositifs mis en œuvre dans les cantons.

Rencontre avec la CLEO : la CSG a rencontré la CLEO à deux reprises afin d'assurer une coordination optimale du suivi de l'élaboration des MER, des travaux d'intégration de l'Éducation numérique dans le PER et dans les MER, du projet de banque d'items (art. 15 de la CSR) et de celui des profils de compétences (art. 16 de la CSR).

Conférence annuelle de l'enseignement : en concertation avec les conférences de l'enseignement, la CSG a organisé la Conférence annuelle de l'enseignement qui a réuni les cheffes et chefs de service de l'enseignement les 1^{er} et 2 décembre 2022 à La Chaux-de-Fonds sur le thème de l'évaluation : *L'évaluation des connaissances et des compétences : Enjeux et dispositifs*.

>>

Espace romand de la formation

Informations, préavis ou décisions sur des projets ou propositions de conférences ou de commissions : la CSG a documenté ou préavisé à l'intention ou sur demande de l'Assemblée plénière diverses propositions de communication, de financement, de demandes de soutien ou de patronage pour des manifestations ou des concours, ainsi que des projets initiés par certains organes permanents de la CIIP ou de prestations proposées par certaines agences de la CDIP. La CSG a notamment préparé les dossier et courriers en lien avec la réforme de la formation professionnelles dans les domaines du commerce et de la vente.

Consultations et échanges d'informations : les secrétaires généraux ont régulièrement procédé à des échanges de vues et d'informations par rapport à des consultations de la CDIP ou de la Confédération entreprises auprès des cantons ou à des questions ou sollicitations diverses parvenues au Secrétariat général.

Données factuelles

La CSG s'est réunie à six reprises en 2022, les 9 février, 30 mars, 27 avril, 30 et 31 août, 2 novembre et 2 décembre.

Présidence : Jean-Philippe Lonfat, Chef du Service de l'enseignement (VS).

Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP



Pascale Marro
secrétaire générale de la CIIP

MANDAT

Le Secrétariat général est l'organe exécutif de la CIIP. Il veille à l'organisation et au suivi des travaux permettant la réalisation du programme d'activité, en particulier au travers du fonctionnement des conférences et commissions permanentes auxquelles il apporte son soutien opérationnel, scientifique et administratif, de la mise sur pied de groupes de travail et d'expert.es et de la réalisation du programme d'acquisition et de création de moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et la formation professionnelle. Il assure l'information sur les travaux de la CIIP et entretient les sites Internet correspondants.

L'adoption du Programme d'activité de la CIIP pour la période 2020-2023 détermine le cadre général de travail du Secrétariat et de ses divers secteurs d'activité, influençant également la structure du site Internet et des documents administratifs.

La réalisation des moyens d'enseignement romands (MER) et la mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique restent pour quelques années encore un domaine prioritaire mobilisant beaucoup d'énergie et impliquant de nombreux groupes de travail et de partenaires externes.

Mutations :

- Secrétariat : Nathalie Simonet est remplacée par Maria José Martinez, IRDP ; Margaux Thiébaud est remplacée par Muriel Schneider, SG-CIIP.
- Apprenti employé de commerce : après avoir obtenu son CFC, Luc Giudice est remplacé par Behar Aziri.
- Agent.e d'exploitation : Luis Maia est remplacé par Patrick Guélat et Rosa Maria Richart Mejia.

Engagements :

- Collaborateur scientifique : Victor Daniel, IRDP.
- Responsables de la rédaction des MER, UMER-SO : Caroline Ducrey Évéquoz, Alexandre Regad.
- Assistance scientifique : Géraldine Hoffer, IRDP.
- Responsable des produits numériques : Stefan Mittermayr.
- Médiamaticien : Julien Grandola, SG-CIIP.

Commission de gestion, COGEST



*Pierre-Etienne Zürcher
président de la COGEST*

MANDAT

La commission de gestion est chargée de conseiller et de préavisier les procédures budgétaires et comptables, ainsi que d'exercer le contrôle et la surveillance générale de la gestion financière et des activités traitées par le Secrétariat général ou confiées par ce dernier sous forme de mandats, et d'en rendre compte à l'Assemblée plénière.

La COGEST a traité des thèmes suivants en 2022 :

- Examen détaillé et préavis favorable sur le budget 2023. Le budget de fonctionnement du Secrétariat général est pratiquement équilibré. Pour l'unité des moyens d'enseignement de la scolarité obligatoire, c'est un budget prévisionnel qui est soumis aux organes de décision pour tout le volet numérique de la mise à disposition des moyens d'enseignement et la nécessité de revoir le modèle économique mis en place depuis 2011 par le règlement de gestion financière de la CIIP. Pour la formation professionnelle, la réserve propre à cette unité est utilisée pour la révision complète de la collection du Commerce et la création d'un nouveau portail numérique.
- Examen détaillé et préavis favorable sur les comptes 2021 révisés par le canton du Jura, sans aucune nouvelle observation. Rétrocession de liquidités non utilisées sur la contribution remboursable et utilisation des capitaux propres du Secrétariat général (décisions de l'AP-CIIP).
- Examen et préavis favorable à l'intention de la CSG de la directive formalisant les acquisitions et les développements ayant un caractère d'investissement, qui faisait suite à une recommandation de l'audit de révision sur les comptes 2020.
- Suivi de la procédure d'appel d'offre public pour le développement d'une nouvelle plateforme numérique **NovaPro** destinée à l'unité des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle.
- Premières réflexions sur un nouveau modèle d'affaires incluant le financement du numérique (portail de mise à disposition des ressources numériques, développement de produits numériques, réactualisation des moyens).

Données factuelles

La commission de gestion s'est réunie les 21 janvier, 5 avril et 8 septembre 2022.

Présidence : Jean-Philippe Lonfat (VS) en janvier, puis remplacé par Pierre-Etienne Zürcher (BE).

Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR

MANDAT

La création et la mission de la CIP-CSR découlent du contrôle parlementaire d'institutions intercantionales, généralisé en Suisse romande sur la base de la « Convention du 5 mars 2010 relative à la participation des Parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantionales et des traités des cantons avec l'étranger » (Convention sur la participation des Parlements, CoParl).

Le mandat de la CIP-CSR est décrit dans les articles 21 à 25 de la Convention scolaire romande.

En 2022, la commission interparlementaire s'est réunie en présence du Président, de la secrétaire générale de la CIIP, le 2 juin à Lausanne et le 11 novembre à Delémont sous la **présidence du député jurassien Vincent Eschmann**. Ces séances ont été préparées au cours de trois séances du bureau de la CIP-CSR, dont avec la participation de la secrétaire générale. La CIP-CSR donne aux quarante-neuf député.es qui la composent l'opportunité de questionner la CIIP sur une foule de demandes relatives à la scolarité obligatoire en particulier, comme à la formation en général.

La CIP-CSR a ainsi pris connaissance, lors de sa séance de printemps, du rapport 2021 de mise en œuvre de la CSR et du rapport annuel 2021 de la CIIP, de son budget et de ses comptes. Elle en a à chaque fois préavisé positivement la transmission aux Parlements cantonaux et a produit un rapport final pour l'année 2022, qu'elle transmettra en 2023 aux bureaux des Grands Conseils des cantons membres.

Lors de ses assemblées, la CIP-CSR a conduit un débat sur le **numérique à l'école**. Les député.es ont eu l'occasion d'entendre plusieurs exposés et d'interroger les intervenant.es.

Conseil « Média-formation », CMF



Pascal Crittin
président du CMF

MANDAT

Le Conseil Média Formation (CMF) est chargé de veiller à l'application de la convention cadre de collaboration conclue entre la CIIP et les médias de service public en Suisse romande. Une première version avait été signée le 4 octobre 2000 par la CIIP, la RSR et la TSR. Suite à la convergence de ces deux dernières entités, une nouvelle convention de collaboration a été signée par la CIIP et la Radio Télévision Suisse (RTS) le 17 septembre 2010. Le CMF réunit des délégués de la RTS et de la CIIP, ainsi que du SER et de la FAPERT.

Activités 2022

Le Conseil s'est réuni le 18 novembre 2022 à Lausanne, sous la présidence du directeur général de la RTS, Pascal Crittin, et la vice-présidence de Martial Courtet, Ministre jurassien du Département de la formation, de la culture et des sports. Cette séance annuelle a d'abord été consacrée à l'examen des opportunités de mieux promouvoir les ressources en éducation aux médias existantes auprès des formatrices et formateurs. Elle a permis de valider quatre propositions faites par le groupe de travail CIIP-Forum des médias romands, visant à renforcer des initiatives phares. Le Conseil a pris connaissance du bilan des collaborations concrètes avec la RTS, à nouveau très riches et diversifiées. Le renforcement des moyens alloués par l'audiovisuel public à des actions concrètes d'éducation aux médias a été salué. L'idée de créer une fondation pour soutenir les efforts dans ce domaine fait l'objet de travaux exploratoires.

Données factuelles

Présidence : Pascal Crittin, directeur RTS.

Délégation CIIP et vice-présidence : Martial Courtet (JU).

Secrétariat : Christian Georges (SG-CIIP).

Commission consultative des associations partenaires, COPAR



Jean-Philippe Lonfat
président de la COPAR

MANDAT

La COPAR est chargée de procéder régulièrement à des échanges d'informations et de conduite des réflexions communes, pouvant conduire à des recommandations pour l'amélioration du système éducatif dans le cadre de l'espace romand de la formation.

Elle réunit des délégués de la CSG et de la CLEO, des associations faitières romandes et tessinoises de parents (FAPERT), d'enseignants (SER), des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire (CLACESO) et de recteurs et rectrices de gymnases (CDG-SRT), ainsi que de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE).

La COPAR s'est réunie à deux reprises en 2022, les 3 mai et 13 septembre, afin d'échanger des informations relatives aux activités et manifestations de chacune des institutions ou associations présentes, ainsi que sur diverses questions d'actualité dans le domaine de la formation.

Le 3 mai, les membres ont pris connaissance des activités de SILVIVA « Enseigner dehors » en présence de Rolf Jucker, directeur opérationnel. Ils ont également reçu une présentation de la plateforme numérique des MER Français 1-8 en présence de David Bürki, directeur de publication et de Joram Vuille, éditeur numérique.

La séance du 13 septembre a été consacrée à la thématique des *Relations Famille-école* avec un exposé introductif d'Olivier Perrenoud (HEP-VD) et la présentation d'un dispositif cantonal par Mmes Kohler et Fagnoni (FAPEN). Cette thématique sera approfondie en 2023.

La COPAR a publié le 6^e numéro du [Bulletin CIIP](#) sur les *Capacités transversales*. Dans ce bulletin sont présentés différents regards sur les cinq capacités transversales du PER et sur leur possible mise en œuvre dans les classes. Autant d'approches et de pistes qui invitent à réfléchir aux potentialités de ces capacités qui permettront aux élèves d'améliorer leur connaissance d'eux-mêmes et d'optimiser leurs apprentissages, leurs compétences d'analyse critique et leur potentiel d'innovation.

Données factuelles

Présidence : Jean-Philippe Lonfat (CSG-FR), dès mai.

Vice-présidence : Fred-Henri Schnegg (CLEO-JU).

Secrétariat : Doris Penot (IRDP).

Mutations :

Michel Perriard est remplacé à la présidence par Jean-Philippe Lonfat, CSG ; Pierre-Etienne Gschwind, CLACESO, dès septembre ; Jacqueline Lashley est remplacé par Isabelle Colliard-Richoz, FAPERT ; Pierre-Alain Porret, SER ; Samuel Rohrbach est remplacé par Claire Spring, SER, dès septembre.



Troisième partie

ORGANES SPÉCIFIQUES
SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME D'ACTIVITÉ
2020 – 2023

Les explications utiles, mandat et composition de chacun des organes sont disponibles sur Internet : www.ciip.ch.

CIIP	Organes directeurs	Organes partenaires	Scolarité obligatoire	Secondaire II post-obligatoire	Tertiaire B & Formation adultes	Tertiaire A Hautes Ecoles	Culture & Langues	Recherche & documentation
CONFERENCES	Assemblée plénière							
	CSG Secrétaires généraux							
			CLEO scol.obligatoire	CLPO post-obligatoire			CDAC affaires culturelles	
			CLPS pédagogie spécialisée		CLFE formation enseignants et cadres			
			CLOR orientation scolaire et professionnelle					
Commissions permanentes	CIP-CSR Commission interparlementaire	COPAR comm. consultative des assoc. partenaires	COPED PER – MER-SO + groupes d'appui domaines disc. + groupes validation moyens ens.	CREME MER-FP + GLIMI (Tessin)			COLANG langues & échanges	Conseil scientifique IRDP
	COGEST Gestion et contrôle	Conseil Media – Formation CIIP & RTS	CORES ressources didactiques numériques	CONUM Éducation numérique : concertation et veille technologiques et pédagogiques (tous degrés et formations)				
Commissions de coordination			COMOS distribution MER-SO	CAI Classes et accords CCIE Cours interentreprises CECG Ens. culture générale CFQA Form./qualific.adultes CME Mobilité et échanges CMP Matus professionnelles CMS Matus spécialisées CREFP économes form.prof.				
			COMEPRO épreuves comm.	COPES procédure d'éval. standardisée en pédagogie spécialisée	COFORDIF coordination et surveillance du mandat FORDIF			
Services centraux	SG-CIIP Secrétariat général		UMER Unité des moyens d'enseignement romands			IRDP Institut de recherche et de documentation pédagogique		

Acronymes et noms des conférences et commissions permanentes :

AP-CIIP	Assemblée plénière
CSG	Conférence des secrétaires généraux
CLEO	Conférence latine de l'enseignement obligatoire
CLPO	Conférence latine de l'enseignement postobligatoire
CLPS	Conférence latine de la pédagogie spécialisée
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignant.es et des cadres
CLOR	Conférence latine de l'orientation
CDAC	Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles
CIP-CSR	Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande
COGEST	Commission de gestion
COPAR	Commission consultative des partenaires
CMF	Conseil Média-formation
COPED	Commission pédagogique
CORES	Commission des ressources didactiques et numériques
CONUM	Commission pour l'éducation numérique
CREME	Commission d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle
COLANG	Commission langues et échanges
CS-IRDP	Conseil scientifique de l'IRDP
COMOS	Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires
COMEPRO	Commission des épreuves romandes communes
COPES	Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée (PES)
COFORDIF	Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF
CAI	Commission de coordination Classes et accords intercantonaux de la CLPO
CCIE	Commission de coordination Cours interentreprises de la CLPO
CECG	Commission de coordination Enseignement de la culture générale de la CLPO
CFQA	Commission de coordination Formation et de qualification des adultes de la CLPO
CME	Commission de coordination Coopérations multilatérales et européennes de la CLPO
CMP	Commission de coordination Maturités professionnelles de la CLPO
CMS	Commission de coordination Maturités spécialisées de la CLPO
CREFP	Commission des responsables des économats de la formation professionnelle
SG-CIIP	Secrétariat général de la CIIP
UMER	Unité des moyens d'enseignement romands (SO et FP)
IRDP	Institut de recherche et de documentation pédagogique

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Point 3.2 du programme 2020-2023

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO



Giancarlo Valceschini
président de la CLEO

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) est un instrument de réflexion, d'information, de coordination, d'exécution du programme d'activité et de conseil pour l'Assemblée plénière de la CIIP. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de la scolarité obligatoire et assume dans ce domaine les tâches et responsabilités mentionnées à l'art. 10, al. 3, des statuts de la CIIP.

Plan d'études romand (PER) – Moyens d'enseignement romands (MER)

En respect de l'art. 9 de la CSR, la CLEO suit avec attention les différentes étapes de réalisation ou d'adaptation des MER en vue de soutenir la mise en œuvre du PER. La CLEO donne son aval à leur édition et coordonne leur introduction dans les classes de Suisse romande.

Une Task Force MERNUM, instituée par l'AP-CIIP, a validé un nouveau dispositif d'élaboration des MER en juin 2021 visant plus d'efficacité dans la conduite de ces travaux, notamment au niveau de la gestion des coûts et des calendriers, tout en garantissant la qualité des produits.

Domaine Langues (L)

La CLEO est régulièrement informée des travaux liés aux MER *Français 1-8*, que ce soit par la rédaction, le Comité de pilotage, la commission qualité ou le GT F3. L'introduction des MER *Français 1-2* et *5* est prévue pour tous les cantons dès la rentrée 2023.

Le GT F3 *Français 1-8*, visant à anticiper et coordonner les formations cantonales, a présenté son 2^e rapport tant à la CLEO qu'à la CLFE. Une demi-journée de présentation et d'échange des MER *Français 3^e* et *6^e* a eu lieu en juin 2022 à l'intention des F3 et de toute personne concernée.

L'élaboration des MER *Français 9-11*, temporairement suspendue, a repris selon le nouveau dispositif d'élaboration des MER avec la nomination du directeur de publication en septembre 2022. Ce dernier travaille, accompagné d'une équipe restreinte, au projet éditorial en vue de sa validation par l'AP-CIIP à la fin de l'année 2023.

Sur proposition de l'UMER-SO, la CLEO a stabilisé la constitution et le fonctionnement des groupes de travail visant la reprise des MER *Allemand* et *Anglais* (2^{ndes} éditions). La CLEO s'est vue informée des travaux de reprise des MER *Allemand 5^e* et *Anglais 7^e*, suite à la validation du cahier des charges. L'implémentation de ces secondes éditions est prévue à la rentrée 2023 pour tous les cantons.

>>

Scolarité obligatoire

Domaine Mathématiques et Sciences de la nature (MSN)

La CLEO a suivi la fin de la rédaction du MER *Mathématiques 8^e* durant l'année 2022. Ce dernier sera à disposition des cantons pour la rentrée 2023. Le GT MEO *Mathématiques 1-8* associé prévoit de se retrouver pour élaborer la planification annuelle pour la 8^e année au printemps 2023, ainsi que la présentation de l'ouvrage, en présence également des F3 intéressé.es à y participer ; deux actions qu'il a menées l'année précédente concernant le MER *Mathématiques 7^e*.

Concernant les MER *Mathématiques 9-11*, les travaux de reprise du chapitre *Recherche et Stratégies* en vue de l'intégration d'*Aide à la résolution de problèmes* se sont poursuivis sur l'année 2022. L'introduction de la collection revue est prévue pour la rentrée 2024 en 9^e année.

Suite à la décision de la CLEO de ne plus se réapprovisionner en ouvrages *Odysséo 5-8* (ces ouvrages ne donnant pas satisfaction aux cantons), la CLEO a donné son aval à la constitution d'un groupe de travail visant une étude de faisabilité afin de calibrer l'éventuelle élaboration de MER SN cycle 2 sur la base de ressources cantonales existantes.

Domaine Sciences humaines et sociales (SHS)

La CLEO a été informée de la publication sur la plateforme PER-MER des propositions d'items d'évaluation en lien avec les MER SHS 5-8.

L'ouvrage *Outils, Démarches et Références* (ODR), accompagnant les MER SHS 9-11, a été finalisé et implémenté dans la majorité des cantons dès la rentrée 2022.

Le GT F3 SHS 9-11 associé s'est rencontré à deux reprises pour développer des principes de formation communs en lien avec l'introduction de cet ouvrage et l'opportunité de réinvestir la thématique de la démarche scientifique, un des principaux enjeux des SHS porté par ces MER. Le GT a présenté son rapport tant à la CLEO qu'à la CLFE.

Domaine Arts

La CLEO s'est dit favorable à la constitution d'un groupe de réflexion *Arts* pour l'ensemble des trois cycles en vue de faire un état des lieux des pratiques, ressources et besoins cantonaux en la matière. Au vu des différents autres travaux et forces à disposition, ce groupe de réflexion n'a pas encore pu être institué.

Domaine de l'Éducation numérique (EN)

La CLEO échange régulièrement sur les modalités d'introduction de l'Éducation numérique dans les cantons et a validé la feuille de route visant à prioriser les travaux liés au Plan d'action numérique (PAN), notamment l'intégration de l'EN dans le PER comme domaine disciplinaire (sans reprise globale du PER) et l'intégration d'activités numériques dans les MER disciplinaires (prise en charge transversale/interdisciplinaire de certains apprentissages de l'EN).

Elle est régulièrement informée des travaux menés par la CONUM tels que l'avancée du Copil *Tableau de bord EN*, du Copil *StratNum* ou encore l'élaboration du glossaire EN.

Les travaux visant l'intégration de l'EN dans le PER comme domaine disciplinaire ont débuté et se poursuivront en 2023 en vue d'une mise à disposition des cantons dès la rentrée 2024.

Formation générale

La CLEO a validé les orientations de travail présentées par le GT-RN FG 33, associé à la CORES, visant l'évaluation et la sélection de ressources numériques pour la mise en œuvre de la thématique FG *Choix et projets personnels* et plus particulièrement l'orientation scolaire et professionnelle.

Mandat d'appui et de suivi – GApp

La CLEO a été tenue informée des travaux des groupes d'appui *Langues étrangères*, *Mathématiques* et *Sciences humaines et sociales* en vue d'assurer une veille de l'enseignement-apprentissage du domaine qu'ils représentent et de la mise en œuvre des MER sur le terrain scolaire.

>>

Scolarité obligatoire

Convention scolaire romande (CSR)

Les cantons membres de la CIIP ont renforcé leur collaboration depuis plusieurs décennies déjà. La Convention scolaire romande institue cet « Espace romand de la formation ». Elle entend principalement confirmer plusieurs objectifs visés par l'Accord suisse et mettre en œuvre – au niveau de la CIIP – les tâches que l'Accord suisse délègue aux conférences régionales.

Profils de connaissance/compétence (PCC)

Suite au rapport du GT PCC-20 de l'automne 2021, le GT a développé un instrument romand *Profils de compétences transversales* (PCT) que la CLEO a pu valider. Ce dernier sera mis en œuvre dans le cadre de phases pilotes cantonales dès la rentrée 2023.

Épreuves romandes communes (EpRoCom) – Banque romande d'items

La CLEO a validé l'avancée des travaux et le calendrier de travail 2022-2024 relatif au projet EpRoCom/Banque romande d'items, ainsi que le projet PistEval en découlant (ressources évaluatives mises à disposition des enseignant.es sur la plateforme PER-MER dans le but de soutenir une culture commune de l'évaluation, en proposant aux enseignant.es des critères d'analyse des tâches évaluatives).

École à visée inclusive

Suite à la rencontre de novembre 2021 sur la thématique de la compensation des désavantages (CdD), les CLEO et CLPS ont élaboré un protocole visant à faciliter la mise en œuvre de la CdD pour les cantons. Ces dernières ont la responsabilité de sa diffusion au sein de leur service.

Sur la base des travaux déjà effectués dans le cadre de la convention CIIP-cellCIPS, la CLEO a pu valider les orientations de travail pour les années 2022 et 2023.

Formation des enseignant.es

La CLEO s'est vue informée des réflexions menées par le CAHR quant au développement de la profession enseignante du degré primaire et la problématique plus particulière de l'entrée en fonction. Elle participera à un groupe de travail mené par la CLFE à ce sujet dès 2023.

Éducation au développement durable

La CLEO a été informée du rapport présenté par le *Réseau Durabilité* fin 2022. Elle ne manquera pas de prendre en compte certaines des pistes d'action présentées lors de l'élaboration du programme d'activité 2024-2027.

Évaluation des apprentissages

La CLEO a participé à la plénière de l'enseignement sur la thématique de l'évaluation et ne manquera pas de reprendre certains éléments de réflexion pour son programme d'activité 2024-2027.

Fonctionnement CIIP – CDIP

La conférence suisse des services de la scolarité obligatoire (CSSO) a poursuivi ses travaux en 2022 et s'est réunie à trois reprises les 17 mars, 10 juin et 22 novembre 2022 afin de discuter de divers projets au niveau national, notamment quant à l'avenir de la vérification de l'atteinte des Compétences fondamentales (CoFo), les tests PISA 2025 ou le développement d'un outil web pour l'enseignement du sport et de l'activité physique.

Différents membres de la CLEO participent à divers groupes de travail de la CDIP.

Gestion de la crise sanitaire Covid-19

La CLEO a continué de régulièrement s'informer de l'évolution de la situation épidémiologique des cantons afin d'en coordonner la gestion au niveau de l'enseignement obligatoire.

>>

Scolarité obligatoire

Gestion de l'arrivée d'élèves réfugiés en provenance d'Ukraine

La CLEO s'est régulièrement entretenue sur les dispositifs cantonaux mis en place en réponse à l'arrivée d'élèves réfugiés en provenance d'Ukraine.

Gestion de la crise énergétique

La CLEO a échangé en vue d'une coordination des actions à mener dans le cadre de la crise énergétique.

Données factuelles

La conférence s'est réunie à 6 reprises, soit le 27 janvier, le 17 mars, le 5 mai, le 23 juin, le 29 septembre et le 2 décembre.

Présidence : Giancarlo Valceschini (VD).

Collaboratrice scientifique : Caroline de Rham (SG-CIIP).

Secrétariat : Concetta Coppola (SG-CIIP).

Mutations : Remplacement de Rezio Sisini par Omar Balmelli et Alma Pedretti (TI) dès septembre.

Commission pédagogique, COPED



Christophe Germanier
président de la COPED

MANDAT

Une commission permanente est instituée sous le nom de commission pédagogique (COPED), en qualité d'instrument d'élaboration et de conseil pour la CIIP, chargée des travaux de suivi et de développement garantissant le caractère évolutif, la cohérence et l'équilibre du Plan d'études romand et de travaux d'ordre général et pédagogique portant sur la scolarité obligatoire.

Plan d'études romand (PER) – Moyens d'enseignement romands (MER)

Le soutien à la mise en œuvre du PER et la mise à disposition de MER impliquent une élaboration régulière de différents supports d'enseignement et d'apprentissage pour diverses disciplines et cycles. Qu'il s'agisse d'une adaptation ou d'une conception, l'AP-CIIP décide de l'ouverture de tout chantier, la CLEO et la COPED suivant avec attention les différentes étapes de réalisation et coordonnant les introductions dans les classes de Suisse romande.

Dès 2020, une Task Force MERNUM a été instituée par l'AP-CIIP. Un nouveau dispositif d'élaboration des MER a été validé en juin 2021 visant plus d'efficacité dans la conduite de ces travaux, notamment au niveau de la gestion des coûts et des calendriers, tout en garantissant la qualité des produits. La COPED aura dorénavant un autre rôle dans le processus d'élaboration et de validation des MER.

Domaine Langues (L)

Les MER *Français 1-8* ayant intégré, dès l'automne 2021, les principes de fonctionnement du nouveau dispositif d'élaboration des MER, la COPED est maintenant régulièrement informée de l'avancée des travaux via les échos de la rédaction, du Comité de pilotage, de la Commission qualité, ainsi que du GT F3.

La COPED a été informée des orientations de reprise des travaux du projet éditorial pour l'élaboration d'une collection de MER *Français 9-11* suite à l'engagement du directeur de publication en septembre 2022.

La COPED a été informée des secondes éditions des MER *Allemand 5^e* et *Anglais 7^e* en vue de leur introduction dans les cantons dès la rentrée 2023.

Le GApp *Langues étrangères* a poursuivi ses travaux en vue d'assurer une veille de l'enseignement-apprentissage des disciplines qu'il représente et reporte régulièrement de l'avancée de ses réflexions à la COPED.

Domaine Mathématiques et Sciences de la nature (MSN)

La rédaction des MER *Mathématiques* s'est centrée sur la finalisation des chapitres de 8^e année et la COPED a suivi son bon déroulement.

La COPED suit les travaux de reprise du chapitre *Recherche et Stratégies* des MER *Mathématiques 9-11* en vue de l'intégration d'*Aide à la résolution de problèmes*.

Domaine Sciences humaines et sociales (SHS)

La COPED a été informée de la finalisation de l'ouvrage *Outils, Démarches et Références* (ODR) lié aux MER SHS 9-11, ainsi que des travaux du GT F3 relatif.

>>

Scolarité obligatoire

Le groupe de travail *Évaluation SHS 5-8* finalise les propositions d'activités évaluatives en *Histoire* et *Géographie* 7^e et 8^e années.

La COPED a priorisé les pistes d'action soulevées par le GApp SHS en lien avec les MER disciplinaires pour l'ensemble des trois cycles.

Domaine Éducation numérique (EN)

La COPED, conjointement avec la CORES, a entamé des réflexions sur l'intégration possible des apprentissages de l'EN au sein des MER disciplinaires.

La COPED est régulièrement informée des travaux menés par la CONUM et des groupes associés (Tableau de bord EN, Copil StratNum, Glossaire EN), ainsi que des travaux relatifs à l'intégration de l'EN dans le PER comme domaine disciplinaire.

Formation générale (FG)

Suite au colloque COPED 2019 sur l'état de mise en œuvre de l'axe *Vivre ensemble et exercice de la démocratie*, une synthèse comportant des pistes d'action a été diffusée aux participant.es.

Les orientations des travaux du groupe de travail, associé à la CORES, GT-RN FG 33, travaux liés à l'orientation scolaire et professionnelle, ont été présentées à la COPED.

Profils de connaissance/compétence (PCC)

La COPED a été informée de l'instrument de compétences transversales élaboré au niveau romand par le GT PCC-20 et a pu se positionner quant à l'anticipation de son introduction au cycle 3 dans les cantons.

Colloque pédagogique

La COPED a échangé quant aux possibles thématiques qu'elle souhaiterait traiter lors de son colloque pédagogique du 10 novembre 2023. Au vu des réflexions menées actuellement au sein de la COPED, les thématiques de la différenciation pédagogique et de l'alignement curriculaire seraient préférablement retenues.

Données factuelles

La commission s'est réunie à 6 reprises, soit le 28 janvier, le 10 mars, les 19 et 20 mai, le 2 septembre, les 3 et 4 novembre et le 16 décembre.

Présidence : Christophe Germanier (VS).

Collaboratrice scientifique : Caroline de Rham (SG-CIIP).

Secrétariat : Concetta Coppola (SG-CIIP).

Mutations : Charlotte Wirz Vegas (SER, cycle 2) a rejoint la COPED dès janvier 2022 et remplace Francesca Marchesini. David Rey (SER, cycle 3) remplace Samuel Rohrbach dès août 2022. Werner Riesen (BE) a fait part de son départ à la retraite dès septembre 2022.

Commission des ressources didactiques numériques, CORES



Elvio Fisler
président de la CORES

MANDAT

Une commission permanente est instituée, sous le nom de commission des ressources didactiques numériques (ci-après CORES), en qualité d'instrument d'analyse et de conseil pour la CIIP dans le domaine des moyens d'enseignement romands et ressources didactiques pour la scolarité obligatoire. Elle est chargée de travaux d'analyse et d'évaluation des ressources à même de compléter les moyens d'enseignement romands ou de pallier dans certains cas leur absence, ainsi que de consultation et de conseil, en particulier pour la mise à disposition des ressources numériques sur ou par l'intermédiaire de la plateforme électronique PER-MER ou par l'intermédiaire de la Bibliothèque scolaire numérique d'educa.

Mise à disposition des moyens d'enseignement et accès aux ressources complémentaires

La CORES a accompagné les travaux de développement de la plateforme ESPER qui portaient notamment sur la publication de *Mathématiques 7^e*, les formats d'exportation des contenus et sur diverses mises à jour des systèmes (applications hors-ligne, sécurité).

Dans le cadre de la réalisation du nouveau MER de Français, la CORES a joué le rôle de conseil et de soutien pour le développement du nouveau portail pilote, notamment en tant que testeurs et appréciateurs du nouvel environnement et de ses caractéristiques. Elle a relevé l'importance de rendre visibles les liens transversaux du PER, notamment ceux des apprentissages de l'EN dans les nouveaux MER de Français.

La CORES a mené les premières réflexions en vue de l'élaboration de règles pour le tri et l'actualisation des ressources numériques.

La commission s'est questionnée sur les obstacles rencontrés par les cantons pour intégrer la fédération *edulog* et a proposé quelques pistes d'actions.

Sélection et mise à disposition de ressources d'enseignement numériques complémentaires aux MER, notamment pour soutenir le domaine de la Formation générale (FG)

Dans le cadre du processus d'évaluation des ressources numériques défini par la CORES, les membres ont validé plusieurs ressources complémentaires qui leur ont été soumises. Celles-ci relèvent de thématiques comme l'égalité des genres, les enjeux de notre consommation alimentaire, la gestion des sols et s'inscrivent principalement dans les axes *Vivre ensemble et exercice de la démocratie* et *Interdépendances* de FG, *Citoyenneté* de SHS et Sciences de la nature. Ces ressources ont été référencées sur la plateforme PER-MER.

Afin d'enrichir l'offre de ressources pour outiller la Formation générale, la CORES a mis sur pied et lancé les travaux d'un tout premier Groupe de travail pour la sélection de ressources didactiques numériques autour de l'objectif FG 33 *Choix et projets personnels* du PER (GT-RN FG 33), notamment relatif à l'orientation scolaire et professionnelle. Elle a ensuite suivi les travaux de ce GT-RN et validé une première étape consistant à stabiliser la structure du catalogue à venir et définir le statut du matériel cantonal.

>>

Scolarité obligatoire

En vue d'assurer une communication et concertation entre les partenaires CIIP (éducation21, e-media, RTS Découverte) dans la production de ressources pédagogiques, la CORES a diffusé une veille des nouveautés.

Accessibilité aux objectifs du Plan d'études et moyens d'enseignement romands pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

La CORES a suivi et soutenu le principe de réalisation d'un cahier des charges pour la production des moyens d'enseignement romands accessibles (MER imprimés et numériques) en collaboration avec la cellCIPS. Elle a par ailleurs relevé l'opportunité d'une synergie et mutualisation – entre les différents cantons travaillant autour de l'accessibilité et des technologies d'aide – au niveau des expertises et expériences, ainsi que des ressources (par ex. celles de la cellCIPS et d'API CERAS).

Éducation numérique et éducation aux médias

Dans la perspective de la mise en œuvre de l'éducation numérique, la CORES a participé aux réflexions menées autour de la typologie des activités numériques en vue d'une intégration possible aux disciplines. La commission a également contribué aux travaux en lien avec le glossaire.

En outre, la CORES a tout particulièrement collaboré à la réalisation d'un panorama sur la prise en charge existante et potentielle des apprentissages de l'EN dans les MER, puis a mené une réflexion sur la façon d'envisager plus concrètement une intégration de ces éléments au niveau des MER (points d'attention, étapes de travail, collaboration, etc.).

En collaboration avec la COPED, la CORES a également participé aux premiers travaux d'analyse traitant de l'impact de l'intégration de l'Éducation numérique dans les différentes parties du PER.

Données factuelles

La CORES a tenu cinq séances plénières en 2022, les 28 janvier, 8 avril, 17 juin, 29 et 30 septembre et 2 décembre.

Présidence : Elvio Fisler (CLPS).

Collaborateur et collaboratrice scientifiques : Jacques Déboeuf et Shanoor Kassam (SG-CIIP).

Secrétariat : Jessica Sauser (SG-CIIP).

Mutations : dès août, Roberto Segalla (JU) remplace Cyril Jeanbourquin et Claire Spring (SER) remplace Roberto Segalla.

Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS



Nicolas Aebischer
président COMOS

MANDAT

La commission pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS) fait partie de l'UMER et est chargée d'exécuter les décisions de la Conférence en matière de réalisation, de diffusion, de distribution, de gestion de stocks et de réimpressions des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et l'éducation préscolaire.

La COMOS a traité des thèmes suivants en 2022 :

- Conseil technique en vue de la réalisation des MER *Mathématiques 1^{re}-8^e*, SHS 9^e-11^e et *Français 1^{re}-8^e* ;
- Réalisation des MER *Mathématiques 7^e*, SHS 9^e-11^e – *Outils, démarches et référence*, *Français 1^{re}-2^e* et *Français 5^e* ;
- Travaux liés au stockage, à la réimpression, la diffusion et la distribution des moyens d'enseignement et ressources didactiques existantes ;
- Participation active, par le biais du directeur de l'OCMS, aux travaux de la commission de gestion (COGEST) chargée d'examiner et de préavisier à l'intention de l'AP-CIIP les comptes annuels, le budget et le plan financier pluriannuel.

Données factuelles

La COMOS s'est réunie à 6 reprises, les 20 janvier, 24 mars, 5 mai, 17 juin, 15 septembre et 3 novembre.

Présidence : Gilles Monney (GE) jusqu'en juin, remplacé par Nicolas Aebischer (FR) dès septembre.

Secrétariat : Séverine Erard.

Mutations : Jérémy Bernard (JU) a remplacé Françoise Werth dès juillet. Olivier Porchet (GE) a remplacé Gilles Monney dès août.

Commission d'évaluation et d'épreuves communes, COMEPRO



Philippe Linder
président COMEPRO

MANDAT

La commission d'évaluation et d'épreuves communes (COMEPRO) est chargée de la mise en commun ainsi que du développement d'items et d'évaluations fondés sur les objectifs du PER. En parallèle, sous la conduite de la CLEO et sous la coordination et la gestion de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD), la COMEPRO élabore, une banque d'items à partir de laquelle pourront être construites des évaluations cantonales et des épreuves romandes communes. Concernant ces dernières, le calendrier et les priorités seront définies par l'Assemblée plénière de la CIIP ultérieurement.

Travaux réalisés en 2022

Suite à la première mise en ligne des *PistEval* en septembre 2021, destinées à accompagner les enseignant.es dans leurs réflexions sur l'évaluation, les travaux de la COMEPRO ont principalement été orientés en 2022 dans la perspective de définir le test pilote de 2023. Celui-ci est destiné à tester des tâches évaluatives auprès d'élèves de 8^e année, afin d'en vérifier l'adéquation pour tous les cantons romands. En accord avec la CLEO, le choix a été fait de cibler l'évaluation de l'oral en Allemand et l'évaluation de la *résolution de problèmes* pour des chapitres de Mathématiques encore peu illustrés dans les *PistEval*.

Le dispositif de validation qualitatif pour la *production de l'écrit* en Français a été mis en œuvre sur le premier semestre 2022. Des échanges informels ont été réalisés avec les concepteur.es de tâches évaluatives de quelques cantons, puis une demi-journée d'étude s'est tenue à Lausanne le 13 mai, ouverte aux enseignant.es et formateurs/formatrices intéressé.es sur cette question.

Par ailleurs, les membres de la COMEPRO ont échangé nombre d'informations relatives à leur canton concernant les épreuves externes (lorsqu'elles existent), la promotion des élèves et plus globalement aux cadres d'évaluation. Ces informations sont compilées par l'IRD et accessibles sur les pages *Monitoring* de l'institut ; elles ont été vérifiées pour les années 2021-2022 et 2022-2023 par les membres de la COMEPRO.

Dispositif de travail

La COMEPRO s'appuie sur différents groupes de travail : des groupes de conseil didactique, un par discipline, associés au groupe de conception de l'IRD, ainsi qu'un groupe de résonance (GRés), composé d'un.e enseignant.e de 8^e année pour chaque canton, rattaché directement à la COMEPRO. Ce dispositif permet d'une part d'étayer les réflexions didactiques et, d'autre part, d'obtenir une appréciation du terrain. La COMEPRO accompagne la mise en place des dispositifs de tests et priorise les travaux, qu'elle soumet à la CLEO.

Le GRés s'est réuni trois fois cette année pour analyser des tâches de Mathématiques et d'Allemand en vue du test pilote 2023.

Données factuelles

La COMEPRO s'est réunie à 5 reprises durant l'année 2022, les 31 janvier, 31 mars, 25 mai, 1^{er} septembre et 7 novembre.

>>

Scolarité obligatoire

Le GRés a tenu pour sa part 3 séances, les 13 mai, 22 septembre et 29 novembre 2022.

Présidence : Philippe Linder (VD).

Suivi scientifique : Viridiana Marc (SG-CIIP – IRDP).

Secrétariat : Maria-José Martinez (IRDP).

Mutations : Werner Riesen (BE) a participé aux séances jusqu'à l'été 2022. Il sera remplacé début 2023.

Scolarité obligatoire

Unité des moyens d'enseignement romands pour la scolarité obligatoire (UMER-SO)

Durant l'année 2022, l'UMER-SO s'est appuyée sur le travail de plusieurs commissions, en particulier la COMOS et la COPED.

L'UMER-SO a assuré la coordination des approvisionnements et des réimpressions pour les économats cantonaux. La supervision de projets éditoriaux en cours a constitué une autre partie de son activité. Les projets SHS 9-11 et Mathématiques 1-8 ont nécessité un investissement particulier afin d'assurer la rédaction et la mise à disposition des cantons, à la rentrée 2022-2023, de l'*ODR 9-11* et du matériel de *Mathématiques 7^e*. Ces deux projets devraient être achevés en 2023.

Le projet *Français 1-8* suit son cours. Les équipes de rédaction et de pilotage du projet ont été renforcées et le comité de pilotage a poursuivi son travail en se prononçant sur les principes directeurs du projet. L'UMER-SO a notamment été sollicitée, avec la COMOS, pour l'élaboration du matériel accompagnant ces nouveaux moyens d'enseignement.

Les travaux de secondes éditions des MER Allemand 5-11 et Anglais 7-11 avancent en collaboration avec les éditeurs concernés, dans le respect des dispositions contractuelles. Le processus de suivi de ces travaux, qui s'échelonnent sur plusieurs années, a été consolidé.

L'UMER-SO a entrepris des travaux d'amélioration de son logiciel d'élaboration et de suivi des budgets, afin d'obtenir un outil encore plus performant et fiable.

L'UMER-SO et le Secrétariat général poursuivent le développement des plateformes interactives en ligne qui accueillent les versions numériques des MER, au service des enseignant.es. En 2022, d'importants travaux de migration en lien avec l'obsolescence de l'une des plateformes ont été initialisés ; ils se termineront au cours du premier semestre 2023. À terme, l'ensemble des plateformes devraient être accessibles via un portail unique.

Enfin, l'UMER-SO a été sollicitée en 2021 pour mener une réflexion quant à la stratégie à mener pour la réactualisation des collections de MER dans le temps. L'objectif est d'examiner les besoins en terme de réactualisation des MER et de bénéficier d'une vue d'ensemble et d'un planning stable dans le temps, assorti d'un budget et d'un plan de financement (ressources humaines, prestataires, coordination) et de logistique. Les premières étapes de ce travail ont été menées en 2022.

Les actuelles collections de MER font l'objet de cartes d'identité spécifiques sur le site Internet de la [CIIP](#), qui offrent une description détaillée des moyens.

	Responsables	Assistance administrative
Responsable UMER-SO :	Yves Cretton	
Administration :	Séverine Erard	
Iconographe :	Laura Pierini Aurélié Monnier, sept.-nov.	
MER Français 1-8 :	Gaël Blanchet, David Bürki, Claire Detcheverry, Joram Vuille Philippe Roduit Caroline Ducrey Evequoz, dès août	Magali Buehler
MER Français 9-11 :	Alexandre Regad, dès sept. Gaël Blanchet	Magali Buehler
MER Allemand et Anglais :	Andreas Dutoit Marthy	Karin Seiler
MER Mathématiques 1-8 :	Yolande Berga, Simon Glassey	Karin Seiler
MER Mathématiques 9-11 :	Yolande Berga	Karin Seiler

>>

Scalarité obligatoire

	Responsables	Assistance administrative
MER Sciences de la nature :	Yolande Berga	Karin Seiler
MER Sciences humaines et sociales :	Nancy Favre Zeiser	Karin Seiler
Formation générale :	Shanoor Kassam	Jessica Sauser
Plateforme numérique PER-MER :	Gaël Tegua	
Plateforme numérique ESPER :	Jacques Déboeuf	

Langues

Français 1-11

En 2022, les travaux d'édition des moyens d'enseignement (MER) 1^{re}-2^e et 5^e années se sont terminés. Les cantons ayant décidé d'introduire de manière conjointe ces MER à la rentrée scolaire 2023, l'ensemble de ce matériel est livré dans les économats cantonaux en début d'année. Les instituts de formation de Suisse romande bénéficient déjà d'un accès numérique à ces moyens en vue d'organiser la formation continue du corps enseignant. Un plan de communication a été mis en œuvre durant le 2^e semestre 2022 pour soutenir les cantons dans cette introduction, notamment par la réalisation de capsules vidéo. Les travaux de rédaction ont porté sur les MER 3^e, 4^e, 6^e et 7^e années.

Pour le cycle 3, un directeur de publication a été engagé et une équipe de rédaction a démarré le projet éditorial *Français 9-11*.

Allemand 5-11

L'année 2022 a été marquée par la première vague de travaux en vue de l'élaboration des 2^{ndes} éditions de l'ensemble des collections des moyens d'enseignement de l'allemand. Les travaux pour la collection *Der grüne Max 5^e et 6^e* ont permis de renouveler les composants pour la 5^e année et les travaux se poursuivent pour la 6^e. Si la 2^{nde} édition comporte avant tout un rafraîchissement de la maquette, des illustrations et des textes, un accent a également été mis sur une lisibilité améliorée. Il est à noter que l'un des composants a été revu de fond en comble, n'ayant jusque-là jamais donné entière satisfaction ; il s'agit du vocabulaire. Les travaux sont suivis de près par l'UMER-SO, ainsi que par trois expertes rattachées à l'UMER-SO qui travaillent en étroite interaction avec l'éditeur. Pour la suite des travaux, portant sur *Junior 7^e et 8^e* ainsi que *geni@l klick 9^e à 11^e*, un dispositif d'élaboration, inspiré de celui qui avait prévalu pendant la période Covid a été mis en place. Ce dernier vise à un maximum d'efficacité dans la collaboration entre l'UMER-SO, en charge du dossier, l'IRD, qui assure la collecte et la synthèse des informations à recueillir auprès des usagers/usagères, et l'éditeur. Il est à noter que les composants numériques sont aussi mis à jour, entre autres dans la perspective d'un accès futur via *edulog*.

Anglais 7-11

À l'instar des travaux menés pour l'élaboration des 2^{ndes} éditions des moyens d'enseignement pour l'allemand, et avec un dispositif en tous points équivalent, 2022 a permis de préparer la 2^{nde} édition de *More I*, en commençant par la 7^e année, les travaux se poursuivant par la 8^e. Les préparatifs concernant *English in Mind, 9^e à 11^e* sont engagés de la même manière. Pour les composants numériques, l'accent est également mis sur un rafraîchissement envisagé dans la perspective du futur accès via *edulog*.

Mathématiques

Mathématiques 7-8

Le guide didactique en ligne de *Mathématiques 7^e* a été publié en avril 2022 sur la plateforme ESPER. L'ensemble du MER (livre, fichier et *Aide-mémoire 7^e-8^e* de l'élève) ainsi que le matériel d'accompagnement a été mis à disposition des cantons pour la rentrée 2022.

La finalisation de la rédaction du MER *Mathématiques 8^e* s'est déroulée principalement durant l'année 2022.

L'ensemble du MER *Mathématiques 8^e* (guide didactique en ligne, livre, fichier et matériel) sera mis à disposition des cantons à la rentrée 2023.

Mathématiques 9-11

Le 3 mars 2020, la CLEO s'est prononcée en faveur de l'intégration de la notion d'*Aide à la résolution de problèmes* (ARP) dans la collection des MER *Mathématiques 9-10-11*, ainsi que de la migration des contenus de cette collection sur une plateforme en ligne CIIP. Le 3 avril 2020, la CSG a validé le scénario minimal proposé, à savoir l'intégration d'*Aide à la résolution de problèmes* (ARP) dans la collection des MER *Mathématiques 9-10-11* et la migration de l'ensemble de la collection sur une plateforme en ligne CIIP sans autres changements ni améliorations apportés à la collection.

Les travaux ont débuté en automne 2020.

Durant l'année 2022, la structure de l'axe *Recherche et Stratégies*, adapté ARP, ainsi que les références théoriques sur lesquelles il se fonde ont été validées.

La mise à disposition de l'adaptation de la collection *Mathématiques 9-10-11* est prévue à la suite de l'introduction du nouveau MER *Mathématiques 8^e* en 2023, soit en 2024 pour *Mathématiques 9^e* et *Aide-mémoire 9-10-11*, en 2025 pour *Mathématiques 10^e* et en 2026 pour *Mathématiques 11^e*.

Scolarité obligatoire

Sciences de la nature

Sciences de la nature 5 à 8

La collection française *Odysséo*, acquise dans le cadre d'un appel d'offres public et introduite entre 2013 et 2015 dans cinq cantons, était prévue comme solution transitoire pour quelques années. Suite à la consultation de 2018 auprès des cantons et des constats d'un rapport de janvier 2019, il a été confirmé la nécessité de ne pas conserver à terme les moyens transitoires *Odysséo* (5-6 et 7-8) et proposé la mutualisation des séquences cantonales existantes, tout en soulignant l'importance d'une offre de matériel afin de soutenir l'expérimentation et la démarche scientifique telles que visées dans le PER. Suite à sa séance du 23 janvier 2020, la CLEO a communiqué qu'au vu de l'ampleur du travail estimé, des ressources à disposition et de la situation actuelle jugée satisfaisante, elle ne souhaitait pas engager dans l'immédiat les travaux pour l'élaboration d'un nouveau MER Sciences de la nature pour le cycle 2 sur la base de la mutualisation des séquences cantonales valaisannes et genevoises. Le 28 janvier 2021, la CLEO s'est positionnée en faveur de l'arrêt à moyen terme de l'usage des ouvrages *Odysséo* pour l'enseignement des Sciences de la nature au cycle 2 et de son réapprovisionnement (estimation des stocks disponibles *Odysséo* 5-6 jusqu'en 2022 et 7-8 jusqu'en 2023).

Afin de déterminer la faisabilité de disposer à moyen terme de moyens d'enseignement communs pour les Sciences de la nature au cycle 2, la CLEO, dans sa séance du 5 mai 2022, a donné son aval à la constitution d'un groupe de travail visant à préciser, clarifier et cadrer les conditions de faisabilité et les contenus à aborder. Le groupe de travail doit remettre son rapport pour la séance de la CLEO du 28 septembre 2023. Il s'est réuni trois fois en 2022.

Sciences de la nature 9 à 11

Depuis 2021, selon les besoins, un groupe de cinq expert.es externes analyse d'un point de vue scientifique et au regard du Plan d'études romand les requêtes provenant d'enseignant.es via le formulaire de contact de la plateforme ESPER et des documents élaborés par des prestataires externes (séquences pédagogiques, vidéos, ressources numériques, etc.).

En 2022, le groupe d'expert.es a mis à jour la fiche de travail du MER *Sciences de la nature cycle 3* concernant la contraception et a proposé de nouvelles ressources numériques référencées sur le site Internet pour les enseignant.es afin notamment de remplacer les RN qui utilisaient Adobe Flash Player (plugin utilisant la technologie Flash et dont le développement et le support ont été arrêtés).

Sciences humaines et sociales (SHS) 9-11

Histoire et Géographie – Cycle 3

La phase probatoire, mise en place pour les ouvrages de SHS 9-11, assortie d'une enquête de suivi auprès des utilisateurs, assurée par l'IRDP, et d'un examen par des expert.es de la discipline, a démarré à la rentrée 2016 pour les MER d'*Histoire 9^e* et de *Géographie 9^e* et s'est achevée à l'automne 2019 pour les MER d'*Histoire 11^e* et de *Géographie 11^e*. L'évaluation a inclut des questionnaires aux enseignant.es, la consultation de focus groupes et des rencontres d'arbitrage. Suite à cette première phase, un travail de correction a été entamé à l'été 2017 pour les ouvrages de 9^e année. Étant donné le travail de reprise trop important du MER d'*Histoire 9^e*, son introduction a été reportée d'une année, induisant une mise à disposition décalée entre les ouvrages de Géographie et d'Histoire. En 2018, le MER de *Géographie 9^e* a été introduit, alors qu'en 2019, ce sont les MER de *Géographie 10^e* et d'*Histoire 9^e*, qui l'ont été. Un travail trop important dans la reprise du guide didactique de *Géographie 10^e*, qui se fait en parallèle, n'a pas permis de tenir ce rythme. En 2020, seul le MER d'*Histoire 10^e* a pu être mis à disposition des cantons. En 2021, ce sont les MER de *Géographie 11^e* et d'*Histoire 11^e* qui ont été introduits, à nouveau simultanément, alors qu'en 2022, ce fut *Outils, démarches et références 9-11* (ODR), ouvrage commun à la Géographie et à l'Histoire, qui a pu être introduit. Avec la mise à disposition de cet ouvrage ainsi que des guides didactiques de *Géographie* et d'*Histoire 11^e* année sur la plateforme du PER, l'année 2022 a permis de clore ce travail de rédaction des MER de SHS du cycle 3, démarré en 2016.

>>

Scolarité obligatoire

Avec ce dernier MER, s'achève ainsi le chantier des moyens d'enseignement romands de SHS. Il aura permis de mettre à disposition des cantons les premiers ouvrages d'Histoire et de Géographie communs à toute la Suisse romande. Ils sont le fruit d'une longue élaboration, à laquelle ont contribué nombre d'enseignant.es, référent.es et responsables des cantons romands. Basés sur le PER, ils proposent une approche nouvelle de la Géographie et de l'Histoire, où le questionnement est au centre.

Formation générale

Les cinq thématiques de Formation générale du PER (*MITIC**, *Santé et bien-être*, *Choix et projets personnels*, *Vivre ensemble et exercice de la démocratie*, *Interdépendances*) sont principalement prises en charge par les MER disciplinaires, des prestataires externes et des projets au niveau des classes ou des établissements scolaires.

Afin de soutenir ce domaine, le Secrétariat général de la CIIP et la CORES effectuent en outre des sélections de ressources didactiques numériques (RN) complémentaires qui sont progressivement mises à disposition des enseignant.es romand.es par l'intermédiaire de la [Plateforme PER-MER](#).

*Depuis l'été 2021, la thématique MITIC a été intégrée au nouveau domaine disciplinaire Éducation numérique et ne fait plus partie de Formation générale.

Ressources numériques complémentaires soutenant la Formation générale (cf. CORES)

Au cours de l'année 2022, quelques ressources soumises par des tiers ont été évaluées et des catalogues thématiques ont été créés ou enrichis autour des sujets suivants : santé et pandémie, citoyenneté numérique et égalité de genres, consommation et choix alimentaires, phénomène migratoire et interdépendances.

Un premier Groupe de travail pour la sélection de ressources didactiques numériques autour de FG 33 *Choix et projets personnels* du PER (GT-RN FG 33) a réalisé un premier inventaire puis une analyse des diverses ressources et moyens d'enseignement cantonaux sur cet objet. Il a ensuite élaboré une structure pour un futur catalogue, a caractérisé des types de ressources qui pourraient y figurer et défini des scénarios de sélection. Au terme de cette première étape, ces éléments ont été soumis à la CORES puis à la CLEO, qui les ont évalués en vue d'une ultime étape – en 2023 – de sélection et publication du futur catalogue.

Éducation en vue du développement durable (EDD)

La Fondation éducation21, Centre national de compétences et de prestations pour l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) et Agence spécialisée de la CDIP pour l'EDD, est liée à la CIIP par une Convention de prestations quadriennale. En 2022, une nouvelle édition des [Rencontres romandes en EDD](#) a été conjointement organisée entre éducation21, la CIIP et la HEP-Fribourg, avec pour thématique : [N'autre école : comment l'inventer dans notre école ?](#) La Fondation éducation21 a par ailleurs mis son expertise au service de travaux romands, notamment en ce qui concerne le domaine de la santé, du climat scolaire et de la durabilité.

En vue des réflexions sur le prochain programme quadriennal de la CIIP 2024-2027, mandat avait été donné par la CSG à un *Réseau durabilité CIIP* (regroupant des représentant.es des cantons latins) d'établir un panorama des dispositifs existants et de dresser des recommandations pour intensifier l'intégration de cette dimension dans les instruments romands. Ce Réseau a été institué en mars 2022 et a œuvré tout au long de l'année pour la réalisation d'un état des lieux détaillé de la mise en œuvre de l'EDD dans les cantons latins, au niveau de la CIIP ainsi que – dans une moindre mesure – au niveau suisse, selon cinq rubriques : ancrage et inscription politique, gouvernance institutionnelle, formation, ressources pédagogiques et prestations. Il a également rédigé un rapport synthétisant les principaux points d'attention ainsi que des pistes de travail, qui pourraient possiblement être intégrées au prochain programme d'activités de la CIIP 2024-2027 pour la scolarité obligatoire et le postobligatoire.

DEGRÉ SECONDAIRE II**Point 3.3 du programme 2020-2023**

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO



Lionel Eperon
président de la CLPO

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO) traite de l'ensemble des problématiques relevant du degré secondaire II, formations générales et formation professionnelle, ainsi que du degré tertiaire B (hors HES et Universités) et de la formation continue à des fins professionnelles, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination.

Covid-19 – Échanges de pratiques, enquêtes, informations

Lors des deux premières plénières de l'année, les membres CLPO ont, comme depuis le début de la pandémie, procédé à des états de situation dans les différents cantons-membres. Ils/elles se sont en particulier informés.es sur le devenir des camps de ski et des salons des métiers, ainsi que sur le nombre de jeunes en formation dans le postobligatoire et des professeur.es absent.es ou mis.es en quarantaine en raison du Covid-19. Dans plusieurs cantons, le remplacement de ces professeur.es a posé d'importants problèmes ponctuels, plus ou moins aigus selon les branches.

Ces partages d'informations et d'avis ont enrichi les tableaux de bord respectifs des membres CLPO afin de mieux appréhender cette période d'incertitudes.

La situation sanitaire s'étant normalisée au sortir de l'hiver, l'assemblée n'a plus perçu le besoin de procéder à de tels échanges d'informations par la suite.

Révision des professions du commerce 2022 et de la vente 2022+

La CLPO a fait de ces deux importantes révisions un point permanent à chacune de ses réunions. Elle a été systématiquement tenue informée de l'évolution des travaux par son membre siégeant dans l'organe national de coordination – ONC – et pu remonter dans ce gremium les soucis et/ou problèmes identifiés dans les cantons latins afin qu'ils soient pris en compte dans le cadre des travaux. Cela a notamment concerné la plateforme Konvink – plateforme de transfert de connaissances qui permet de travailler avec un environnement numérique et qui propose différents éléments de formation –, ses outils et supports de cours.

Lors de sa plénière de juin, l'assemblée a eu connaissance que la SKKAB et IGKG Schweiz venaient de prendre position sur les axes de collaboration envisagés par la CIIP, resp. l'UMER-FP, et qu'en particulier, ils approuvaient que soient tirés des liens directs, par le biais de renvois numériques, entre les moyens CREME/GLIMI et les références y relatives dans les *Handlungsbausteine* contenues dans les délivrables Konvink. Par voie de circulation, la CLPO a validé ce principe de collaboration et en a confié la réalisation concrète à l'UMER-FP, respectivement au GLIMI. >>

Cantons et écoles confrontés simultanément à plusieurs réformes importantes

Dans les débats menés en lien avec les révisions du commerce et de la vente est ressorti un constat plus général de déséquilibre croissant dans la charge de travail et financière des écoles et cantons, confrontés simultanément à plusieurs autres réformes importantes allant dans le sens d'une complexification, d'un passage d'une formation en 3 ans à 4 ans, et générant une augmentation des coûts. Paradoxalement, les cantons ne disposent pas d'une vision générale leur permettant de mieux anticiper les dépenses et formations du corps enseignant (et également des CIE) à venir et d'adapter avec sérénité leurs structures de formation.

HEFP

Lors des plénières de janvier, juin et décembre, l'assemblée a abordé avec les responsables nationale et romande du secteur Formation à la HEFP plusieurs objets d'une acuité particulière pour les cantons et leurs écoles. Pour chacun d'eux a été identifiée l'éventuelle marge de manœuvre de la HEFP pour améliorer la situation, à défaut (notamment lorsque les bases légales manquent) de vérifier la possibilité de sensibiliser les décideurs aux problèmes rencontrés par la HEFP et les cantons. Les principales problématiques abordées ont été :

- L'augmentation significative de certains tarifs de la HEFP suite à la décision prise, le 18 juin 2021 par le Conseil fédéral, d'augmenter ces émoluments pour les aligner sur les prix pratiqués en Suisse alémanique, sans qu'ils aient été suffisamment associés à cette décision lors de la procédure de consultation.
- Les besoins en matière de formation de base et continue des enseignant.es mis en évidence par les réformes des professions du commerce et de la vente.
- Avec les réformes du commerce, les enseignant.es MP devront désormais disposer d'une parfaite compréhension des compétences opérationnelles (CO) mais le CMP n'inclut pas de CO. Il s'agirait dès lors de voir si une journée spécifique pourrait éventuellement être ajoutée au cursus et/ou si des stages organisés dans des classes CFC du domaine commercial pourraient voir le jour pour assurer à toutes les personnes une pratique d'enseignement par compétences opérationnelles dans la formation professionnelle initiale d'au moins trois ans. La HEFP préparera début 2023 un document sur les conditions-cadres que l'assemblée CLPO examinera les 9 et 10 mars.
- La suppression du défraiement des mentor.es à laquelle la HEFP a finalement renoncé en cours d'année.

Les partenaires ont par ailleurs abordé l'état des offres de cours par la HEFP relatifs au développement durable et l'éventuelle stratégie de renforcement de ce volet dans la formation continue dispensée par la HEFP. Globalement, la CLPO a relevé le très bon esprit ayant présidé à ces discussions avec l'antenne romande de la HEFP.

Compensation des désavantages au secondaire II

La révision de la recommandation N°7 CSFP « Compensation des désavantages » mobilise la SCOP et la CLPO depuis l'automne 2021. Lors de l'assemblée CLPO du 14 janvier 2022, le président et un membre de la SCOP ont exposé les raisons des modifications sensibles que la commission suggérait. Un échange s'en est suivi et des propositions d'amendements faites par deux cantons ont été transmises à la SCOP pour examen puis préparation d'un projet de recommandation, examiné par l'assemblée CLPO le 11 mars. Suite à une dernière consultation interne incluant les membres SCOP, la CLPO a envoyé le 11 mai sa prise de position au secrétariat général de la CSFP pour remise à la commission CSFP « Formation professionnelle initiale – CFPI ». Fin 2022, la révision n'avait pas encore abouti au niveau suisse dès lors que les travaux ont été retardés, suite à la demande exprimée par plusieurs cantons alémaniques d'un avis de droit, assuré par le service juridique de la CDIP.

SwissSkills

Dans le programme d'activité 2017 CIIP, il était mentionné dans la partie réservée à la CLPO : « Le mécontentement des cantons latins envers la Fondation s'est aggravé en cours d'année. » Des mesures fortes avaient été mises en œuvre, avec le concours du Président du Conseil de Fondation et de la CSFP, ce qui avait débouché sur une manifestation SwissSkills Berne 2018, somme toute honorable d'un point de vue latin. Cinq années plus tard, les améliorations apportées ont pleinement porté leurs fruits.

- En cette année des SwissSkills Berne 2022 (7 au 11 septembre), un point de situation a pu être présenté lors de chaque assemblée grâce aux précieux concours de la coordinatrice Suisse Latine SwissSkills, du délégué des cantons latins au Conseil de Fondation SwissSkills, ainsi que du secrétariat CLPO.

>>

Degré secondaire II

- Les membres CLPO-FP ont participé et/ou apporté leur soutien lors des journées, pleinement réussies, de présentation du Team Romandie (samedi 20 août à Fribourg) et du Team Svizzera italiana (samedi 27 août à Bellinzone). Les médias ont contribué à ce succès par la publication de plusieurs articles sur le sujet.
- Les membres CLPO ont soutenu sans réserve et bien relayé à l'interne de leurs cantons les communications préparées par la Fondation SwissSkills et destinées aux écoles des secondaires I et II. Les Conseillères et Conseillers d'État ont également été sensibilisés, ce qui a contribué à la fréquentation record du 7 au 10 septembre de classes en provenance des cantons latins (concerne à la fois les secondaires I et II).
- Les différents championnats suisses organisés durant la manifestation ont enregistré un nombre record de compétitrices et compétiteurs venant de la Suisse romande ou du Tessin (resp. 194 et 39, sur un total suisse de 990), idem pour ce qui est du nombre d'entre elles et eux revenu.es avec une médaille (resp. 48 et 11, soit resp. 25 % et 28 %, la Suisse alémanique en ayant eu 29 %).

Données factuelles

La CLPO a siégé cinq fois en 2022, soit les 14 janvier, 10-11 mars, 3 juin, 22 septembre et 2 décembre.

Présidence : Lionel Eperon (VD).

Collaborateur scientifique : Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations :

- BE : départ de Mario Battaglia fin juin, arrivée de Renato Kuonen en juillet.
- GE : Sylvain Rudaz est remplacé a.i. par Gilles Thorel dès mars.
- JU : départ de Jean-Pascal Luthi en juin, remplacé a.i. par Clément Schaffter jusqu'à fin octobre, arrivée de Manuel Donzé dès novembre.

Commission de coordination « Classes et accords intercantonaux – CAI »

Dans les domaines où le nombre d'apprenti.es identifié.es dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe au moins, la CAI propose à la CLPO, après avoir consulté les partenaires concerné.es, en particulier les Associations professionnelles, des solutions romandes visant à répartir ces populations aussi harmonieusement que possible dans les écoles professionnelles et les cours interentreprises à même de les accueillir. La CAI se préoccupe également de tous les aspects liés aux demandes d'autorisation et aux financements des formations du secondaire II et du tertiaire B.

En 2022, la CAI a siégé à trois reprises en présentiel : les 22 mars, 31 mai et 13 septembre. Elle a poursuivi sa récolte d'informations auprès des cantons romands et a abordé notamment les thèmes suivants, qui ont fait l'objet de réflexions approfondies :

Partie Accords intercantonaux

- *Formulaire de données personnelles pour la détermination du canton débiteur AEPr* : le formulaire utilisé actuellement pour l'AEPr est celui de l'AES. La CAI a jugé utile de l'adapter afin d'éviter toute confusion. Ce document a également été étudié par le groupe latin « Affaires juridiques FP ». Les adaptations proposées n'ont pas été acceptées par la CDIP. Le dossier est donc clos pour la CAI.
- *Autorisation de formation CIIP pour les personnes faisant une formation gymnasiale hors canton de domicile* : les cantons ont été invités à préciser si cette autorisation était valable pour l'entier de la formation ou était à renouveler chaque année. Après discussion, tous les cantons (excepté un en raison de contraintes légales) délivrent une autorisation pour l'entier de la formation (hors programme SAF pour certains cantons).
- *Autorisation de formation hors canton / proximité géographique* : le canton de Vaud a informé disposer d'accords sectoriels avec les régions limitrophes. En cas d'absence d'accords bilatéraux, les cantons concernés seront invités à une réflexion sur ce sujet.

>>

Degré secondaire II

- *Nouveau descriptif du processus de validation des acquis* : les membres CAI ont été informés de ce nouveau descriptif, approuvé par la CSFP en février 2022 et dont les nouveautés portent principalement sur le traitement des dossiers intercantonaux.

Par ailleurs, l'un des membres CAI faisant partie du groupe de travail AES, la CAI est tenue informée des travaux de celui-ci, notamment les travaux lancés par le SEFRI concernant le positionnement des ES dans le système suisse de formation, avec un point particulier sur le financement.

Partie Classes intercantionales

- *Autorisations intercantionales Coop* : quatre représentant.es Coop ont été invités à participer à la séance de mars, dans le but d'exposer les quelques éléments à améliorer pour optimiser la surveillance de l'apprentissage. Une liste des « Problématiques relevées et propositions d'amélioration » a été dressée avant cette séance et a permis de souligner l'excellente collaboration entre tous les cantons et les interlocuteurs-trices Coop. Les solutions trouvées à l'issue de cette rencontre ont réjoui toutes les parties et devraient permettre un déroulement optimum de la formation.
- *Technologue en matières plastiques CFC et Praticien.ne en matières plastiques AFP* : la CAI a étudié la proposition de l'OrTra de désigner une école centrale en Suisse romande et d'organiser les CIE pour les apprenti.es romand.es en Suisse alémanique (Argovie). Néanmoins, le canton de Berne souhaite conserver cette formation sur son territoire, et la CAI, par la voix de sa présidente, a invité l'OrTra à rencontrer directement la direction de l'école bernoise.
- *Développeur-euse de business numérique CFC (Digital Business CFC)* : le canton de Vaud s'est proposé pour organiser la formation dès la rentrée 2023-2024. L'école sera définie ultérieurement. Les autres cantons pourraient proposer par la suite cette formation en fonction des contrats signés.
- *Droguiste CFC : point de situation sur les contrats pour 2022-2023 et réflexions pour les enclassements 2023-2024*. En août, le canton de Neuchâtel a organisé une séance en visioconférence avec les partenaires de la formation. Les deux lieux d'enclassement sont actuellement Neuchâtel et Lausanne. La qualité de la formation sur chacun de ces sites est largement reconnue, mais au vu du nombre décroissant de contrats, il est nécessaire de réfléchir à l'opportunité d'un regroupement sur un seul site. Les discussions n'ont pas permis d'aboutir à une décision et une seconde séance a été fixée en octobre pour tenter de ne proposer qu'un seul lieu. Ces réunions ont été très constructives et des options seront proposées en 2023.
- *Assistant.e médical.e CFC* : un point de situation sur les contrats a été souhaité afin de pouvoir analyser la situation par rapport aux écoles privées. Après discussion, cette thématique des écoles privées (législation fédérale et particularités cantonales) a été soumise à l'analyse du groupe latin « Affaires juridiques FP ».
- *Dessinateur-trice constructeur-trice sur métal CFC* : l'OrTra souhaite rapatrier l'ensemble de la formation à Fribourg afin que les cours théoriques et pratiques soient plus proches. Ceci impacte directement le canton de Vaud qui dispense actuellement cette formation, et les autres cantons doivent se positionner sur l'enclassement de leurs élèves. Il est décidé dans un premier temps que les cantons de Vaud et de Fribourg analysent cette problématique en bilatéral, qui pourra être remontée en CLPO si nécessaire.
- *Cartographie de la formation professionnelle romande de la CREME* : le projet de remplacer le fichier des lieux d'enseignement de la CAI par un site internet cartographiant l'ensemble des offres de formation des cantons se poursuit. Le président de la CREME a été convié à présenter l'avancement des travaux lors de chaque séance 2022. En fonction de l'avancement du projet au niveau CAI, une présentation pourra se faire par la suite en CLPO.

Présidence : Laurence Knoepfler Chevalley (NE).

Secrétariat : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations :

Arrivée de Janine Boss (BE) en mars. Karin Petitdemange-Niederhauser (GE) a remplacé Erwin Fischer en mars. Départ de Clément Schaffter (JU) en février. Arrivée de Jodok Kummer (VS) en janvier.

>>

Degré secondaire II

Commission de coordination « Cours interentreprises – CCIE »

La CCIE est un instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO. Elle a pour but d'harmoniser les pratiques et de favoriser les échanges entre les cantons et les Fonds cantonaux en matière de surveillance, de gestion informatisée des cours interentreprises (CIE) et de remboursement aux différents prestataires.

La CCIE a traité divers sujets dans le but d'homogénéiser les pratiques cantonales ou de résoudre des problèmes particuliers. On peut notamment citer :

- la prise en charge intercantonale des coûts des CIE dans le cadre des écoles de commerce pour les stages en 4^e année ;
- une proposition de mise à jour de la QualCIE ;
- le financement des rattrapages CIE pour la profession d'agriculteur-trice CFC.

La CCIE suivra les discussions actuellement en cours au niveau suisse pour modifier le mode de financement des CIE et y participera si nécessaire.

La CCIE a siégé les 31 mars et 29 septembre.

Présidence : Jean-Daniel Zufferey (VD).

Secrétariat : Jacqueline Gyger (SG-CIIP).

Mutations :

Jonathan Chevrolet (JU) a quitté la commission fin juillet. Roman Helfer (NE) remplace Marion Othenin-Girard dès juin. Arrivée de Tanja Fux (VS) en mars.

Commission de coordination « Enseignement de la culture générale – CeCG »

La CeCG est un instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO pour toute question relative à l'enseignement de la culture générale (eCG). Elle a principalement pour tâche de coordonner cet enseignement entre les cantons de la Suisse latine et d'accompagner la mise en application des révisions du Plan d'études cadre fédéral relatif à la culture générale.

La CeCG a suivi de près les travaux du projet national de réforme de l'enseignement de la CG, actuellement en cours, en y étant fortement impliquée : plusieurs de ses membres participent activement aux différents groupes de travail mis sur pied au niveau suisse. Ils ont transmis les informations sur l'avancée des travaux dans le cadre des rencontres de la commission, laquelle a été en mesure d'échanger sur les enjeux et les points de vigilance à observer. Cette bonne représentation favorise la défense de la position latine au sein du projet national, malgré la difficulté ressentie au niveau de l'organisation de projet qui complique les travaux.

La CeCG aura également pour vocation d'accompagner la mise en œuvre de la réforme fédérale dans les cantons de l'espace CIIP en favorisant les échanges et collaboration tout en proposant des solutions d'harmonisation.

La CeCG s'est réunie le 21 mars en présentiel ainsi que les 15 novembre et 14 décembre par visioconférence.

Présidence : Sylvain Rudaz (GE) jusqu'en février ; Sadri Shili (SG-CIIP) a.i. depuis mars.

Secrétariat : Jacqueline Gyger (SG-CIIP).

Mutations :

Ana Cujean (GE) remplace Anne-Marie Munch dès novembre. Jean-Pascal Luthi (JU), a.i. remplace Tristan Muller dès décembre

>>

Commission de coordination « Formation et qualification des adultes – CFQA »

La CFQA a pour but de développer la collaboration intercantonale dans le domaine de la formation et de la qualification des adultes. Elle traite notamment des formations prévues dans le cadre de l'article 32 LFPr (formation continue à des fins professionnelles) et aboutissant à un CFC ou à une AFP, des procédures de reconnaissance et de validation des acquis, des formations modulaires et des formations initiales basées sur un contrat d'apprentissage.

La CFQA poursuit très activement sa collaboration avec la commission nationale CSFP-CFQA. Cette dernière est notamment chargée de faire entendre la voix des cantons auprès du SEFRI et des OrTra et est responsable de plusieurs projets Formation professionnelle 2030.

La CFQA joue par ailleurs un rôle majeur dans les questions opérationnelles entre cantons, qui s'échangent un nombre croissant de candidat.es, toutes voies confondues. Cette responsabilité va encore s'accroître ces prochaines années avec l'augmentation programmée du nombre d'adultes souhaitant se qualifier. Dans ce contexte, la mission de « veiller à renforcer la coordination intercantonale concernant l'ouverture de filières et de formations modulaires s'adressant aux adultes » a été ajoutée au mandat de la CFQA pour la période administrative 2020-2023. Cette tâche impliquera une collaboration étroite avec la CAI.

En 2022, la CFQA a siégé à trois reprises : le 19 janvier par visioconférence, et les 7 juin et 21 septembre en présentiel. Les sujets suivants ont été débattus :

- *Groupe d'échange opérationnel latin de bonnes pratiques* par visioconférences, ouvert à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs concerné.es au sein des services cantonaux d'orientation et de formation professionnelle. Trois séances ont eu lieu : les 9 juin, 3 et 29 novembre. La prise en compte des acquis en culture générale a principalement été traitée, et en particulier la question des dispenses liées à des titres formels. Une *Recommandation latine concernant la prise en compte des acquis en CG pour les adultes visant une qualification de niveau Secondaire II* a été établie et résume les pratiques sur lesquelles se sont mis d'accord les cantons ayant participé à ces échanges. Au vu des excellents retours des participant.es, ce groupe poursuivra ses échanges en 2023.
- *Suppression de l'examen de connaissances professionnelles dans la FPI : impact sur les adultes*. Ce point a été abordé lors de plusieurs séances. Les cantons sont partagés entre leur souhait de supprimer cet examen pour les apprenti.es et les problèmes que cela entraîne pour les adultes. La SCOP (sous-commission latine des procédures de qualification du CSFO) a informé la CFQA de sa position officielle avant de la communiquer à la CSFP-CDP (commission Développement des professions). Celle-ci a pris acte de cette position. La CSFP-CDP suivra ce projet.
- *ASE art.32 : application des nouvelles conditions d'admission fixées dans l'ordonnance de 2021*. Un avis de droit du SEFRI, stipulant que ces nouvelles conditions d'admission peuvent être appliquées immédiatement, a été transmis aux membres CFQA pour permettre une application dans les cantons qui le souhaitent. Les membres CFQA ont débattu de cette nouvelle disposition.
- *Attribution des dispenses* : un recensement des pratiques cantonales est en cours d'élaboration.
- *Rapport CSFP-BASS sur les coûts directs et indirects de la FPI pour adultes – inventaire des possibilités et des déficits de financement en Suisse* : ce document a été accueilli favorablement par les membres de la commission, unanimes sur le fait que ses conclusions inciteront les cantons à faire avancer le dossier dans leur canton respectif, notamment pour la gratuité des cours pour adultes, les coûts de la VAE, les coûts des examens, la gestion des CIE.
- *Admission aux qualifications pour adultes pour les personnes résidant à l'étranger* : un relevé des pratiques cantonales pour le financement des cours préparatoires art.32 et VAE a été réalisé.
- *Contenu des dossiers des preuves VAE ASSC* : pratiques cantonales sur les compétences à traiter et ne pas traiter par les candidat.es. Cette thématique est en cours d'étude.
- *Conditions de réussite ASE* : la CFQA a relevé des erreurs dans les documents VAE de l'OrTra. Ceci a été signalé au SEFRI et à l'OrTra pour rectification. Les cantons latins travailleront ensemble pour la réalisation des documents d'évaluation.
- *Procédures de qualification 2022 pour les adultes*. Elles se sont déroulées de manière normale, et les « plans B » prévus dans certaines professions n'ont pas eu à être utilisés.
- *Comptabilisation des échecs en VAE, date de remise des dossiers VAE* : les pratiques cantonales ont été discutées. >>

Degré secondaire II

Présidence : Florent Cosandey (BE).

Secrétariat : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations :

Arrivée de Raphaël Crittin (VS) début janvier. Patrick Dufour (VD) remplace Guillaume Ruiz, a.i. dès mai.

Commission de coordination « Coopérations multilatérales et européennes – CME »

La CME est instituée en qualité d'instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO dans le but d'assurer les relations et la coordination avec des organes suisses ou européens de coopération multilatérale dans le domaine des formations professionnelles et générales, ainsi que de la formation des adultes.

Au cours de l'année 2022, la CME a notamment abordé les problématiques suivantes :

- *Covid-19* : la commission s'est intéressée à un cas pratique et a dressé un état de situation intercantonal pour savoir « comment dans les différents cantons latins était financé le rapatriement d'un.e jeune lorsque les conditions sanitaires changeaient soudainement ».
- *Erasmus+ 2022-2027* : Movetia a présenté un point de situation lors de chaque séance. Ces informations sont précieuses pour les cantons pour orienter les stratégies cantonales en matière de mobilité pour les années à venir.
- *Organismes intermédiaires (partenaires) avec lesquels collaborent les cantons dans différents pays* : lors de chaque séance, la commission a tenu à jour le tableau synthétique imaginé en 2021 et répertoriant les adresses et principales données des partenaires étrangers des différents cantons latins.
- *Stratégies de mobilité, projets en cours et problèmes rencontrés* : la CME a dressé un état de situation dans les cantons, chez Movetia ainsi qu'à la HEFP.
- *Programme dans la formation professionnelle pour les échanges entre les régions linguistiques suisses* (son lancement est intervenu au printemps) : les délégué.es cantonaux ont profité de la présence de représentants de Movetia pour poser de très nombreuses questions pratiques.
- *Projet de mobilité commun à plusieurs cantons romands/latins* : la commission a adhéré à une proposition faite par une de ses membres, soit de déposer chaque deux ans auprès de Movetia un tel projet organisé à chaque fois dans un autre pays (européen pour commencer) et auquel peuvent librement adhérer tout ou partie des cantons romands/latins. L'assemblée CLPO a soutenu cette initiative en soulignant, d'une part, qu'elle pourra se déployer de façon volontaire, selon le principe de géométrie variable, d'autre part, qu'une lettre d'intention destinée à Movetia serait rédigée une fois connue l'esquisse d'un premier projet préparé par la CME.

La CME s'est réunie deux fois en 2022, les 18 janvier et 2 mai. Elle a pu compter sur le précieux concours de représentants de Movetia et d'un délégué de la HEFP. Lors d'une troisième réunion prévue en automne, l'auteure de la proposition susmentionnée aurait dû présenter un projet de lignes directrices pour les futurs projets de mobilité, mais suite à un impondérable ne lui permettant plus d'être présente, la séance a été annulée.

Présidence : François Piccand (FR).

Secrétariat : Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations :

Christel Kaiser (NE) remplace Nada Girardot dès août. Marina Grolimund (HEFP) remplace Erik Swars dès mai.

>>

Commission de coordination « Maturités professionnelles – CMP »

La CMP a pour mandat de conseiller et d'assister la CLPO et le SG-CIIP dans la mise en œuvre des maturités professionnelles et, notamment, de superviser l'élaboration et le suivi des référentiels romands d'évaluation pour les examens finaux de MP dans les branches du domaine spécifique et la branche Mathématiques du domaine fondamental. Elle propose des solutions d'harmonisation intercantonale pour les questions relatives à la MP et contribue à la promotion ainsi qu'au maintien de la qualité de la maturité professionnelle.

En 2022, la CMP a siégé à trois reprises : les 29 mars et 3 novembre en présentiel, le 10 octobre en visioconférence. Les principaux thèmes abordés et/ou poursuivis ont été :

Travaux des 15 groupes de branches :

- Pour la session 2023, les groupes ont repris les tâches de leur mandat : actualisation des référentiels et comparaison des épreuves cantonales 2022. L'ensemble des travaux a ensuite été analysé par la CMP lors de sa séance de novembre et les référentiels ont pu être validés et transmis dans les délais impartis aux services cantonaux, aux fins de rédaction de leurs épreuves 2023. Un feedback a été transmis à chaque coordinateur et coordinatrice de groupe de branche.
- La notion de sécurité informatique a été ajoutée dans le mandat des groupes de branches : les coordinateurs, coordinatrices et membres des groupes sont sensibilisés aux risques de piratage.

Projet MP 2030 :

- *Sous-projet 2 (« Teilprojekt 2 ») – révision du Plan d'études cadre pour la maturité professionnelle (PEC MP)* : en septembre, les membres CMP ont été consultés par le SEFRI afin de fournir une liste d'enseignant.es pouvant être sollicités dans le cadre de ces travaux. Les membres CMP ont contacté en priorité les membres des 15 groupes de branches, puis des enseignant.es externes, et une liste a pu être remise à la secrétaire générale de la Table ronde des écoles professionnelles (TR EP) dans le délai impartit. L'un des membres CMP faisant partie du comité de la TR EP pour la sélection finale des enseignant.es, cela devrait permettre d'assurer une bonne représentation de la Suisse latine.
- *Représentation des directions d'écoles professionnelles dans les sous-projets 1, 2 et 3* : les membres CMP ont discuté sur la possibilité de proposer quelques candidatures. Trois noms ont pu être avancés.
- *Maintien de la MP1 en parallèle des cours CFC pour les métiers qui basculeront dans un enseignement par compétences opérationnelles pour la partie CFC* : le canton de Vaud a partagé sa préoccupation liée à l'arrivée des CFC déclinés en compétences opérationnelles et sur la manière de continuer à offrir la MP1.
- *Employé.e de commerce dès la rentrée 2023-2024* : état des lieux et réflexions sur les démarches en cours dans les cantons, notamment sur les projets de grilles horaires.
- *Passage d'une voie maturité gymnasiale à une voie MP-ES à plein temps en 2^e année* : pratiques cantonales concernant l'admission comme élève régulier ou comme élève avec promotion obligatoire au semestre suivant.
- *MP TASV en deux ans (en emploi)* : discussion sur la légitimité d'une exclusion de la formation en cas de résultat insuffisant en Maths fondamentales après examen anticipé.
- *Filières e-learning* : discussion sur le projet du SEFRI, qui a mandaté une étude sur le blended learning. La CMP continuera à suivre cette thématique.
- Tenue à jour du site PER-MP.

La CMP est tenue informée des travaux de la Commission fédérale de la maturité professionnelle (CFMP) par son vice-président, également membre CMP : les travaux de révision de l'OMPr 2009 et du PEC-MP 2012 prendront notamment appui sur une série de rapports, dont le rapport econcept *Évaluation de l'aptitude aux études HES des titulaires d'une maturité professionnelle*, les rapports de la CFMP au SEFRI *Recommandations sur les mesures d'amélioration* et *Bilan des procédures de reconnaissance*. Le rapport de l'OBS IFFP de janvier 2020 *MP – Parcours de formation, défis et potentiels* (rapport de tendance 4) fait l'objet d'un suivi par un groupe de travail de la CSFP.

Présidence : Tanja Fux (VS).

Secrétariat : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

>>

Mutations :

Départ de Katia Sartori (NE) fin septembre, intérim de Loïc Chollet de septembre à novembre, arrivée de Pierre-Yves Moret en décembre. Arrivée de Claudio Del Don (TI) en juin.

Commission de coordination « Maturités spécialisées – CMS »

La CMS a pour mandat de conseiller et d'assister la CLPO s'agissant de la mise en œuvre des Maturités spécialisées (MS), d'émettre des avis et des recommandations à son intention, ainsi que de dresser un état des lieux d'une part des réalisations et expériences en cours dans le champ des Maturités spécialisées, d'autre part des différences et problèmes constatés.

En 2022, la CMS a procédé, lors de chaque séance, à un tour d'horizon sur ce qui se passe dans les cantons, à la HES-SO et à la CECG SRT. En sus, elle a notamment :

- Suivi l'évolution du dossier Modules complémentaires Santé dans les HES, y compris l'échéancier des différentes étapes prévues au niveau national.
- Suivi l'évolution des travaux liés à la nouvelle procédure de Régulation Santé et Travail social qui sera appliquée au terme de l'année scolaire 2023-2024.
- Échangé sur les avantages et inconvénients liés au moment où intervient la régulation dans la Santé et dans le Travail Social (avant ou après les modules complémentaires).
- Pris régulièrement connaissance des abandons et échecs au cours et au terme de la première année d'étude dans les filières Bachelor Travail social, Santé (sauf soins infirmiers et TRM) ainsi que Design & Arts visuels, pour identifier les éventuels problèmes rencontrés par les porteuses et porteurs d'une MS obtenue dans les domaines correspondant du secondaire II.
- Bénéficié, lors de sa dernière séance, d'un rapport synthétique réalisé et présenté par le délégué du domaine Design et Arts visuels HES-SO à partir de statistiques établies sur plusieurs volées. Elles concernent les quatre écoles romandes (ECAL Lausanne, EDHEA Valais, HEAD Genève et HEAB Berne/Bienne) et fournissent de précieux enseignements aux responsables cantonaux de la MS Arts et Design.

Lorsque les décisions auront été prises par rapport aux deux premiers points susmentionnés, le domaine Santé de la HES-SO et la CMS dialogueront étroitement pour identifier la teinte du futur PER MS Santé, resp. si l'actuel PER devrait être légèrement ou conséquemment révisé.

La CMS a siégé à trois reprises en 2022, soit les 4 mai, 8 septembre et 29 novembre.

Présidence : François Piccand (FR).

Secrétariat : Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations :

Frédéric Moix (CECG SRT) remplace Anne-Lucie Vergères dès janvier. Laurence Robatto (HES-SO) remplace Anne Jacquier-Delaloye dès mars. Sabine Kaufmann (GE) remplace David De Vito dès août. Pierre-Yves Moret (NE) remplace dès décembre Loïc Chollet (NE) qui a remplacé a.i. Katia Sartori. Départ de Sylvain Chollet (VD) en décembre.

Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP

L'UMER-FP a pour mandat d'analyser les besoins en moyens d'enseignement dans la formation professionnelle initiale romande, de développer lesdits moyens lorsque le besoin est ubiqué et objectif, ainsi que d'en assurer la distribution dans les écoles professionnelles. Le cadre du mandat repose sur un projet intercantonal CIIP, subventionné par le SEFRI, dont le principe fondamental fixé est de fournir des moyens d'enseignement adéquats, actuels, au prix le plus avantageux, en particulier pour répondre aux besoins avérés des filières de formation à petits effectifs. Le projet SEFRI est quadriennal et reconductible, la période en cours s'achevant à fin 2025.

L'UMER-FP constitue une entité spécifique, profitant de synergies et d'instruments communs avec l'UMER-SO. L'unité s'appuie essentiellement sur le travail de la CREME, commission permanente instaurant le lien avec les écoles professionnelles et dont la composition est représentative des cantons et des domaines de formation.

Le projet SEFRI prévoit également une structure italophone spécifique, le *Gruppo di Lingua Italiana per i Materiali d'Insegnamento* ([GLIMI](#)) qui dépend structurellement du canton du Tessin.

L'UMER-FP travaille en étroite collaboration avec les écoles professionnelles, la HEFP, ainsi que de nombreuses associations professionnelles, dont elle distribue les ouvrages pour la Romandie. Elle fait également appel à un partenaire technique tiers pour la gestion opérationnelle de son activité, en particulier la mise en page, la fabrication, la distribution et la facturation de ses ouvrages. Le site www.cataroproshop.ch permet l'achat direct de l'ensemble du catalogue.

Le groupe MENU (Moyens d'enseignement numériques) dépendant de l'UMER-FP assure une veille technologique et favorise le développement et le partage de séquences didactiques répertoriées sur le site www.menucreme.ch, en libre accès.

En 2022, l'UMER-FP a pu commencer les travaux de développement de la nouvelle plateforme numérique **NovaPro**. L'entreprise IDEATIVE Sàrl, basée à Carouge GE, s'est vu confier le mandat de développement à l'issue de l'appel d'offre. Ce projet prévoit à la fois des outils de gestion automatisés pour le monitoring de l'activité commerciale de l'unité, mais également un environnement numérique de travail pour les utilisateurs des moyens d'enseignement du catalogue CREME. L'UMER-FP tend également à œuvrer de manière générale dans la formation professionnelle romande en collaborant à différents projets dans la continuité du dispositif d'édition de moyens d'enseignement et/ou dans l'intérêt direct des élèves.

Responsable de l'UMER-FP : Sadri Shili (SG-CIIP).

Coordination des projets et administration : Christine Furter (SG-CIIP).

Chef de projet commerce et numérique : Romain Marion (SG-CIIP).

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME



Sadri Shili, SG-CIIP
président CREME

Mandat

La commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement (CREME) est chargée de l'analyse des besoins, de la validation des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la formation professionnelle, pour le compte de l'UMER-FP.

La CREME est composée de sept délégué.es cantonaux, chacun.e responsable d'un domaine de formation. Les principaux partenaires de l'UMER-FP y siègent ou y sont invités permanents, comme le SEFRI et la coordination nationale du projet, la CLPO, la HEFP, le GLIMI, la Fédération des écoles techniques.

En 2022, la CREME a poursuivi avec son partenaire opérationnel l'amélioration et le développement de l'application e-book permettant la transposition de l'usage des ouvrages papier au format numérique, de manière interactive. L'application en projet pilote depuis l'année scolaire 2019-2020 est pleinement opérationnelle et ouverte à l'ensemble du catalogue depuis la rentrée 2020. Le développement du catalogue disponible au format numérique s'est généralisé au gré des besoins constatés dans les institutions de formation.

Le projet de moyens d'enseignement accompagnant la réforme des formations commerciales lancé en 2021 s'est poursuivi en 2022 avec la fin de la rédaction des ouvrages pour la première année de formation. Les travaux pour la deuxième année ont débuté à l'été 2022. Le chef de projet est épaulé par cinq coordinatrices et coordinateurs qui gèrent plus de trente rédactrices et rédacteurs.

Le développement des moyens d'enseignement *stricto sensu* peut être résumé comme suit, le détail du catalogue étant consultable sur www.cataroproshop.ch :

1. Mises à jour

- 1 ouvrage du domaine Arts appliqués
- 65 ouvrages issus de la collection Économie & Société, dans le domaine Commerce
- 5 ouvrages dans le domaine Construction
- 1 ouvrage dans le domaine Terre & Nature

2. Créations

- Gestionnaire du commerce de détail – Culture générale 1^{re} année, dans le domaine Commerce
- Detailhandelsfachleute – Allgemeinbildung – 1. Jahr, dans le domaine Commerce
- Aide-maçon AFP – Calcul professionnel – Entreprise et environnement – 1^{re} année, dans le domaine Construction
- Création pour fleuriste, dans le domaine Terre & Nature

Données factuelles

La CREME s'est réunie à quatre reprises, les 10 février, 19 mai, 9 septembre et 10 novembre 2022.

Présidence : Sadri Shili (SG-CIIP).

Mutations : Arrivée de Tatiana Lurati et Catya Lofaro pour le GLIMI. Départ de Jean-Bernard Feller, représentant le Jura et le domaine de la construction.

Degré secondaire II

Commission de coordination romande des économes de la formation professionnelle, CREFP



*Sadri Shili
président a.i. CREFP*

Mandat

La commission est chargée de l'évaluation des besoins quantitatifs des ouvrages, ainsi que de leur commande et de leur diffusion au sein des centres et écoles de la formation professionnelle des cantons romands.

La CREFP réunit les représentant.es des écoles en charge de la distribution des ouvrages au sein de leur établissement, en particulier les ouvrages du catalogue CREME.

La CREFP occupe une fonction consultative et favorise les relations entre l'UMER-FP, la CREME et les usagers des moyens d'enseignement, du point de vue de leur distribution. Les informations sur l'évolution du catalogue, les pratiques de prix et de livraison y sont notamment évoquées, de même que les problèmes spécifiques rencontrés par les écoles. La commission permet en outre à ses membres d'échanger de bonnes pratiques, de collaborer et d'entretenir un réseau prolifique dans une profession qui n'en connaît pas d'autre.

Données factuelles

La CREFP s'est réunie le 7 avril 2022.

Présidence ad intérim : Sadri Shili (SG-CIIP).

Assistance administrative : Christine Furter (SG-CIIP).

PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

Point 3.4 du programme 2020-2023

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS



Philippe Willi
président de la CLPS

MANDAT

La conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) traite de l'ensemble des problématiques relevant de la pédagogie spécialisée pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans. Ses travaux s'inscrivent dans l'une des priorités politiques du programme d'activité de la CIIP 2020-2023.

Soutien au développement de l'école à visée inclusive

L'essor de l'école à visée inclusive rend indispensables des liens forts entre les responsables de la pédagogie spécialisée et les responsables de l'école régulière. Suite à une journée de réflexion sur le thème de la compensation des désavantages (CdD) à l'école obligatoire mise sur pied conjointement avec la CLEO et le soutien du CSPS en 2022, la CLPS a approuvé un protocole visant à soutenir la mise en œuvre de la CdD sur lequel chaque canton peut s'appuyer dans ce domaine, selon les besoins de son organisation spécifique.

La CLPS a démarré une réflexion sur les obstacles qui se dressent devant toutes les personnes concernées actives dans le domaine de l'école à visée inclusive ou concernées par celle-ci en vue de déterminer des leviers d'actions qui pourraient être appréhendés conjointement avec la CLEO dès 2023.

Les [fiches](#) d'information destinées au corps enseignant de l'école régulière, rédigées par le CSPS sur mandat de la CLPS, constituent un instrument très apprécié dans le soutien au développement d'une école à visée inclusive. La mise à jour des fiches par le CSPS a été achevée en 2022. Une dernière fiche sur les difficultés de comportements est attendue en 2023.

Augmentation des cas dans l'enseignement spécialisé

La CLPS s'est adjoint le soutien du CSPS pour une analyse détaillée de l'évolution du nombre de situations relevant de la pédagogie spécialisée au niveau suisse. Les conclusions ont fait l'objet d'une présentation à la CSG en début d'année.

Pédagogie spécialisée – situation de l'emploi

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la procédure d'évaluation standardisée (PES) par la COPES, la CLPS a soutenu la mise sur pied de la 3^e volée de formation continue latine en matière de PES ainsi que d'un colloque ouvert à un public plus large.

La CLPS a pris note de l'existence de différents groupes de professionnel.les de la pédagogie spécialisée qui s'organisent de manière informelle au niveau intercantonal. Elle a initié un recensement de ces groupes et de leurs objectifs afin de mieux comprendre leurs besoins en vue d'un soutien éventuel de sa part. >>

Pédagogie spécialisée

La CLPS a bénéficié des résultats de travaux initiés par un certain nombre de cantons latins visant à déterminer les critères d'accès à la psychomotricité pour les enfants âgés de 0 à 4 ans.

Les résultats d'un état des lieux de la situation de l'emploi dans le domaine de l'enseignement spécialisé réalisé conjointement par l'IRD et le CSPA met en exergue la complexité de la démarche dans la mesure où, malgré un travail minutieux de définition des indicateurs, les réalités cantonales sont très différentes. Cet état de fait empêche toute interprétation univoque des résultats. Dans ce contexte, la CLPS a pris le parti de déplacer son focus et de se concentrer sur les leviers auxquels recourent les cantons pour favoriser l'entrée en formation des enseignants spécialisés. Elle poursuit les travaux dans ce domaine.

Soutien au développement de MER – imprimés ou numériques – accessibles

La CLPS est régulièrement informée par le SG-CIIP sur la prise en compte de l'accessibilité dans le développement des nouveaux MER.

Elle invite également régulièrement les représentants de la CLPS qui siègent au sein de la CORES à l'informer sur les travaux de cette commission en lien avec le domaine de la pédagogie spécialisée.

Suivi de dossiers développés au niveau suisse

Reconnaissance des diplômes en pédagogie spécialisée

Suite à des informations relatives aux travaux du groupe de travail de la CDIP œuvrant à la révision des règlements de reconnaissance des diplômes du domaine de la pédagogie spécialisée, la CLPS a manifesté son intérêt auprès de la CDIP à participer à la consultation mise sur pied au courant de l'automne afin de notamment souligner dans les nouveaux règlements les aspects indispensables à des formations préparant de manière adéquate les professionnels concernés également à une activité dans le contexte d'école à visée inclusive. La CLPS a eu la possibilité de faire part de sa position en décembre.

Autisme

La CLPS suit avec intérêt les travaux au niveau suisse relatifs au projet d'intervention précoce intensive auprès des enfants autistes (projet IPI) et échange régulièrement concernant les évolutions y relatives dans les différents cantons latins. La CLPS a estimé que les évolutions en matière d'autisme dans les cantons latins rendent superflue l'élaboration de recommandations en la matière et a renoncé à une mise à jour des recommandations soumises une première fois à l'AP-CIIP en 2017. Elle suivra toutefois avec attention l'évolution du dossier jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau cadre légal.

Assurance invalidité (AI)

Bien que l'ensemble des prestations de la pédagogie spécialisée relève de la compétence des cantons depuis l'entrée en vigueur de la RPT entre Confédération et cantons en 2008, des collaborations avec l'AI subsistent dans certains domaines : la CLPS a initié une comparaison des pratiques cantonales au niveau de la détection précoce dès 13 ans suite à l'entrée en vigueur début 2022 de la révision de la LAI ; elle poursuit par ailleurs une veille concernant l'évolution des pratiques des Offices AI dans les cantons en matière de financement des moyens auxiliaires des élèves.

Données factuelles

La conférence s'est réunie en plénière à cinq reprises, le 26 janvier, le 23 mars, le 29 juin, le 28 septembre et le 2 décembre.

Présidence : Andréa Fuchs Fateh (BE) jusqu'en juillet, Philippe Willi dès août.

Vice-présidence : Philippe Willi (NE) jusqu'en juillet, Guy Dayer (VS) dès août.

Assesseur : Guy Dayer (VS) jusqu'en juillet, Gabrielle Stiasny (GE) dès août.

Collaboratrice scientifique : Jacqueline Gyger (SG-CIIP).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutation : Véronique Weimer (VD) rejoint la CLPS en mars en tant que 2^e membre représentant le canton de Vaud.

Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée dans le domaine de la pédagogie spécialisée, COPES



Stéphane Noël
président de la COPES

MANDAT

La procédure d'évaluation standardisée (PES) est l'un des trois instruments de l'accord intercantonal dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 25 octobre 2007. La PES permet aux services responsables de l'enseignement spécialisé de déterminer les besoins individuels des élèves dans le domaine de la pédagogie spécialisée en vue de l'attribution des mesures renforcées dans les cantons romands et le Tessin. La COPES est chargée d'informer la conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) de l'état des travaux et des pratiques dans les cantons, ainsi que d'appuyer les utilisateurs de la PES dans le cadre de sa mise en œuvre.

Formation continue et colloque destinés aux utilisatrices et utilisateurs de la PES dans les cantons

Au cours de l'année 2022, les travaux de la COPES se sont concentrés sur la 2^e édition de la formation continue commune destinée aux professionnel.les chargé.es de compléter la PES dans les cantons afin d'assurer une mise en œuvre harmonisée de cet instrument au niveau de la Suisse latine et qui s'est déroulée en juin 2022. Elle a réuni 25 participant.es venant des cantons latins (exceptés Jura et Valais) durant un jour et demi.

Cette formation continue a été complétée par une demi-journée de colloque destinée à un public plus large de personnes concernées par l'utilisation de la PES dans les différents cantons. Ce colloque a réuni des interventions axées sur le point de vue des parents ainsi que sur le projet pédagogique avant de se conclure sous forme de table ronde interdisciplinaire devant un public de 86 personnes.

La formation continue et le colloque se sont déroulés à la HEP-BEJUNE qui a pris en charge le cadre organisationnel de l'ensemble, à satisfaction.

Données factuelles

La commission s'est réunie à deux reprises, le 18 mars et le 9 novembre.

Présidence : Stéphane Noël (FR).

Mutations : Véronique Weimer (VD) remplace Philippe Nendaz et Mattia Mengoni (TI) remplace Omar Pagnamenta.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE

Point 3.5 du programme 2020-2023

Conférence latine de l'orientation, CLOR



Andréas Häfeli
président de la CLOR

MANDAT

La CLOR est un instrument de travail de la CIIP au sens de l'article 10 des statuts. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière des élèves en âge de scolarité obligatoire ou postobligatoire, des jeunes et des adultes.

Plan d'action de la stratégie nationale

Suite à l'adoption de la stratégie nationale par la CDIP, la CLOR participe activement aux travaux de la CDOPU relatifs à la mise en œuvre du plan d'action : plusieurs de ses membres participent aux groupes de travail mis sur pied au niveau suisse et rendent compte – dans le cadre des différentes plénières de la CLOR – des travaux et réflexions en cours au niveau national. Ils renforcent ainsi la position de la Suisse latine dans ces divers travaux.

Orientation des adultes – [viamia](#)

La CLOR a publié – par l'intermédiaire du SG-CIIP – un communiqué de presse en vue d'informer la population romande de l'offre viamia qui a été mise en œuvre au niveau national en 2022. Elle s'est également positionnée relativement à la campagne de promotion organisée au niveau national en 2023 par les responsables du projet viamia.

Représentation de la CLOR au sein de diverses instances

Les membres de la CLOR veillent à ce que les cantons latins soient représentés dans toutes les instances et les groupes de travail intercantonaux latins et suisses importants, ainsi que dans des organes stratégiques dans le domaine de la formation des conseillères et conseillers en orientation professionnelle en vue d'y assurer la prise en compte de la sensibilité latine et de leurs réalités de terrain. À cet effet, la CLOR échange lors de chaque plénière sur l'avancée des travaux. Elle maintient par ailleurs une communication régulière avec le CSFO, par la participation de son directeur général aux plénières de la CLOR en tant qu'invité permanent ainsi que par la présentation de l'évolution de projets spécifiques (Euroguidance, programme de la formation continue, stratégie médiatique du CSFO, etc.) par des collaborateurs et collaboratrices du CSFO.

Échanges avec les responsables de la filière orientation de l'UniL

Après quelques années d'interruption, la CLOR a repris les échanges avec l'UniL et décidé de les institutionnaliser sur une base régulière afin d'assurer une meilleure compréhension et coordination des besoins et des objectifs de l'une et de l'autre dans les problématiques communes qui les occupent.

>>

*Orientation professionnelle, universitaire et de carrière***Collaboration avec les travaux du GT ressources numériques FG 33 de la CORES**

Les membres de la CLOR ont approuvé la collaboration des membres de son groupe d'échanges école obligatoire (GT IOSP) avec le groupe de travail de la CORES qui réunit des ressources didactiques numériques complémentaires concernant l'objectif FG 33 du PER *Construire un ou des projets personnels à visée scolaire et/ou professionnelle*. Les membres des deux groupes de travail réuniront leurs forces afin de sélectionner les ressources numériques en la matière.

Présentations sur des développements cantonaux et échanges sur les pratiques

Les membres de la CLOR se sont informés mutuellement de développements spécifiques dans leurs cantons respectifs par le biais de présentations sur des thèmes aussi variés que l'éducation au choix en collaboration avec le corps enseignant du secondaire I, le soutien des parents au moyen d'un support numérique dans l'accompagnement de leur enfant au moment d'entrer en formation postobligatoire ou encore les résultats d'une enquête sur les différences perçues entre les consultations en ligne et en présentiel.

Ils ont également échangé sur leurs pratiques respectives concernant la présence de l'orientation professionnelle sur les réseaux sociaux ou encore les instruments à disposition lors de l'accueil des stagiaires COSP au sein de leurs services.

Données factuelles

La conférence s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2022, soit les 4 février, 30 mars, 9-10 juin, 22 septembre et 1^{er} décembre.

Présidence : Andréas Häfeli (JU).

Vice-présidence : Cédric Vergère (VS).

Collaboratrice scientifique : Jacqueline Gyger (SG-CIIP).

Mutations : Massimo Genasci Borgna (TI) remplace Rita Beltrami au 1^{er} septembre.

FORMATION DES ENSEIGNANT.ES ET DES CADRES

Point 3.6 du programme 2020-2023

Conférence latine de la formation des enseignant.es et des cadres, CLFE



Jérôme Amez-Droz
président de la CLFE

MANDAT

La conférence latine de la formation des enseignant.es et des cadres (ci-après CLFE) traite de l'ensemble des problématiques relevant de ce domaine, dont l'exigence de coordination est inscrite dans la Convention scolaire romande, pour les divers degrés d'enseignement. La CLFE est constituée par des chef.fes de services/directeurs et directrices de l'enseignement et par les recteurs, rectrices ou directeurs, directrices des instituts de formation d'enseignant.es.

Éducation numérique

Cette thématique a occupé la CLFE de manière prépondérante au cours de l'année 2022.

Ainsi, après validation et mise à disposition des Hautes écoles d'un *Référentiel de compétences romand pour la formation initiale et continue des enseignant.es à l'éducation numérique (école obligatoire)* en 2021, un groupe de travail de la CLFE a élaboré en 2022 un *Référentiel de compétences pour la formation initiale et continue des enseignant.es du secondaire II académique et professionnel dans le domaine de l'éducation numérique*. Validé par la CLFE puis par la CSG fin août 2022, ce document a été mis à disposition des Hautes écoles à la rentrée universitaire. Les travaux sur ces référentiels continuent puisque les groupes de travail sont chargés de déterminer les niveaux de maîtrises à atteindre par les enseignant.es (en formation initiale et continue) ainsi que de proposer un outil d'(auto)évaluation pour les enseignant.es.

Outre ces aspects, l'éducation numérique a également occupé la CLFE par le biais de questions concernant un glossaire des termes dans l'éducation numérique, de la formation des formateurs F3 dans le domaine et du monitoring de l'implémentation du numérique dans la scolarité obligatoire.

Évolution de la profession

La CLFE a traité de la question de l'évolution de la profession enseignante de manière intensive au cours de l'année 2022. Ainsi, les différentes pistes de développement de la formation décrites par le rapport QuaPri (Développement de la qualification des enseignantes et enseignants primaires) publié par swissuniversities en octobre 2021, ont été analysées. Puis, en mars 2022, le CAHR a présenté un modèle d'évolution de la profession d'enseignant.e primaire qui ne se prononce pas pour l'une ou l'autre des propositions développées par le rapport QuaPri mais inscrit cette évolution dans le Life long learning (LLL). Le modèle maintient la formation de Bachelor mais insiste notamment sur une phase d'introduction à la profession institutionnalisée et une extension des possibilités de formations diplômantes et de formations continues certifiantes en cours de la carrière.

>>

Formation des enseignants et des cadres

Après présentations du modèle dans les différentes instances intercantionales, un *Projet Calliope* (romand) a été lancé. Un groupe de travail paritaire (HEP et services employeurs des cantons) a été chargé d'évaluer les possibilités et modalités d'opérationnalisation du projet dans les cantons en 2023.

Données factuelles

La conférence s'est réunie à 4 reprises, les 20 janvier, 6 avril, 15 juin et 30 septembre 2022.

Présidence : Jérôme Amez-Droz (NE).

Collaboratrice scientifique : Eva Leuenberger (SG-CIIP).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations : Olivier Maulini remplace Isabelle Mili (IUFÉ-GE), Luca Pedrini (TI) parti à la retraite en septembre, non encore remplacé.

Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF, COFORDIF



Stève Blaes
président de la COFORDIF

MANDAT

Une commission rattachée à la CLFE est instituée, en tant que « commission d'encadrement du dispositif de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation – FORDIF », sous la dénomination « Commission FORDIF ». Sa mission consiste à assurer, dans l'intérêt des cantons, le suivi stratégique et l'encadrement du Consortium scientifique chargé, par contrat de prestation de la CIIP du 31 mars 2008, de réaliser l'offre de formation FORDIF. La commission est composée de représentant.es des conférences de la CIIP, à savoir : la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO), la conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO), la conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS), des représentant.es des associations professionnelles, des directeurs, directrices, des enseignant.es et d'un.e invité.e permanent.e, délégué.e du comité de direction du Consortium FORDIF.

État des lieux des formations et validation du rapport d'activité de la FORDIF

Chaque année, la COFORDIF valide le rapport d'activité de la FORDIF et tient à jour les effectifs de la formation.

CAS en administration et gestion d'institutions de formation

Les 60 participant.es de la volée CAS 2021-2022 sont arrivé.es au terme de leur formation fin 2021 et ont rendu leurs mémoires. La remise des titres aura lieu en janvier 2023.

La volée CAS 2022-2023 avec 59 participant.es est à son 2^e semestre de formation.

DAS en gestion et direction d'institutions de formation

Un nouveau concept de DAS par cumul de crédits a été mis en œuvre à partir de 2020.

Ce DAS est composé de 15 crédits ECTS (5 modules de formation à 3 crédits ECTS, ou 4 modules de formation à 3 crédits ECTS et un travail d'approfondissement à 3 crédits ECTS). Ces éléments viennent s'ajouter au CAS en administration et gestion d'institutions de formation (15 crédits ECTS).

Les participant.es ont une période de 5 ans pour obtenir 15 crédits ECTS et déposer un dossier de validation menant à l'obtention du DAS.

Un calendrier de modules a été préparé. Il s'agit d'une sorte de plan de formation qui s'étend sur 3 ans avec 3 modules proposés par année (un par trimestre). Ce système permet aux candidat.es de préparer thématiquement leurs parcours.

Sur l'année civile 2022, un module sur « L'établissement d'un concept global de durabilité pour son établissement » a été proposé. Il a été suivi par 21 participant.es dont 18 l'ont certifié pour obtenir les ECTS à faire valider dans un DAS et 3 personnes l'ont suivi à titre de formation continue.

Un module « Capital humain et développement organisationnels » a été donné avec 15 participant.es (6 personnes l'ont certifié).

>>

Formation des enseignants et des cadres

Un module « Piloter un établissement à l'ère du numérique » s'est ouvert en septembre 2022 avec 17 participant.es.

Les premiers titres DAS selon cette nouvelle formule seront délivrés en janvier 2023.

Demande d'adaptation du programme CAS de la FORDIF

Émanant d'une demande de Mme la Conseillère d'État du canton de Vaud, Mme Cesla Amarelle puis repris par l'AP-CIIP, des adaptations du programme CAS ont été souhaitées sur les thématiques suivantes :

- Gestion de conflit entre adultes ;
- Gestion des carrières notamment par rapport à l'aspect du genre ;
- Gestion de crise.

La COFORDIF a travaillé sur les possibilités dans le système actuel de prendre en compte ces points et a transmis sa position à la CLFE qui de son côté en a informé l'AP-CIIP. L'organe destinataire a souhaité approfondir la discussion et un entretien regroupant les différents acteurs et actrices a eu lieu en mars 2022. L'AP-CIIP s'est montrée satisfaite de la présentation faite, de l'intégration de ces sujets dans les parcours CAS et DAS ainsi que du travail effectué par la FORDIF et la COFORDIF dans la formation des cadres.

Données factuelles

La commission s'est réunie à deux reprises le 8 mars et le 15 novembre 2022.

Présidence : Stève Blaesi, nommé à la présidence pour la période 2020-2023 (CLEO).

Collaboratrice scientifique : Eva Leuenberger (SG-CIIP).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations : Gabrielle Stiassny remplace Philippe Willi (CSPS).

Le consortium FORDIF est présidé en 2022 par Olivier Glassey de l'IDEAP/UNIL.

ÉDUCATION NUMÉRIQUE ET ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Point 3.7 du programme 2020-2023

Commission pour l'éducation numérique, CONUM



Christophe Cattin
président de la CONUM

MANDAT

Une commission permanente est instituée, sous le nom de commission pour l'éducation numérique (ci-après CONUM), en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil pour la CIIP dans le champ de la mise en œuvre d'une éducation numérique à tous les niveaux du système éducatif, de la veille technologique et pédagogique, ainsi que de la concertation entre la CIIP et diverses organisations partenaires.

Les travaux de la CONUM se basent sur le Plan d'action numérique (PAN), adopté par l'Assemblée plénière de la CIIP (AP-CIIP) en novembre 2018. Ils portent essentiellement sur les domaines d'action prioritaires qui constituent les cinq axes du PAN : l'élaboration de plans d'études, l'équipement, la formation des professionnel.les, la collaboration avec les Hautes écoles et la concertation et veille technologiques et pédagogiques.

Les membres de la CONUM ont pu largement échanger leurs visions et mener des réflexions avancées sur la place de l'éducation numérique dans l'école romande et dans le PER. La CONUM a fait part de ses réflexions aux organes permanents concernés. Les points de vues des cantons sur les différents axes du Plan d'action numérique ont été partagés à de nombreuses reprises. La CONUM est représentée au sein du réseau de délégués cantonaux pour la numérisation dans le domaine de l'éducation (CDIP/EDK) ce qui permet d'échanger également avec les autres cantons de Suisse.

La stratégie numérique de la CIIP est lancée

En septembre 2021, l'AP-CIIP a approuvé le mandat du Comité de pilotage pour la stratégie numérique des plateformes (...) de la CIIP (Copil StratNum). Ce projet vise à présenter à moyen terme l'ensemble des prestations numériques de la CIIP sur une plateforme unique.

Ce comité de pilotage a lancé les bases de la stratégie de mise à disposition des moyens d'enseignement et ressources numériques de la CIIP. Cette stratégie doit permettre aux cantons de partager leurs ressources ainsi que de mutualiser celles qui sont le plus intéressantes. Le Copil StratNum compte parmi ses membres un représentant de la COPED et un représentant de la CORES. Les exigences de la pédagogie spécialisée en matière de ressources numériques font partie intégrante de son mandat.

Formation des professionnel.les

La CONUM a poursuivi sa collaboration avec la CLFE pour élaborer un référentiel de compétences numériques pour la scolarité obligatoire (SO) et le postobligatoire (PO) (GT RC NUM) en collaboration avec le CAHR. Les référentiels de compétences SO et PO ont été mis à disposition des instituts de formation respectivement en 2021 et 2022. Actuellement, le groupe chargé d'établir ce référentiel continue ses travaux pour établir des niveaux de compétences en fonction des rôles et des profils des enseignant.es pour la scolarité obligatoire.

>>

Éducation numérique et éducation aux médias

L'excellente collaboration entre les Hautes écoles pédagogiques romandes, l'École polytechnique fédérale et la Haute école pour la formation professionnelle sont assurément une des clés qui explique la rapidité et la qualité des travaux sur les référentiels de compétences.

Tableau de bord de l'éducation numérique

La veille et le monitoring de l'éducation numérique en Suisse romande constituent une des missions principales de la CONUM. Au premier semestre 2022, l'AP-CIIP a validé la mise sur pied d'un dispositif pérenne de monitoring de l'éducation numérique romande.

Pour assurer le pilotage du dispositif, un Comité de pilotage pour un tableau de bord de l'éducation numérique (TdB EdNum) a été constitué. Il est chargé du suivi du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique dans l'espace latin de la formation dans les cantons. Ce comité de pilotage s'appuie sur un réseau de référents cantonaux latins qui, à travers des questionnaires, collecte les données qui doivent permettre d'établir un panorama des dispositifs de mise en œuvre de l'éducation numérique. Les données collectées concernent actuellement la scolarité obligatoire uniquement. Le prochain programme d'activité 2024-2027 permettra d'élargir le mandat au niveau secondaire II.

Un des mots pour le dire

Afin de favoriser le processus de convergence des dispositifs cantonaux en matière d'éducation numérique, un glossaire romand sera publié par la CIIP d'ici la fin de l'année.

Données factuelles

La CONUM a tenu cinq séances plénières en 2022, les 12 janvier, 29 mars, 31 mai, 7 septembre et 23 novembre.

Présidence : Christophe Cattin (JU).

Collaborateur scientifique : Serge Biefnot (SG-CIIP).

Secrétariat : Margaux Thiébaud (SG-CIIP), remplacée par Muriel Schneider dès novembre.

Expert.es attaché.es : Béatrice Joyeux-Prunel (UNI GE), Francesco Mondada (EPFL), Giancarlo Valceschini (CLEO, CLPS), Timon Rimensberger (FRITIC).

Site e-media et collaborations inter-institutionnelles

En 2022, l'unité « Médias » du SG-CIIP a notamment :

- assumé la responsabilité éditoriale et la gestion du site d'éducation aux médias www.e-media.ch, en poursuivant la production, l'actualisation et la mise en ligne de ressources pédagogiques recommandées et en diffusant deux infolettres à 1600 abonnés ;
- produit des catalogues thématiques de ressources audiovisuelles destinés à être insérés dans la plateforme du Plan d'études romand ;
- organisé la 19^e Semaine des médias à l'école en Suisse romande (cf. texte distinct) ; collaboré activement avec le Centre romand de formation au journalisme et aux médias (CFJM) à Lausanne et l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel ;
- collaboré avec la Radio Télévision Suisse (RTS), en vue de la valorisation de contenus audiovisuels au service des disciplines scolaires, notamment dans le cadre de l'émission « Y'a pas école ? », du Prix RTS littérature ados, de la web série « Raconter la guerre en Ukraine » et des dossiers thématiques de RTS Découverte ; réuni quatre fois le groupe de liaison chargé de concrétiser les collaborations avec la RTS ;
- produit les fiches pédagogiques liées aux projections scolaires du Festival de Fribourg, du festival Filmar en Amérique Latine et de certaines offres de Cinéculture, tout en coordonnant l'activité de la TRIBUNE des jeunes cinéphiles ;
- sélectionné chaque semaine des émissions TV recommandées à l'intention des centres de documentation cantonaux et des médiathèques romandes (un accord passé avec le CFDP, le SEM Genève, la HEP-BEJUNE et la HEP Valais assure la mise en ligne d'une sélection restreinte de ces émissions sur laPlattform.ch) ;
- participé aux séances du groupe stratégique « Jeunes et médias » de l'OFAS, dans le cadre du Programme national de promotion des compétences médiatiques ;
- pris part aux séances du comité de pilotage de Reflex (concours romand de courts-métrages des écoles et de la jeunesse), aux réunions de Cineducation et de Cinéculture, ainsi qu'au jury du Festival de l'Ultracourt ;
- préparé les conditions de validation comme moyen d'enseignement de l'application *Silence ! on tourne*, en collaboration avec le Service Ecoles-Médias du DIP GE ;
- rédigé une chronique mensuelle dans *l'Éducateur* en lien avec l'éducation aux médias ;
- assuré un cours dans le cadre du CAS MITIC de la HEP-BEJUNE, deux présentations lors d'une journée d'études organisée par le Centre d'études cinématographiques de l'UNIL, deux ateliers au Lycée Blaise-Cendrars (La Chaux-de-Fonds) et une conférence au CPNE sur le thème « S'informer à l'ère de la confusion ».

Statistiques de fréquentation du site e-media en 2022 :

- Utilisateurs : 20'042
- Sessions : 27'287
- Pages vues : 64'079
- Durée moyenne des sessions : 2 min 08
- Nombre de téléchargements de documents PDF : 589'956

Unité Médias

Collaborateurs scientifiques : Christian Georges et Jacques Déboeuf (SG-CIIP).

Collaboration d'une quinzaine de rédacteurs-pigistes externes.

Secrétariat : Jessica Sauser (SG-CIIP).

19^e Semaine des médias à l'école en Suisse romande (21-25 novembre 2022)

Après deux ans de restrictions liées à la pandémie de Covid-19, la Semaine des médias à l'école a pu se tenir dans des conditions quasi normales. Les professionnel.les des médias ont pu se rendre dans les établissements et des classes ont visité des médias. Comme en 2021, le thème *S'informer pour comprendre le monde* a été retenu.

Quelques chiffres pour résumer cette 19^e édition :

- 1 agence de presse, 60 médias de presse écrite, 6 chaînes de radio, 5 chaînes de télévision, 4 médias en ligne et un opérateur télécom ont été partenaires ;
- 1 site Internet spécifique (www.semainedesmedias.ch) et 1 fil Twitter (@SemainemediasCH) ont permis aux enseignant.es d'identifier les buts de la manifestation et l'ensemble des prestations proposées, télécharger les activités suggérées, commander du matériel pédagogique, solliciter une rencontre avec des professionnel.les des médias, ou un atelier pratique ;
- 8'087 visiteurs uniques ont été comptabilisés sur les sites www.e-media.ch et www.semainedesmedias.ch du 1^{er} septembre à fin novembre. Tout au long de l'année, plus de 100'000 fiches et documents spécifiquement liés à la Semaine des médias ont été téléchargés. Six enseignant.es sur dix partagent le matériel pédagogique avec des collègues qui ne consultent pas les sites ;
- 58 activités spécifiques ont été proposées aux classes, dont 7 inédites. Présentées dans des fiches pédagogiques en accès libre, elles étaient calibrées en fonction de l'âge des élèves (14 propositions d'activités au Cycle 1, 23 au Cycle 2, 27 au Cycle 3, 32 au Secondaire II) ;
- 16 supports vidéo (documentaires, web série ou émissions de télévision) ont été mis en ligne sur la plateforme en ligne du PER ainsi que sur laPlattform.ch ;
- 22 classes ont eu le privilège d'assister à l'un des dix ateliers pratiques différents proposés par l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel, la Maison du dessin de presse à Morges et le Comptoir des médias ;
- 4'600 exemplaires de journaux ont été distribués gratuitement aux classes qui en avaient fait la demande durant la Semaine des médias à l'école, grâce à la générosité des éditeurs partenaires ; cette offre était couplée avec des accès aux contenus en ligne (44 demandes) ;
- 10 épisodes de la web série « La Semaine des médias – Raconter la guerre en Ukraine » ont été diffusés sur les plateformes de la RTS, (à voir sur <http://www.semainedesmedias.tv>) ; cette série était associée à une fiche pédagogique sur les métiers du journalisme de guerre ; tout en accueillant neuf classes sur son site de Genève et six à Lausanne, la RTS a également animé deux ateliers consacrés aux *fake news* ;
- 131 projets de classes (un record !) ont été soumis au concours de Unes de journaux et 46 au concours d'interviews radio ;
- 7 cantons francophones ont été visités dans le cadre d'une tournée romande du RadioBus, mise sur pied pour la deuxième fois. Des classes bien préparées – avec le concours de professionnel.les des radios régionales – ont assuré des émissions en direct durant toute la Semaine des médias à l'école.

Responsable : Christian Georges (SG-CIIP).

Secrétariat : Jessica Sauser (SG-CIIP).

Éducation numérique et éducation aux médias

Portail unique *Moyens d'enseignement et ressources SO*

L'année 2022 a vu la mise en place du programme de projets StratNum comprenant :

- Une phase d'initialisation en vue d'un appel d'offres pour un portail unique regroupant toutes les plateformes de moyens d'enseignement de la scolarité obligatoire ;
- Une phase d'initialisation en vue d'un appel d'offres pour le remplacement de plusieurs logiciels de type CRM, Extranet ou Intranet ;
- La mise en place progressive d'une équipe informatique avec notamment l'engagement d'un « Requirement engineer ».

Plan d'études romand et Plateformes numériques

Évolution du Plan d'études romand (PER)

Conçu comme un référentiel évolutif, le PER, suite à sa rédaction initiale, a fait notamment l'objet de deux adaptations, d'une part relative à l'Anglais, en 2013, lors de l'introduction de cet enseignement en milieu de cycle 2, et d'autre part à l'introduction de l'Éducation numérique, en 2021, comme nouveau domaine disciplinaire pour les trois cycles. Ce nouveau référentiel pour l'Éducation numérique a été publié et mis en ligne à l'été 2021 et a fait l'objet d'exemplifications pour certains apprentissages.

Dès l'année 2022, des travaux ont été initiés pour concrètement réaliser l'intégration de l'Éducation numérique dans le PER comme nouveau domaine disciplinaire et effectuer les changements inhérents à cette introduction (disparition de FG-MITIG, nouveaux liens à concrétiser entre les différents domaines, ajustement des commentaires généraux notamment). La fin de ces travaux est planifiée pour 2024.

Développement et usage de la plateforme numérique PER-MER

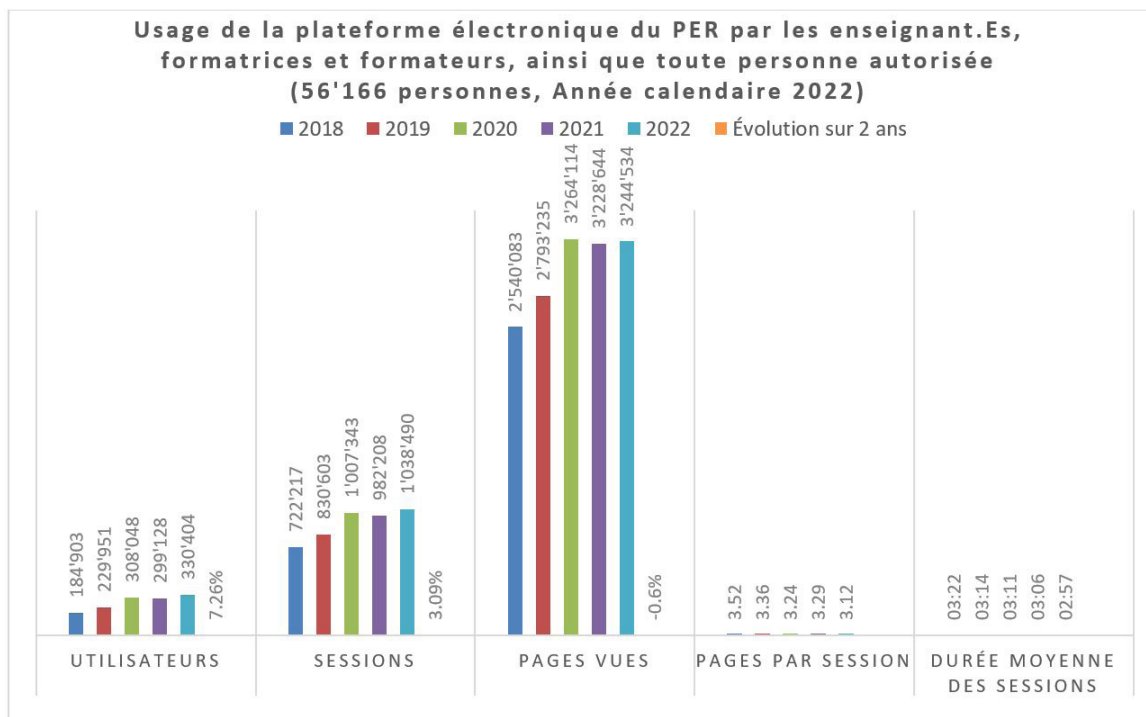
La plateforme numérique professionnelle du PER a vu son usage facilité et amélioré par de nombreuses adaptations et surtout par la mise en ligne, pour les enseignant.es, de la quasi-totalité des moyens d'enseignement officiels romands et de diverses ressources d'enseignement. On constate une augmentation sur deux ans de 7.26 % des utilisateurs et utilisatrices et de 3.09 % du nombre de sessions. La diminution de la durée et du nombre de pages consultées par session montre également que la plateforme a fortement gagné en efficacité. En tout, ce sont plus de 56'000 professionnel.les de l'enseignement qui sont inscrit.es sur ces plateformes intercantionales et qui bénéficient ainsi de l'ensemble des contenus des MER, tant les ouvrages des élèves que les commentaires didactiques et compléments numériques.

Au terme d'un projet pilote conduit de 2015 à 2017 pour préparer l'évolution technologique de la plateforme numérique, les nouveaux moyens de Mathématiques 1-2-3-4-5-6-7 et de Sciences de la nature 9-11 bénéficient depuis 2022 de nouvelles fonctionnalités pour les enseignant.es. La plateforme connaît une évolution continue sur le plan technique.

>>

Éducation numérique et éducation aux médias

Usage de la plateforme numérique du PER par les enseignant.es, formatrices et formateurs, ainsi que toute personne autorisée (56'166 personnes, année calendaire 2022)



Source : CIIP, plateforme du PER (PPER) (de janvier 2018 à novembre 2022).

Réalisation du tableau : Secrétariat général CIIP (2022).

Documents d'information

Des brochures d'information ont été publiées pour chacun des trois cycles en 2012 et 2013. Ces *Aperçus des contenus du PER* sont essentiellement destinés aux autorités scolaires, aux associations de parents, aux futur.es enseignant.es et aux diverses personnes intéressées externes au système scolaire. Un nombre important en est ainsi distribué chaque année par les DIP, les HEP et les associations faïtières. Bien plus encore d'exemplaires sont téléchargés par les personnes intéressées sur le site <http://www.ciip.ch/Plans-detudes-romands/Plan-detudes-romand-scolarite-obligatoire-PER/Plan-detudes-romand-PER> (cycle 1 : 153'355 dont 20'409 en 2022 / cycle 2 : 103'892 dont 11'490 en 2022 / cycle 3 : 90'059 dont 10'961 en 2022), faisant de cette documentation un bestseller avec plus de 347'306 téléchargements au total depuis 2012. Un document plus succinct est mis à la disposition des parents dans tous les cantons ; il a été traduit en 2014 dans les huit principales langues de la migration (albanais, allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, serbe, turc).

POLITIQUE DES LANGUES**Point 3.8 du programme 2020-2023****Commission langues et échanges (COLANG)**

Nicolas Bindschedler
président de la COLANG

MANDAT

La COLANG a charge d'approfondir et de coordonner un ensemble de travaux, hors plans d'étude et moyens d'enseignement, jusqu'ici dispersés ou en attente. Selon son mandat, elle agit « en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil pour la CIIP dans le champ de la politique des langues, de la politique linguistique et interlinguistique francophone, du statut et de la place du français et des langues nationales, de l'allophonie et de l'apprentissage de la langue d'accueil, des échanges linguistiques d'élèves et d'enseignants et de la promotion de la lecture et du goût de lire en milieu scolaire ». Les travaux de la COLANG s'effectuent principalement en groupes de travail ad hoc. La « Délégation suisse à la langue française » (DLF), constituée sous l'égide de la COLANG, prend quant à elle part aux travaux du réseau des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (réseau OPALE) et aux rencontres internationales se déroulant dans ce contexte.

COLANG et groupes de travail

La COLANG a tenu une seule séance plénière en 2022 ; il faut toutefois relever que les groupes de travail, la DLF et la SLFF tous rattachés à la COLANG, ont régulièrement poursuivi leurs activités. Elles seront détaillées ci-après.

Groupe de travail sur la didactique des échanges

Le groupe de travail sur la didactique des échanges vise, pour rappel, à élaborer un inventaire des points d'ancrage possibles des échanges dans les moyens d'enseignement de langues. Il faut souligner qu'il ne s'agit pas d'ajouter des activités, mais d'exploiter les activités existantes dans la perspective d'échanges linguistiques sous toutes les formes possibles. Pour l'allemand, les travaux sont terminés et les dossiers produits mis à disposition en ligne sur les pages dédiées aux moyens d'enseignement. L'anglais est à bout touchant. Il restera à voir si l'italien peut également être abordé, avec la difficulté toutefois de grandes différences entre cantons tant pour les moyens utilisés que pour les ressources allouées.

Groupe de travail français langue seconde

Les travaux et réflexions menés ont permis de réunir les informations sur les réseaux et les ressources matérielles et humaines mises à disposition dans les cantons dans les domaines du français langue seconde (FLS), ainsi qu'en ce qui concerne l'enseignement des langues et cultures d'origine (LCO). Bien qu'une forme de mutualisation puisse être envisagée, l'enseignement FLS et LCO demeure fortement rattaché aux contextes et besoins particuliers des cantons. Le groupe de travail envisage dès lors, à l'instar du travail réalisé pour la didactique des échanges, à poursuivre ses réflexions en lien avec les ancrages possibles du FLS dans l'enseignement. Dans la mesure où les événements récents imposent des priorités, notamment en termes d'intégration scolaire, l'accent sera mis sur le FLS, les cours LCO faisant par ailleurs l'objet de travaux menés de manière concertée par les HEP romandes, travaux suivis avec le plus grand intérêt par la COLANG. >>

Veille sur la langue

Pour assurer la veille sur la langue, la COLANG dispose d'une Délégation à la langue française – DLF, qui lui est rattachée. Il est à noter que le périmètre d'action de cette dernière s'étend au-delà de l'espace scolaire romand, et même au-delà des frontières nationales, au sein du réseau OPALE – organisme francophone de politique et d'aménagement linguistiques. Le détail du fonctionnement et des activités de la DLF sont développés ci-après.

Délégation suisse à la langue française (DLF)

Le mandat spécifique pour la DLF révisé courant 2020 et 2021 en concertation avec le SG-CIIP ainsi que le président de la COLANG a été approuvé par la COLANG au printemps 2022 puis confirmé par l'AP-CIIP en mai 2022. La nouvelle composition de la DLF a été avalisée en septembre ; la DLF compte désormais sept membres, y compris son président. Un réseau de correspondantes et correspondants sera par ailleurs établi ; ceci permettra à la DLF de fonctionner avec un nombre réduit de membres complété d'un cercle de personnes-ressources qu'il sera possible de solliciter plus ponctuellement et qui pourront également attirer l'attention de la DLF sur une panoplie élargie de préoccupations autour de la langue française en Suisse. Les membres en fonction sont :

- Virginie Borel, Directrice du Forum du Bilinguisme, Bienne
- Odile Cornuz, écrivaine, Neuchâtel
- Jean-François de Pietro, linguiste et didacticien des langues, La Chaux-de-Fonds
- Laurent Gajo, Professeur ordinaire à l'Université de Genève, École de langue et de civilisation françaises
- François Grin (Président de la DLF), Professeur ordinaire à l'Université de Genève, Faculté de traduction et d'interprétation
- Stéphanie Pahud, linguiste, Maître d'enseignement et de recherche en Lettres à l'Université de Lausanne
- François Piccand, Chef du Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré S2, DFAC Fribourg

Le président de la DLF poursuit différents mandats au sein d'instances tournées vers le plurilinguisme (Comité d'Helvetia Latina, institution qui promeut la pluralité culturelle et linguistique dans l'administration fédérale ; comité du Forum Helveticum, une fondation soutenue par la Confédération et qui s'engage en faveur de la compréhension culturelle et linguistique entre les différentes régions de Suisse) et la langue française (Conseil scientifique de l'Observatoire de la langue française de l'OIF ; Comité scientifique de l'Observatoire de la francophonie économique (OFÉ) ; Conseil scientifique du projet « Dictionnaire des francophones », piloté par le Prof. Bernard Cerquiglini).

Comme chaque année, la DLF a organisé une conférence publique dans le cadre de la SLFF (cf. ci-dessous), le 15 mars dans les locaux de la CIIP. Sous le titre *Et toi, tes régionalismes, tu les as trouvés où ?*, la conférencière invitée, Marine Borel (titulaire d'un doctorat en linguistique française, lectrice ou chargée de cours dans plusieurs universités suisses et responsable de projets au Forum Helveticum), a proposé un développement à la fois rigoureux et accessible autour du concept de régionalisme, agrémenté de très nombreux exemples de français européen, et suisse en particulier. Les informations détaillées sont disponibles sur le site de la [DLF](#) ou sur celui de la [SLFF](#).

OPALE

Comme chaque année, la DLF a assuré pour la Suisse la coordination du travail sur le livret *Dis-moi dix mots*, projet pris en charge par le réseau OPALE dans le cadre des activités liées à la SLFF. L'édition 2022-2023, *Dis-moi dix mots à tous les temps*, propose dix nouvelles à chute tout public, pouvant notamment être lues par un public jeune (adolescentes/adolescents). En plus de l'édition papier, le livret a été mis en ligne en novembre 2022 sur le site dédié du [ministère de la Culture français](#). L'autrice Tasha Rumley a produit un texte pour chacun des deux mots « suisses », *daredare* et *rythmer*. La DLF a contribué cette année à la rédaction de la préface du livret, qu'elle a coécrite avec la Direction de la langue française de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La rencontre annuelle des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (OPALE) a été organisée à Mons (B) du mercredi 12 au vendredi 14 octobre 2022, sous la responsabilité des organismes de la Fédération Wallonie-Bruxelles : la Direction de la langue française et le Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des politiques linguistiques.

>>

Politique des langues

La réunion des membres d'OPALE s'est tenue le mercredi 12 sur le site du Grand-Hornu et le matin du vendredi 14 à la maison Losseau à Mons. Elle a notamment permis de parler des projets communs d'OPALE et a abouti à une résolution, une *Recommandation relative à la création d'une instance internationale d'avis, d'observation, de documentation et d'aménagement linguistique de la langue française*, transmise par chacun des organismes à ses autorités de tutelle suite à la rencontre et en vue de la tenue du Sommet des chefs d'État et de gouvernement à Djerba les 19 et 20 novembre 2022.

Le colloque scientifique s'est tenu au Grand-Hornu le jeudi 13 toute la journée. Deux conférenciers suisses y ont participé à l'invitation de la DLF : Alexei Prikhodkine (Université de Genève) est intervenu sur le thème « D'un objet neutre à une conception plurielle : les représentations de la langue à l'aune du politique » ; Victor Saudan (prof. émérite en Sciences du langage et études francophones) a présenté une communication intitulée « Et d'un coup je me suis senti un peu francophone... L'influence des modalités de la formation des enseignants sur les représentations en contexte non francophone ».

La DLF a par ailleurs préparé deux revues de presse en vue de cette rencontre, à l'intention des membres d'OPALE :

- une revue de presse traditionnelle *Les langues dans la presse suisse – Articles du 1^{er} janvier au 30 septembre 2022*, offrant un aperçu des débats qui ont eu lieu dans la presse romande autour de la question des langues durant la période concernée ;
- une revue de presse spécifique *Traitement des thématiques « orthographe » et « écriture inclusive » dans les médias suisses du 9 juin 2021 au 30 septembre 2022*, qui donne une idée des réactions médiatiques suite à l'annonce des décisions de la CIIP quant à l'usage des rectifications orthographiques de 1990 et de « l'écriture inclusive » dans les nouveaux manuels d'enseignement du français.

Ces revues de presse ont été offertes aux membres d'OPALE mais, pour des questions de droits d'auteur, ne peuvent pas être diffusées plus largement.

Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF)

La 27^e édition de la SLFF a permis de boucler le cycle thématique initié en 2018 autour de la découverte des différentes francophonies du Monde par une dernière étape dédiée à *L'Europe francophone*. La plupart des événements a pu être présentée dans la rencontre, dans une quinzaine de villes de Suisse et du Liechtenstein, malgré des mesures et restrictions liées au Covid encore présentes. Quelques événements se sont encore déroulés en ligne afin d'élargir l'horizon des possibles et favoriser ainsi l'accès au plus grand nombre.

La soirée d'inauguration, qui a été remplacée par une soirée de clôture en raison des derniers aléas du Covid, s'est déroulée à Berne devant 170 invités, dont une trentaine d'élèves, venus des quatre coins de la Suisse ainsi que de France. Elle était animée par l'humoriste belge Bruno Coppens qui a su ravir les invités tant culturels, pédagogiques, diplomatiques ou encore de soutien de la SLFF.

Cette édition 2023 de la Semaine s'est finalement déroulée sur presque trois semaines, en raison notamment de l'étendue prise par le festival des « Journées FrancoFilms » de Berne, également coordonné par la SLFF, dont l'affiche présentait douze films en collaboration avec autant de représentations diplomatiques francophones sises en Suisse.

Plusieurs artistes invité.es par la SLFF se sont produits dans différentes villes et/ou ont animé des ateliers dans les écoles. L'Europe francophone était omniprésente, servant de fil conducteur au programme culturel, avec ses rencontres, spectacles, conférences, projections de films et autres concerts présentés au public de nos différentes régions, mais aussi dans les activités pédagogiques proposées aux élèves de tous nos cantons. Ceux-ci ont ainsi pu bénéficier d'une large offre d'ateliers – d'écriture avec un poète, un rappeur et un humoriste, de rencontre avec un écrivain et de BD avec une bédéiste belge – ou encore de films, ainsi que de nombreux dossiers pédagogiques élaborés par deux Hautes écoles suisses mandatées à cette occasion.

Ces documents, qui présentent une diversité de sujets sociétaux et culturels en lien avec la thématique de *L'Europe francophone*, restent disponibles en ligne sur slff.ch. Avec ceux des années précédentes, enseignant.es et élèves disposent désormais d'une banque de ressources précieuse.

>>

*Politique des langues***Données factuelles****COLANG :**

Présidence : Nicolas Bindschedler (GE).

Collaborateur scientifique : Andreas M. Dutoit Marthy (SG-CIIP).

Secrétariat : Nathalie Nazzari (IRDP).

DLF :

Présidence : François Grin (UniGE).

Collaboratrice scientifique : Virginie Conti (SG-CIIP).

Secrétariat : Nathalie Nazzari (IRDP).

SLFF :

Coordinatrice : Isabelle Biedermann.

Secrétariat : Nathalie Nazzari (IRDP).

Mutation : Vesna Wicht (SG-CDIP) a remplacé Bernard Wicht.

Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR

MANDAT

Le Glossaire des patois de la Suisse romande est, depuis 1899, un acteur essentiel dans la mise en valeur du patrimoine linguistique romand. Placé sous le contrôle politique de la CIIP et établi dès son origine à Neuchâtel, il relève de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales et est désormais intégralement rattaché à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel. Il constitue l'un des quatre « Vocabulaires nationaux de la Confédération helvétique » et a pour mission de documenter le plus complètement possible les patois de son domaine linguistique, d'en faire l'analyse lexicologique et de rendre celle-ci accessible au public et au monde scientifique sous la forme d'un dictionnaire dialectal de grande ampleur.

Activités 2022

Totalement dévoué à la rédaction de son dictionnaire, dont les fascicules 134 et 135 ont été publiés durant l'année sous revue, le GPSR développe en parallèle divers projets avec le double objectif de mettre en valeur ses riches matériaux et de faire connaître ses travaux à un plus large public : une base de données consultable en ligne, un guide de lecture du Glossaire, un projet de « mots vedettes » et l'immense travail de rétrodigitalisation de l'ensemble déjà publié du Glossaire, dans ses trois perspectives diachronique, pluridialectale et critique.

Directeur : Yan Greub (CNRS).

Portail web du GPSR : <https://gaspar.unine.ch/apex/f?p=101:1:3865634762638:::>

ESPACE CULTUREL ROMAND

Point 3.9 du programme 2020-2023

Conférence romande des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles, CDAC



Marie-Thérèse Bonadonna
présidente de la CDAC

MANDAT

La conférence des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles (CDAC) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP et d'assurer leur application dans les cantons. Elle étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des chef.fes de service des affaires culturelles (KBK), elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.

Covid-19

Le monde de la culture ayant grandement été impacté par les mesures sanitaires, la CDAC a poursuivi sa réflexion et sa coordination de la mise en œuvre des aides Covid-19 (indemnisations, projets de transformation) aux entreprises et aux acteurs culturels, en étroite collaboration avec la Confédération.

Par ailleurs, la fin de la crise se profilant, elle a également préparé les acteurs et entreprises culturel.les à l'arrêt des aides Covid-19, en communiquant notamment avec les faitières des arts de la scène, des musiques actuelles, ainsi que les scènes et les festivals.

Soutien à l'édition, à la diffusion et à la promotion du livre sur le plan romand (Livre+)

La CDAC a effectué un bilan à mi-parcours de l'édition *Livre+* 2021-2023, qui confirme la nécessité de poursuivre une aide intercantonale, mutualisée et complémentaire aux aides existantes pour un secteur dont la fragilité structurelle est pour l'heure encore bien présente. Dès lors, elle s'est positionnée en faveur d'une reconduction du dispositif *Livre+* avec le maintien de deux concours (édition et promotion) et des conventions sur trois ans.

Cette proposition a été suivie par l'AP-CIIP, qui a accepté de reconduire le dispositif une dernière fois sur les années 2025 à 2027.

Médiation culturelle pour le jeune public et accès à la culture

Les aide-mémoires *L'expérience culturelle* (à l'intention du corps enseignant) et *Le dossier pédagogique* (à l'intention des organismes culturels) réalisés par le GT *Accès à la culture* ont été traduits en allemand à l'intention des cantons bilingues.

L'AG *Culturel*, valable jusqu'à 26 ans et soutenu par les cantons romands (hormis Vaud et Genève) poursuit sa phase pilote jusqu'à fin 2023. Il s'est ouvert à la ville de Berne pour permettre un meilleur développement dans les régions bilingues.

>>

Corodis

Sur mandat de la CDAC, la Corodis a publié une étude sur le système des arts de la scène en Suisse romande. Celle-ci met en lumière une liste de constats et dresse une série de recommandations pour notamment réduire les tendances à la précarisation des artistes et une certaine surchauffe du système, tout en améliorant la circulation des œuvres.

Dispositif de soutien à la création théâtrale Label+ romand – arts de la scène

La CDAC s'est réunie en tant qu'Assemblée générale de *Label+ romand – arts de la scène* et a validé le rapport d'activité, les comptes et le budget 2021 de l'association.

Mme Cléa Redalié, cheffe du service culture de l'Office cantonal de la culture et du sport du canton de Genève a succédé à Mme Christine Salvadé, cheffe de l'Office de la culture de la République et canton du Jura à la présidence de l'association.

Suite à l'étude sur le système des arts de la scène en Suisse romande de Mathias Rota via la Corodis, *Label+* a débuté un processus de transformation important, soutenu par un groupe de travail dont font partie deux membres de la CDAC.

Observatoire romand de la culture (ORC)

L'inauguration de l'*Observatoire romand de la culture* s'est déroulée le 7 novembre à Lausanne. L'ORC est le fruit d'une collaboration entre la CDAC, le milieu universitaire, les HES et les villes. L'Espace romand de la culture se développe progressivement. Il est important qu'il puisse s'appuyer sur des données objectives et des études comparatives. L'Observatoire, dont le comité stratégique est présidé par M. Philippe Trinchan, délégué par la CDAC, permettra d'étudier des thèmes clefs pour le secteur culturel et pour l'encouragement public de la culture et, sur la base d'analyses communes, d'ajuster les pratiques et politiques culturelles aux enjeux actuels et futurs.

Mobilité des artistes, des productions et des publics dans l'espace culturel romand

La CDAC poursuit ses réflexions visant à développer la diffusion et la coproduction dans l'espace romand et a pris connaissance des résultats des études pour lesquelles elle avait mandaté la Commission romande de la diffusion des spectacles (Corodis) pour les arts de la scène et à la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) pour les musiques actuelles. Les résultats de ces deux études : i) [Étude sur le système des arts de la scène de Suisse romande \(résumé\)](#) et ii) [Analyse des dispositifs de soutien aux musiques actuelles en Suisse romande \(résumé\)](#) donnent des pistes à la CDAC, aux collectivités publiques et aux acteurs culturels pour adapter leurs actions dans les années à venir, pour faire notamment face à la précarité des artistes.

Patrimoine et nouvelles pratiques et formes artistiques

Après avoir mené une consultation et fait un état des lieux des métiers à faibles effectifs dans les cantons romands, la CDAC a souligné sa préoccupation relative aux problèmes de transmission que rencontrent les métiers à faibles effectifs auprès du SEFRI.

Demandes de soutien financier

La CDAC a examiné de manière coordonnée différentes demandes de soutien financier adressées aux collectivités publiques pour des réalisations ou manifestations culturelles diverses.

CDAC suisse et Office fédéral de la culture

Les dossiers et interventions au sein de la Conférence suisse des chefs de la culture (KBK) ont été préparés et discutés dans le cadre des séances ordinaires de la CDAC romande, qui participe aux débats et prend activement part aux décisions de la conférence suisse. Plusieurs membres de la CDAC romande participent par ailleurs à des groupes de travail, par exemple celui qui concerne le statut des artistes. M. Philippe Trinchan, chef du service de la culture du canton de Fribourg, représente la Conférence romande au sein du comité de la Conférence suisse.

Par ailleurs, les membres de la CDAC sont actifs dans les groupes de travail du *Dialogue culturel national* qui, sur des thèmes spécifiques (rémunération appropriée des acteurs culturels, stratégie nationale en matière de patrimoine >>

Espace culturel romand

culturel, développement durable dans la production culturelle), réunissent des représentants de la Confédération, des villes et des cantons.

Assemblée plénière dédiée à la culture

L'Assemblée plénière de la CIIP ne compte désormais plus que quatre Conseiller.ères d'État en charge de la culture, ce qui signifie une perte de contacts, d'informations et une gouvernance politique affaiblie sur les thématiques culturelles. Afin de pallier ce manque, un groupe réunissant l'ensemble des Conseiller.ères d'État en charge de la culture des cantons romands s'est réuni une première fois en novembre. Cette nouvelle plateforme poursuivra ses travaux en 2023, afin d'assurer la coordination de la politique culturelle entre les cantons, mais aussi les liens avec la CIIP. Le but de cette AP-Culture sera d'avoir un pouvoir de décision sur les thématiques culturelles, tout en gardant un lien étroit avec l'AP-CIIP pour les questions budgétaires, de planification et les thématiques éducatives.

Données factuelles

La CDAC s'est réunie à 13 reprises en 2022. Lors de séances ordinaires : les 4 février, 6 mai, 30 juin et 1^{er} juillet, 23 septembre et le 4 novembre. Lors de séances dédiées au Covid-19 : les 17 janvier, 14 mars, 4 avril et enfin le 10 mai. Et dans le cadre des études dont elle a donné mandat à la CORODIS et FCMA : les 10 février, 14 juin, 18 août et 2 septembre.

Soutien technique aux questions liées à la mise en œuvre des aides Covid, le Forum de discussion intercantonal créé par la CDAC et géré par le secrétariat de la CIIP s'est réuni quant à lui à six reprises.

Présidence : Marie-Thérèse Bonadonna (NE).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutation : Alain Dubois succède à Anne-Catherine Sutermeister (VS) dès novembre.

RECHERCHE EN ÉDUCATION ET COOPÉRATIONS SCIENTIFIQUES ET DOCUMENTAIRES

Point 3.10 du programme 2020-2023

Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP



Viridiana Marc
directrice de l'IRDP



MANDAT – MISSIONS

L'IRDP est l'une des trois entités du Secrétariat général de la CIIP et en constitue la structure scientifique permanente (cf. statuts CIIP, 2015). À ce titre, il est principalement chargé de :

- l'évaluation des actions, des instruments et des résultats fondés sur les références communes au sein de l'Espace romand de la formation d'une part,
- de la recherche et du soutien scientifiques et documentaires nécessaires aux décisions, aux actions et aux organes de la CIIP d'autre part.

Dans le cadre de l'élaboration de son programme d'activité pour une période administrative quadriennale, l'Assemblée plénière de la CIIP détermine le mandat de prestations de l'IRDP, qui précise les tâches spécifiques attendues. Dans le cadre des objectifs de la CIIP et du développement de l'Espace romand de la formation, l'IRDP peut également conduire des recherches scientifiques, généralement sur demande d'un canton, ou participer à des projets de recherche externes.

Soutien scientifique aux travaux romands

Investi dans divers organes de la CIIP, l'IRDP apporte son soutien sur plusieurs dossiers en valorisant au mieux les résultats des recherches menées notamment en Suisse romande dans les HEP et universités. Il s'est en particulier investi en 2022 comme suit :

- Auprès de la CONUM, pour le Tableau de bord PAN, le glossaire et auprès du GT équipement.
- Auprès de la COPED, avec l'analyse des liens entre les apprentissages de l'EN et les activités dans les MER (cf. *Projet Activités numériques élèves*), ainsi que sur le sujet de la différenciation.
- Auprès des Groupes d'appui (GApp), pour préparer les questionnaires en vue des secondes éditions des MER Allemand 7-8 et MER Anglais 9-11.
- Auprès de la CORES, en soutien à l'évaluation des ressources didactiques numériques complémentaires (RN-PER) et dans le travail conduit par le GT-RN FG 33 pour la sélection de ressources complémentaires aux moyens d'enseignement cantonaux.
- Auprès du GT-PCC-20, chargé de concrétiser l'art. 16 de la CSR (Profil de connaissances/compétences), par le soutien à l'élaboration de l'*Instrument PCT*.

>>

Principaux projets de recherche

Monitoring de l'Espace romand de la formation

Franca Armi, Eva Leuenberger, Alina Matei

Afin de répondre à l'art. 4 du mandat de prestations attribué à l'IRDP pour les années 2020-2023, l'IRDP publie des informations concernant l'Espace romand de la formation (ERF), qui alimentent régulièrement la rubrique [Monitoring](#) sur son site. Pour ce faire, l'IRDP réalise différentes collectes de données harmonisées auprès des cantons romands et compile des informations existantes, mises à disposition par d'autres institutions, comme l'Office Fédéral de la Statistique. En 2022, une nouvelle présentation graphique de la page [Thématiques](#) a été réalisée afin de faciliter l'accès et la lecture au public intéressé, et de nouveaux sujets ont enrichi les informations sur l'ERF.

L'IRDP a continué en 2022 la collecte des données sur les effectifs des étudiant.es et des diplômé.es dans les Institutions romandes de formation des enseignant.es, ainsi que d'autres informations connexes, en étroite collaboration avec le Conseil académique des Hautes écoles romandes de formation d'enseignant.es (CAHR). Cette récolte d'informations est effectuée dans le but de décrire et de suivre l'évolution des structures de formation d'enseignant.es de l'ERF.

Les données récoltées en 2022 par l'IRDP portent sur les effectifs des élèves et du personnel des écoles de l'ERF, le temps d'enseignement officiel des élèves, les effectifs des étudiant.es et des diplômé.es des Institutions romandes de formation des enseignant.es, ainsi que sur la formation des cadres scolaires. Elles sont présentées dans le document [Statistiques de l'Espace romand de la formation 2022](#) avec une nouvelle présentation graphique sous forme d'infographies.

La constitution au fil des années de ces diverses informations permet de fournir une vision évolutive de l'ERF et également de suivre la mise en œuvre de la Convention scolaire romande.

Tableau de bord de l'éducation numérique

Victor Daniel, Viridiana Marc (coordination)

Suite à l'adoption par l'assemblée plénière de la CIIP du [Plan d'action en faveur du numérique](#) (ci-après PAN) en 2018, visant à renforcer la coopération entre les cantons latins pour assurer la généralisation de connaissances et de compétences numériques auprès de tous les élèves, l'IRDP a reçu la mission de monitorer la mise en œuvre de ce PAN. Découlant de travaux préalables d'un sous-groupe de la CONUM, où une structure de l'information à assembler a été stabilisée, il s'agit de récolter des données de chaque canton latin, de créer un tableau de bord numérique pour présenter et donner accès à ces données, et d'élaborer une veille scientifique pour assurer la transmission des pratiques jugées adéquates.

Le Copil TdB ÉdNum (comité de pilotage du tableau de bord de l'éducation numérique) a été mis en place en septembre 2022. Il est accompagné de « référents cantonaux » mandatés pour partager les informations relatives à leur canton. Un dispositif de collecte des données relatives au PAN a été élaboré et mis en place en novembre 2022 auprès des référents et permettra d'ici l'automne 2023 de récolter les premières informations.

Épreuves romandes communes / Banque d'items

Viridiana Marc (coordination), Murielle Roth, Isaline Ruf, Verónica Sánchez Abchi, Sophie Sieber (HEP-VD), Laura Weiss (experte externe), Alina Matei (méthodologie et statistique)

Depuis 2015 et sur décision de l'Assemblée plénière de la CIIP, le [projet des Épreuves romandes communes](#) (EpRo-Com) consiste en la création d'une *Banque romande d'items* (ci-après Banque) destinée aux enseignant.es et aux cantons. Dans la perspective de soutenir une culture commune de l'évaluation, les travaux ont d'abord porté sur les disciplines Français et Mathématiques pour la 8^e année, puis ont récemment été ouverts à l'Allemand langue étrangère, sur décision de la CLEO en 2021. Le dispositif mis en place a permis, depuis septembre 2021, la mise à disposition pour les enseignant.es romand.es de ressources évaluatives (éclairages et exemples de tâches) en *compréhension de l'écrit* en Français et de *résolution de problèmes* en Mathématiques, via les *PistEval* (Pistes pour l'Évaluation) accessibles depuis la plateforme du PER.

Les travaux réalisés en 2022 visent en particulier à enrichir ces pages. En Français, un dispositif qualitatif a permis de se focaliser sur des tâches de *production de l'écrit*. En Mathématiques, afin de couvrir un maximum de chapitres issus des objectifs du PER, de nouveaux problèmes ont fait l'objet d'analyses et une sélection sera mise à l'épreuve >>

Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires

lors d'un nouveau test pilote qui aura lieu au printemps 2023. En Allemand, les travaux se sont concentrés, d'une part, sur la sélection et l'adaptation de tâches pour la *compréhension de l'oral*, et d'autre part, sur l'élaboration de tâches de *production de l'oral*. Le test pilote permettra également d'éprouver ces matériaux d'évaluation sur support informatisé et permettra d'enrichir les *PistEval*.

Les concepts évaluatifs abordés dans ces travaux ont donné lieu à des présentations lors de symposiums et colloques en Suisse et à l'étranger, ainsi qu'à des publications scientifiques.

Activités numériques élèves

Shanoor Kassam (coordination), Romina Ferrari

Inscrit dans les travaux relatifs à la mise en œuvre du *Plan d'action en faveur de l'éducation numérique (PAN)* de la CIIP (2018), le projet *Activités numériques élèves* vise à proposer un modèle pour décrire, illustrer et analyser des activités d'apprentissage au format numérique, qui demandent un engagement cognitif et une posture active de la part de l'élève. Ce modèle constitue la base d'une grille d'analyse, qui a pour vocation d'apporter un éclairage et aider à la réflexion sur les activités et l'équipement numériques qui pourraient être mobilisés selon l'âge des élèves et l'intentionnalité éducative (contexte disciplinaire). Ce projet s'inscrit plus largement autour de la question de l'intégration d'activités numériques pour les élèves dans les MER, ainsi que sur l'identification de plus-values pédagogiques de l'utilisation d'outils et appareils numériques en contexte scolaire.

Ce modèle prend la forme d'une typologie construite en quatre grandes catégories d'usages, chacune déclinée en deux usages spécifiques, puis en plusieurs actions-types. Après une première présentation de l'outil en 2021 à certains organes intercantonaux, la typologie a été retravaillée en 2022, en bénéficiant notamment du regard de formateurs, formatrices, didacticiens, didacticiennes et du secteur de la recherche. Suscitant un intérêt en vue des formations sur l'éducation numérique organisée dans les cantons, cette nouvelle version a été diffusée plus largement, en particulier par l'entremise des COPED-CORES-CONUM. Parallèlement à l'affinage de cette typologie, un rapport de cadrage est en cours de rédaction, qui devrait éclairer les choix opérés dans la catégorisation et apporter un étayage théorique sur certains usages et actions qui y sont proposés.

Par ailleurs, en collaboration avec la COPED et la CORES et toujours dans une visée d'intégration et de mise en œuvre de l'Éducation numérique (ci-après EN), un important travail a été mené autour de la prise en charge existante de l'EN dans les MER. Présentés en CORES et en COPED, les constats émergeant de ce travail ont fait l'objet d'un préavis destiné à la CLEO, avec des pistes concrètes de travail pour amorcer un éventuel chantier d'intégration de l'EN dans les MER.

Glossaire du *Plan d'action en faveur de l'éducation numérique (PAN)*

Romina FerrariS

La conceptualisation et la réalisation d'un glossaire romand relatif à la mise en œuvre du PAN relèvent de la priorité n°5 concernant les actions de concertation et de veille technologiques et pédagogiques. Conçu en tant qu'outil au service de la mise en œuvre des travaux romands autour du numérique, ce glossaire a pour vocation de clarifier les concepts et termes à acceptions multiples et de favoriser le partage d'une culture commune de l'éducation numérique.

Le glossaire est destiné à un public très large impliquant toute personne travaillant dans l'opérationnalisation d'un ou plusieurs axes du PAN (au niveau cantonal ou intercantonal) : il s'agit par exemple du personnel des services cantonaux, des centres ou services spécifiques à l'intégration du numérique à l'école, des HEP, des enseignants, ainsi que l'ensemble des membres des commissions et conférences de la CIIP et de ses partenaires externes. Il pourra ainsi être consulté par toute personne intéressée sur un site web, sans restriction d'accès.

Sous l'égide de la CONUM, un nouveau processus a été élaboré afin de valider les définitions du glossaire et assurer son développement. Il débutera en 2023 et impliquera différent.es expert.es de Suisse romande.

Modèles didactiques des genres textuels

Virginie Conti (coordination), Jean-François de Pietro, Philippe Roduit, Verónica Sánchez Abchi

Afin de soutenir le travail de rédaction des nouveaux MER *Français 1-8*, l'IRDP a été chargé, dès fin 2019, d'élaborer des « modèles didactiques » (MD) des genres textuels qui sont travaillés dans les différents *parcours* en construction. Ces MD consistent en une description des principales caractéristiques des genres concernés, description qui >>

Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires

s'appuie sur les connaissances scientifiques à propos des pratiques sociales du genre, mais aussi sur les connaissances concernant le développement des capacités des élèves – autrement dit ce qui est enseignable. Les MD à construire se doivent de relier ces descriptions aux objectifs du PER afin, ainsi, d'aider les rédactrices à définir les objectifs à atteindre grâce aux activités mises en œuvre dans chaque parcours.

Le projet s'est poursuivi tout au long de l'année 2022, avec la production de modèles pour plusieurs genres textuels, plusieurs échanges avec les rédactrices des *parcours*, quelques interventions dans des colloques (dont une donnera lieu à une publication). Une étape importante a par ailleurs marqué l'année : la finalisation de [la section spécifique consacrée aux MD](#) sur le site de l'IRDP et la mise en ligne, autour de fin avril, des modèles complets (définition, modélisation, schématisation) des genres correspondant aux *parcours* 1-2 et 5-6, en même temps que la publication du nouveau portail CIIP/MER-Français.

Le projet a été prolongé jusqu'en avril 2023 afin de permettre l'élaboration des derniers modèles utiles aux rédactrices et, si possible, leur mise en ligne, ainsi que des pages d'étayage théorique/conceptuel.

Autres activités de recherche

Thèse de doctorat dans le domaine de l'évaluation

Murielle Roth a consacré la plus grande partie de cette année à la préparation et à la collecte de données pour le deuxième volet de sa thèse de doctorat. Pour cette partie, elle a créé une épreuve qui évalue la compréhension d'un *texte qui raconte* en français et l'a fait passer dans 8 classes de 7^e et/ou 8^e année. Elle a analysé la difficulté à priori du texte et des questions utilisées, ainsi que les résultats des élèves à l'épreuve. Finalement, elle a rencontré les 8 enseignants des différentes classes pour discuter de ses analyses et premiers résultats.

Contribution théorique à l'instrument PCT

Sur la base de travaux préalables réalisés dans les organes intercantonaux, un groupe de travail a été mandaté par la CIIP en 2021 afin d'élaborer une proposition pour un instrument romand au service du développement des jeunes et du dispositif d'Orientation Scolaire et Professionnelle (OSP). Orienté sur les *compétences transversales* et inspiré d'un outil utilisé dans le canton du Valais depuis dix ans, l'instrument romand prévoit un travail sur une série de *compétences transversales* au cours du cycle 3, en vue de la transition vers le secondaire II.

L'IRDP accompagne ces travaux en fournissant les ancrages théoriques concernant les compétences transversales et la réaction des séquences d'enseignement pour le processus prévu en 9^e, 10^e et 11^e années. Le groupe de travail a terminé son activité fin 2022 et l'instrument entrera en phase pilote dès la rentrée 2023 afin de permettre son implémentation dans les cantons.

Différenciation

En écho à des préoccupations pédagogiques de la COPED, un premier travail exploratoire a été réalisé à l'IRDP sur la question de la différenciation dans l'enseignement. Cette thématique a également occupé certains cantons puisque aussi bien Genève que Vaud ont publié sur la question en 2021 et 2022. Les suites à donner à ce travail seront définies en 2023.

L'éducation en Suisse – Rapport 2023 de la CSRE

Dans le cadre d'un mandat de la CSRE, l'IRDP a été sollicité pour revoir la traduction française du rapport 2023. Le travail a été effectué entre les mois de juillet et octobre 2022.

Projet de mise en valeur du matériel du film d'Yves Yersin « Tableau noir »

Pour illustrer quelques-uns des courants pédagogiques influents des dernières décennies, la Fondation vaudoise du patrimoine scolaire (FVPS) a exploité les 1'000 heures de rushes du film *Tableau Noir* (2013) d'Yves Yersin, tourné dans une petite école des Montagnes neuchâteloises. L'IRDP a contribué à cet extraordinaire projet qui se concrétise en une visite virtuelle [L'école au cœur de la vie sociale](#).

>>

Réseaux et activités associatives

Revue Babylonia

L'IRDP participe aux activités de la revue Babylonia, grâce à la présence de Mme Verónica Sánchez Abchi au comité de rédaction. Cette année, le comité a tenu sa réunion annuelle au siège de l'IRDP à Neuchâtel. Lors de cette réunion, les thèmes des prochains numéros ont été définis et de nouvelles candidatures proposées et acceptées pour rejoindre le comité éditorial.

Association internationale pour la recherche en didactique du français (AIRDF)

Cette association, organisée en sections nationales, réunit les chercheur.es en didactique du français des pays et régions francophones. Elle organise des séminaires et colloques, édite une revue, *La Lettre de l'Association*, et une collection, *Recherches en didactique du français*. Elle soutient également diverses recherches et prend position dans des débats concernant la langue française et son enseignement. L'Association a, depuis plusieurs années, mandaté l'IRDP pour assurer le secrétariat de la section suisse, rôle confié à Nathalie Nazzari. L'IRDP est par ailleurs représenté dans le Conseil d'administration (CA) de la section suisse : Jean-François de Pietro a été membre du CA jusqu'au printemps 2022 et Virginie Conti l'est depuis lors. Le CA a en effet été renouvelé cette année : élection au sein de la section suisse en avril puis résultats validés à l'internationale lors de l'assemblée tenue (en marge du colloque AIRDF international) le 25 mai à Louvain.

Une part importante des activités de la section suisse est consacrée à l'organisation et/ou au soutien de diverses journées d'étude. En 2022, la section a soutenu trois journées d'étude suisses (sur l'écriture inclusive, autour de la poésie et sur la littérature de jeunesse numérique). Elle a par ailleurs soutenu le colloque international des 23^e rencontres des chercheuses et des chercheurs en didactique de la littérature et a contribué à l'hommage rendu à Joaquim Dolz à l'occasion de son départ à la retraite.

Forumlecture.ch – Association Forum suisse sur la lecture

Depuis plus de 10 ans, l'IRDP soutient la plateforme numérique Forumlecture.ch, qui œuvre pour la recherche dans le domaine de la littératie. Murielle Roth est impliquée dans le comité de rédaction. Cette année, trois nouveaux numéros ont été publiés : *Réflexion sur la langue et la littératie* ; *Écrire et penser, écrire et apprendre* ; *Littératie et jeu*.

ADMEE-Europe

L'IRDP contribue à l'*Association pour le développement des méthodologies d'évaluation en éducation* (ADMEE), en particulier dans la [section européenne](#). Mme Nathalie Nazzari en assure le secrétariat. Afin de promouvoir la recherche en évaluation au plan international, des groupes de travail permanents, regroupant les membres de plusieurs pays dont certain.es collaborateurs et collaboratrices scientifiques de l'IRDP, sont constitués en cinq réseaux thématiques. L'association compte sept sections nationales. Les responsables de chacun des pays membres organisent régulièrement des activités nationales ou régionales, principalement des journées scientifiques avec une institution ou une autre association de leur pays respectif.

Le 33^e colloque international de l'ADMEE-Europe a eu lieu, en mode mixte, du 12 au 14 avril 2022 à Pointe-à-Pitre en Guadeloupe et portait sur le thème *Pluralité de contextes, pluralité d'évaluations en éducation : quelles interactions et quels enjeux ?*

L'association édite une revue annuelle *Mesure et évaluation en éducation* (MEE) en version numérique chez www.erudit.org, un [journal en ligne e-JIREF](#) (Évaluer, Journal international de recherche en éducation et formation) sur son site Internet et publie des ouvrages via les [Presses de l'ADMEE](#).

IEAN-CH – Réseau national de l'évaluation en éducation

Le réseau IEAN-CH, rattaché à un réseau international qui œuvre pour une *évaluation soutien d'apprentissage*, a consacré cette année au développement d'un projet éditorial, initié en 2021. La publication visée comportera notamment un volet avec des articles cantonaux qui aborderont les travaux menés dans chaque canton autour des textes de références relatifs à l'évaluation. Murielle Roth et Isaline Ruf ont rédigé la première version d'un article qui présente les pistes pour l'évaluation (PistEval), émanant du projet EpRoCom mené à l'IRDP. Par ailleurs, un travail préparatoire a été réalisé par Murielle Roth et Gonzague Yerly (HEP-FR) avec l'ensemble des membres du réseau, en vue de rédiger un article sur les textes de prescriptions cantonales.

>>

Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires

Collectif romand des pratiques évaluatives (CREPE)

Le CREPE, qui s'intéresse aux questions liées à l'évaluation en contexte scolaire, a repris ses activités en 2021 en organisant une rencontre coordonnée par Gonzague Yerly (HEP-FR) et Murielle Roth. Celle-ci a porté sur la formation (initiale et continue) à l'évaluation des apprentissages dans les HEP (Vaud, Valais, Fribourg, BEJUNE) et à l'Université de Genève (IUFE) et a montré de grandes disparités entre les offres. À partir de cet état des lieux, le collectif a proposé d'entrer davantage dans les contenus des formations proposées dans les différentes institutions. Des discussions sont toujours en cours pour préciser les travaux que le collectif va mener ces prochaines années et de quelle manière.

CODICRE

La CODICRE (Conférence suisse des directeurs et directrices de centres de planification, développement et de recherche en éducation) est un réseau géré par le Centre suisse de la recherche en éducation (CSRE) pour échanger sur des thématiques importantes dans les services cantonaux et intercantonaux de l'éducation et sur les recherches menées sur ces questions dans le cadre de l'administration (centre de recherche des cantons) ou mandatées. La directrice de l'IRDП fait partie du bureau de la CODICRE. Le réseau se rencontre deux fois par année ; Eva Leuenberger y participe. L'intérêt pour ces échanges entre cantons et surtout entre régions linguistiques est grand. Les thématiques discutées en 2022 portaient sur : les assistants de classe ; l'étude [s-Clever](#) : le développement de l'école face à de nouveaux défis ; la statistique de la pédagogie spécialisée ; les analyses cantonales des résultats COFO.

Documentation en sciences de l'éducation

Bibliothèque

Isabelle Deschenaux (responsable administrative), Muriel Pematsang

Suite à une diminution de 40 % de taux d'activité au sein de l'équipe, les activités de la Bibliothèque ont été ajustées. Les documentalistes ont poursuivi, en 2022, les activités de veille documentaire, de revue de presse, de prêt et de recherches bibliographiques. Un effort particulier a été fourni pour rattraper en partie le catalogage resté en souffrance ces dernières années. Des changements apportés au système informatique utilisé dans le cadre de SLSP (Swiss Library Service Platform) ont nécessité quelques formations et adaptations.

L'équipe a également été intégrée dans les réflexions en cours sur la communication et la stratégie digitale de l'Institution.

<https://www.irdp.ch/institut/missions-documentation-1543.html>

Édition

Anne Bourgoz (coordinatrice), Nathalie Nazzari, Doris Penot

Le pôle édition se charge de mettre en page les publications et documents produits par l'IRDП et la CIIP. En 2022, l'équipe a notamment édité deux rapports, un nouveau numéro de *irdpFocus* et pris part à la réalisation du document *Statistiques de l'Espace romand de la formation*.

Elle a également conçu un nouveau design pour le [Bulletin de la CIIP](#), dont le numéro 6 portait sur *Les capacités transversales dans le PER*, paru en décembre 2022 sous sa nouvelle forme.



>>

Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires

Quelques productions de l'IRDP en 2022 (avec lien vers d'autres références en ligne)



Armi, Franca. (2022). La rentrée scolaire 2022-2023 : thèmes prioritaires et nouveautés en Suisse romande et au Tessin : [synthèse]. *irdp FOCUS*, 09.2022 (septembre).

<https://www.irdp.ch/institut/rentree-scolaire-2022-2023-4135.html>



Daenzer, Annabelle. (2022). Représentation inclusive du genre et de l'interculturalité dans les moyens d'enseignement : analyse scientifique / sous la dir. d'Anne Bourgoz Froidevaux et Viridiana Marc. Neuchâtel : IRDP. (Document de travail 22.1001). 31 p.

<https://www.irdp.ch/institut/representation-inclusive-genre-interculturalite-4071.html>

>>

Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires

Bourgoz Froidevaux, Anne. (2022). Prévention et promotion de la santé en milieu scolaire : rapport de la Commission consultative des associations partenaires – COPAR. Neuchâtel : CIIP.

https://www.irdp.ch/data/secure/3532/document/CIIP_COPAR_rapport_prevention_promotion_sante.pdf



Matei, Alina, Armi, Franca. (2022). Espace romand de la formation – Statistiques 2022.

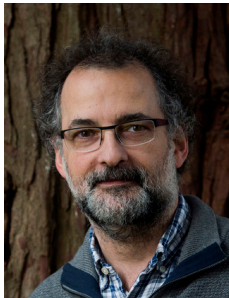
https://www.irdp.ch/data/documents/Indicateurs/Statistiques_ERF_2022.pdf

Retrouvez l'ensemble des publications 2022, expertises et cours sur le site de l'IRD

<https://www.irdp.ch/institut/listes-annuelles-publications-irdp-ciip-3485.html>

Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires

Conseil scientifique de l'IRDP, CS-IRDP



Pierre-François Coen
président du CS-IRDP

MANDAT

Le Conseil scientifique de l'IRDP, constitué de personnalités suisses et étrangères issues de Hautes écoles ou d'institutions scientifiques, a le mandat d'évaluer les travaux et les qualifications de l'IRDP et de conseiller sa direction dans la conduite des activités de recherche et dans le développement de ses spécificités scientifiques.

Selon le fonctionnement retenu en 2021, deux équipes de projet – *EpRoCom-Banque d'items* et *Activités numériques* – ont rencontré le membre du CS-IRDP qui lui était attribué. L'intention de ces rencontres est de cerner plus précisément les dispositifs scientifiques mis en œuvre, les concepts à affiner et les améliorations possibles, en fonction des spécificités propres à chaque projet.

Amplifié de trois nouveaux membres suite à une défection, le CS-IRDP s'est ensuite réuni à l'automne, en mode mixte, durant une journée. Les constats relatifs à ces différents projets feront l'objet d'un rapport du CS-IRDP à l'attention de la CSG.

Grâce à la présence de nouveaux membres, le CS-IRDP pourra davantage étendre son regard sur les travaux de l'IRDP en 2023.

Données factuelles

Le CS-IRDP s'est réuni le 27 octobre 2022.

Présidence : Pierre-François Coen (HEP FR).

Secrétariat : Maria-José Martinez (IRDP).

The background of the page is a faded, light-colored photograph of a multi-story building with several windows and a large tree in the foreground. The text is overlaid on this image.

Quatrième partie – Annexes

COMPTES

COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS
DE LA CIIP EN 2022

Les textes officiels, adoptés par la CIIP, peuvent être consultés sur notre site : www.ciip.ch

COMPTES
SG-CIIP, IRDP et Unité des moyens d'enseignement (UMER)
Situation au 31.12.2022

BILAN	
ACTIF	29'552'455.82
Patrimoine financier	29'552'455.82
Disponibilités et placements à court terme	6'002'226.28
Débiteurs	689'394.07
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	562'318.95
Créances fiscales (TVA, IA)	40'407.47
Fonds de tiers	47'929.95
Fonds de tiers, projets de traduction OrTra/SEFRI (UMER-FP)	47'929.95
Autres créances (dont garantie compte en douane)	38'737.70
Actifs de régularisation	35'005.43
Moyens d'enseignement	22'825'830.04
Produits finis – UMER-SO (stock des ouvrages)	967'000.00
Produits finis – UMER-FP (stock des ouvrages)	107'000.00
Travaux en cours – UMER-SO (compte des investissements)	21'751'830.04

BILAN	
PASSIF	29'552'455.82
Capitaux de tiers	23'918'703.44
Engagements courants	591'989.04
Engagement courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	591'818.39
Comptes courants avec tiers	146.15
Impôts	24.50
Fonds de tiers	30'133.00
Plan d'études maturité professionnelle (SEFRI)	24'043.25
Projets de recherche IRDP	6'089.75
Passifs de régularisation	343'521.40
Provisions à court terme	318'000.00
Provision pour les vacances non prises et heures au crédit	318'000.00
Engagements financiers à long terme	22'635'060.00
Contribution remboursable des cantons UMER-SO	22'635'060.00
Capital propre	5'633'752.38
Capital de dotation	500'000.00
Réserve UMER-FP	1'413'046.45
Réserve UMER-FP	311'372.45
Réserve UMER-FP, Nouvelle édition du Commerce ³	490'103.00
Réserve UMER-FP, Plateforme numérique ³	611'571.00
Fonds propres affectés	2'856'681.75
Développement stratégique du numérique ²	714'545.00
Banque romande d'items ¹	68'342.00
Promotion de la lecture → soutien à <i>Livre +</i> (2021-2023) ¹	28'350.00
Innovation numérique ¹	300'000.00
Soutien <i>Livre +</i> (2024-2027) ¹	400'000.00
Réactualisation Mathématiques 9-11 ²	597'307.75
Réactualisation Géographie 5-8 ²	193'179.00
Réactualisation Anglais 7-11 ²	339'113.00
Réactualisation Histoire 5-8 ²	215'845.00
Excédent/découvert du bilan	864'024.18
Résultat annuel SG-IRDP	215'864.93
Résultat annuel UMER-SO	-95'215.78
Résultat annuel UMER-FP	240'886.05
Résultats cumulés des années précédentes (SG et UMER-SO)	502'488.98

La différence de résultat entre le bilan et les comptes provient des fonds propres affectés aux projets suivants, respectivement de la réserve UMER-FP :

¹ SG : Banque romande d'items, *Livre +* et Innovation numérique.

² UMER-SO : réactualisation de moyens, *Mathématiques 9-11*, *Géo 5-8*, *Anglais 7-11*, *Histoire 5-8* selon le résultat net de ces collections (après amortissement) et développement stratégique du numérique.

³ UMER-FP : collection du Commerce (révision de l'ordonnance du SEFRI) et plateforme numérique pour la formation professionnelle, NovaPro.

COMPTE DE RÉSULTATS				
	SG-IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
CHARGES D'EXPLOITATION	5'995'194.46	16'858'019.32	2'294'495.50	25'147'709.28
Charges de personnel	4'214'952.18	1'085'061.86	605'393.20	5'905'407.24
Salaires du personnel	3'847'677.65	814'671.00	298'570.00	4'960'918.65
Travailleurs temporaires	260'416.82	238'744.55	297'913.20	797'074.57
Prestations de l'employeur	65'961.09	28'532.25	8'910.00	103'403.34
Autres charges du personnel	40'896.62	3'114.06	0.00	44'010.68
Charges de biens et services, autres charges	1'224'907.28	13'797'369.07	1'487'760.30	16'510'036.65
Charges de matières et de marchandises	33'891.13	12'717'088.07	852'222.11	13'603'201.31
Immobilisations de biens non activés	123'278.86	391'414.11	61'972.06	576'665.03
Eau, énergie, combustible	36'609.85	0.00	0.00	36'609.85
Prestations de service et honoraires	650'063.56	653'676.80	522'636.40	1'826'376.76
Loyers	271'476.00	0.00	0.00	271'476.00
Dédommagements aux externes	106'416.43	8'188.35	30'061.65	144'666.43
Diverses charges d'exploitation	3'171.45	27'001.74	20'868.08	51'041.27
Amortissement immobilisations incorporelles	0.00	1'840'588.39	0.00	1'840'588.39
Charges de transfert	295'335.00	0.00	0.00	295'335.00
Subventions pour soutien à l'édition (Livre+)	249'335.00			
Subventions (CLACESO, SER, FAPERT, autres)	46'000.00	0.00	0.00	46'000.00
Subventions à redistribuer	260'000.00	0.00	161'342.00	421'342.00
Glossaire des patois	260'000.00	0.00	0.00	260'000.00
SEFRI UMER-FP	0.00	0.00	161'342.00	161'342.00
Imputations internes	0.00	135'000.00	40'000.00	175'000.00
REVENUS D'EXPLOITATION	6'084'743.71	16'623'646.80	2'119'484.55	24'827'875.06
Taxes	111'990.56	15'732'415.60	1'610'338.10	17'454'744.26
Taxes d'utilisation et prestations de services	0.00	0.00	391'120.30	391'120.30
Recettes sur ventes	489.88	15'726'661.00	1'218'692.80	16'945'843.68
Remboursement de tiers	111'500.68	5'754.60	525.00	117'780.28
Revenus divers	3'000.00	891'100.00	-22'000.00	872'100.00
Autres revenus d'exploitation	3'000.00	0.00	0.00	3'000.00
Variation de stocks, produits finis	0.00	891'100.00	-22'000.00	869'100.00
Prélèvement sur fonds de tiers	24'141.80	0.00	-40'629.55	-16'487.75
Revenus de transferts	5'510'611.35	131.20	410'376.00	5'921'118.55
Subvention de la Confédération	0.00	0.00	214'600.00	214'600.00
Subvention des cantons	5'506'254.00	0.00	195'776.00	5'702'030.00
Redistributions	4'357.35	131.20	0.00	4'488.55
Subventions à redistribuer	260'000.00	0.00	161'400.00	421'400.00
Glossaire des patois	260'000.00	0.00	0.00	260'000.00
SEFRI UMER-FP	0.00	0.00	161'400.00	161'400.00
Imputations internes	175'000.00	0.00	0.00	175'000.00
RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	89'549.25	-234'372.52	-175'010.95	-319'834.22
Charges financières	1'082.32	6'737.16	0.00	7'819.48
Revenus financiers	0.00	1'516.65	0.00	1'516.65
RÉSULTAT DE FINANCEMENT	-1'082.32	-5'220.51	0.00	-6'302.83
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	88'466.93	-239'593.03	-175'010.95	-326'137.05
Utilisation fonds propres affectés et réserve FP :				
- SG : Banque romande d'items	99'048.00			99'048.00
- SG : Soutien Livre+	28'350.00			28'350.00
- UMER-SO : Stratégie du numérique	0.00	283'457.00		283'457.00
- UMER-SO : Réactualisations MER	0.00	-139'079.75		-139'079.75
- UMER-FP sur réserve : Commerce	0.00		260'264.00	260'264.00
- UMER-FP sur réserve : plateforme NovaPro	0.00		155'633.00	155'633.00
RÉSULTAT AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFECTÉS/ RÉSERVE FP (au bilan)	215'864.93	-95'215.78	240'886.05	361'535.20

COMPTE DES INVESTISSEMENTS UMER-SO	
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	3'888'800.11
Immobilisations incorporelles	
Logiciels et licences	112'500.00
Autres immobilisations	3'776'300.11
Salaires du personnel	544'508.00
Travailleurs temporaires	818'889.96
Matériel didactique	494.85
Honoraires conseillers externes	392'783.23
Conventions de détachement avec les cantons	1'900'987.79
Déplacement et autres frais, collaborateurs externes	99'886.41
Indemnisation de droits	18'749.87
Report au bilan : actif travaux en cours	-3'888'800.11
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1'840'588.39
Amortissement travaux en cours	1'840'588.39
Report au bilan : actif travaux en cours	-1'840'588.39
Report au bilan : passif contribution remboursable	-1'840'588.39
RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-2'048'211.72

BUDGET 2022 DES INVESTISSEMENTS UMER-SO	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5'082'000
Immobilisations incorporelles	
Logiciels et licences	210'000
Autres immobilisations	4'872'000
Salaires du personnel	500'000
Travailleurs temporaires	579'000
Matériel didactique	0
Honoraires conseillers externes	588'000
Conventions de détachement avec les cantons	3'014'000
Déplacement et autres frais, collaborateurs externes	145'000
Indemnisation de droits	46'000
Report au bilan : actif travaux en cours	-5'082'000
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2'297'000
Amortissement travaux en cours	2'297'000
Report au bilan : actif travaux en cours	-2'297'000
Report au bilan : passif contribution remboursable	-2'297'000
RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-2'785'000

BUDGET 2022				
	SG-IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
CHARGES D'EXPLOITATION	6'159'910	17'021'100	2'987'400	26'168'410
Charges de personnel	4'208'500	1'005'000	834'000	6'047'500
Salaires du personnel	3'860'000	840'000	310'000	5'010'000
Travailleurs temporaires	250'000	125'000	512'000	887'000
Prestations de l'employeur	70'000	35'000	10'000	115'000
Autres charges du personnel	28'500	5'000	2'000	35'500
Charges de biens et services, autres charges	1'445'410	13'584'100	1'952'000	16'981'510
Charges de matières et de marchandises	86'000	12'329'000	900'000	13'315'000
Immobilisations de biens non activés	178'000	298'000	308'000	784'000
Eau, énergie, combustible	43'000	0	0	43'000
Prestations de service et honoraires	714'410	922'600	641'000	2'278'010
Loyers	272'000	0	0	272'000
Dédommagements aux externes	150'000	8'000	65'000	223'000
Diverses charges d'exploitation	2'000	26'500	38'000	66'500
Amortissement immobilisations incorporelles	0	2'297'000	0	2'297'000
Charges de transfert	246'000	0	0	246'000
Subventions pour soutien à l'édition (Livres+)	200'000	0	0	200'000
Subventions (CLACESO, SER, FAPERT, autres)	46'000	0	0	46'000
Subventions à redistribuer	260'000	0	161'400	421'400
Glossaire des patois	260'000	0	0	260'000
SEFRI UMER-FP	0	0	161'400	161'400
Imputations internes	0	135'000	40'000	175'000
REVENUS D'EXPLOITATION	6'057'660	16'830'800	2'307'400	25'195'860
Taxes	114'000	16'825'800	1'731'400	18'671'200
Taxes d'utilisation et prestations de services		50'000	631'400	681'400
Recettes sur ventes	500	16'775'800	1'100'000	17'876'300
Remboursement de tiers	113'500	0	0	113'500
Revenus de transferts	5'508'660	0	414'600	5'923'260
Revenus divers	0	5'000	0	5'000
Autres revenus d'exploitation	0	5'000	0	5'000
Subvention de la Confédération	0	0	214'000	214'000
Subvention des cantons	5'503'660	0	200'000	5'703'660
Redistributions	5'000	0	0	5'000
Subventions à redistribuer	260'000	0	161'400	421'000
Glossaire des patois	260'000	0	0	260'000
SEFRI UMER-FP	0	0	161'400	161'400
Imputations internes	175'000	0	0	175'000
RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	-102'250	-190'300	-680'000	-972'550
Charges financières	4'000	10'000	0	14'000
RÉSULTAT DE FINANCEMENT	-4'000	-10'000	0	-14'000
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	-106'250	-200'300	-680'000	-986'550
Utilisation fonds propres affectés et réserve FP :				
- SG : Banque romande d'items	85'000	0	0	85'000
- SG : soutien Livres+	21'250	0	0	21'250
- UMER-SO : Stratégie du numérique	0	0	0	0
- UMER-SO : Réactualisations MER	0	76'000	0	76'000
- UMER-FP sur réserve : révision collection du Commerce	0	0	310'000	310'000
- UMER-FP sur réserve : nouvelle plateforme numérique	0	0	370'000	370'000
RÉSULTAT AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFECTÉS / RÉSERVE FP (au bilan)	0	-124'300	0	-124'300

COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS DE LA CIIP EN 2022

* les membres des Bureaux sont marqués d'un astérisque

Assemblée plénière (CIIP)

VALAIS	Christophe DARBELLAY, président
FRIBOURG	Sylvie BONVIN-SANSONNENS
BERNE	Christine HAESLER
GENÈVE	Anne EMERY-TORRACINTA, vice-prés.
JURA	Martial COURTET
NEUCHÂTEL	Crystel GRAF
TESSIN	Manuele BERTOLI
VAUD	Cesla AMARELLE → juin Frédéric BORLOZ, dès juillet
SG-CDIP, invité perm.	Suzanne HARDMEIER
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

CONFÉRENCES

Conférence des secrétaires généraux (CSG)

VALAIS	Jean-Philippe LONFAT, président
FRIBOURG	Michel PERRIARD
BERNE	Pierre-Etienne ZÜRCHER
GENÈVE	Nicolas BINDSCHEDLER
JURA	Christophe CATTIN
NEUCHÂTEL	Jérôme AMEZ-DROZ, vice-président
TESSIN	Emanuele BERGER
VAUD	François MODOUX
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CDIP	Suzanne HARDMEIER
IRDIP, invitée perm.	Viridiana MARC
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO)

VAUD	Giancarlo VALCESCHINI* président
BERNE	Stève BLAESI
FRIBOURG	Hugo STERN
GENÈVE	Isabelle VUILLEMIN Eric STACHELSCHIED
JURA	Fred-Henri SCHNEGG*
NEUCHÂTEL	Jean-Claude MARGUET
TESSIN	Alma PEDRETTI Rezio SISINI Tiziana ZANINELLI
VALAIS	Michel BEYTRISON*
VAUD	Nathalie JAUNIN
SG-CIIP, invitée perm.	Viridiana MARC
SG-CIIP	Caroline DE RHAM*

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO)

VAUD	Lionel EPERON* président
BERNE	Florent COSANDEY Mario BATTAGLIA → juin Renato KUONEN, dès juillet
FRIBOURG	François PICCAND Christophe NYDEGGER
GENÈVE	Gilles MISEREZ* vice-président dès juillet Sylvain RUDAZ → mars Gilles THOREL, a.i. dès mars
JURA	Jean-Pascal LUTHI, vice-président → juin Clément SCHAFFTER, a.i. juin - oct. Manuel DONZÉ, dès nov.
NEUCHÂTEL	Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY
TESSIN	Paolo COLOMBO Daniele SARTORI
VALAIS	Yves FOURNIER Tanja FUX,
VAUD	Jean-Daniel ZUFFEREY
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN *

Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS)

NEUCHÂTEL	Philippe WILLI* président dès août
BERNE	Andréa FUCHS FATEH, présidente → août
VAUD	Giancarlo VALCESCHINI Véronique WEIMER, dès mars
FRIBOURG	Stéphane NOËL
GENÈVE	Gabrielle STIASSNY*
JURA	Edith MATEILLE

TESSIN	Mattia MENGONI
VALAIS	Guy DAYER* vice-président dès août
CSPS, invitée perm.	Géraldine AYER Romain LANNERS
SG-CIIP	Jacqueline GYGER*

Conférence latine de l'orientation (CLOR)

JURA	Andreas HÄFELI, président
BERNE	Adriano CATTANEO
FRIBOURG	Thomas DI FALCO
GENÈVE	Jean-Pierre CATTIN
NEUCHÂTEL	Christel BORNAND
TESSIN	Rita BELTRAMI → août Genasci BORGNA, dès sept.
VALAIS	Daniel CORDONIER Cédric VERGÈRE
VAUD	Alexandra PETROVITCH
CSFO, invité perm.	Claude POTTIER
SG-CIIP	Jacqueline GYGER

Conférence latine de la formation des enseignant.es et des cadres (CLFE)

CSG	Jérôme AMEZ-DROZ, président
Départements de l'instruction publique	
BERNE	Pierre-Etienne ZÜRCHER
FRIBOURG	Hugo STERN
GENÈVE	Céline MERAD-MALINVERNI
JURA	Christophe CATTIN
NEUCHÂTEL	Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY
TESSIN	Luca PEDRINI → sept.
VALAIS	Michel BEYTRISON
VAUD	Carlos VAZQUEZ
Hautes Écoles et Institutions assimilées	
BEJUNE	Maxime ZUBER, vice-président
FRIBOURG primaire	Frédéric INDERWILDI
FRIBOURG sec. (CERF)	Roland PILLONEL
GENÈVE (IUFE)	Isabelle MILI → sept. Olivier MAULINI, dès sept.
TESSIN (DFA)	Alberto PIATTI
VALAIS	Fabio DI GIACOMO
VAUD	Thierry DIASIFFP
HEFP	Jean-Pierre PERDRIZAT
Invité permanent	Stève BLAESI, président COFORDIF
SG-CIIP	Eva LEUENBERGER

Conférence des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles (CDAC)

NEUCHÂTEL	Marie-Thérèse BONADONNA, présid.
FRIBOURG	Philippe TRINCHAN
JURA	Christine SALVADÉ
BERNE	Mélanie CORNU
GENÈVE	Cléa REDALIÉ
VALAIS	Anne-Catherine SUTERMEISTER → oct. Alain DUBOIS, dès oct.
VAUD	Nicole MINDER
SG-CIIP, secrétariat	Virginie BEYELER

COMMISSIONS PERMANENTES**Commission de gestion (COGEST)**

CSG	Pierre-Etienne ZÜRCHER, président dès avril
CSG	Jean-Philippe LONFAT, président → janv. François MODOUX, dès avril
CLEO	Marco PAMBIANCHI → avril Isabelle BOURQUI, dès sept.
CLDF	Stéphanie PORTMANN
CLPO	Alexandre REY
COMOS	Thierry VIAL
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CIIP, secrétariat	Florence GILLET

Commission consultative des associations partenaires (COPAR)

CSG	Michel PERRIARD, président →
CSG	Jean-Philippe LONFAT, président dès mai
CLEO	Fred-Henri SCHNEGG
CDGSRT	Christophe STAWARZ
CLACESO	Pierre-Etienne GSCHWIND, dès sept. Fabrice SOURGET Bettina THUILLARD
FAPERT	Jacqueline LASHLEY → mai Isabelle COLLIARD-RICHOZ, dès sept. Lori KOHLER
SER	Pierre-Alain PORRET, dès sept. David REY Samuel ROHRBACH → août Claire SPRING, dès sept. Josy STOLZ
SSRE	Stéphanie BOECHAT-HEER
IRDP	Anne BOURGOZ FROIDEVAUX
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CIIP/IRDP	Viridiana MARC
SG-CIIP, secrétariat	Doris PENOT

Commission pédagogique (COPED)

VALAIS	Christophe GERMANIER, président
BERNE	Virgil BRÜGGER Werner RIESEN → sept.
FRIBOURG cycles 1-2	Pierre-Etienne SAGNOL
FRIBOURG cycle 3	Nicole GAILLARD
GENÈVE cycles 1-2	Nicole BUDLIGER
GENÈVE cycle 3	Rodrigue ECKERT
JURA	Dominique INGLADA
NEUCHÂTEL	Alain RAMELET
VALAIS	Pierre ANTILLE
VAUD	Nathalie JACCARD François SULLIGER
SER cycle 1	Mireille BRIGNOLI
SER cycle 2	Charlotte WIRZ
SER cycle 3	Samuel ROHRBACH → août David REY, dès sept.

Recherche et didactique

CAHR	Rosanna MARGONIS-PASINETTI Catherine TOBOLA COUCHEPIN
IRDP / SG-CIIP	Viridiana MARC
TESSIN, invité.es perm.	Serena RAGAZZI Matteo PIRICÒ
SG-CDIP, invitée perm.	Vesna WICHT
SG-CIIP	Caroline DE RHAM Shanoor KASSAM
SG-CIIP, secrétariat	Concetta COPPOLA

Commission des ressources didactiques numériques (CORES)

CELLCIPS	Elvio FISLER, président
BERNE	Christian ROSSÉ
FRIBOURG	Sylvain LANG
GENÈVE	Jean-René GUÉNÉE

(suite >>)

JURA	Cyril JEANBOURQUIN → août Roberto SEGALLA, dès août
NEUCHÂTEL	Frédéric FREY
TESSIN	Giuseppe LAFFRANCHI
VALAIS	Dominique AYMON
VAUD	Bertrand MAGNIN
CLPS	André TISSOT-DAGUETTE
SER	Roberto SEGALLA → août Claire SPRING, dès août Olivier SOLIOZ
SG-CIIP	Jacques DÉBOEUF Shanoor KASSAM
SG-CIIP, invité perm.	Gaël TEGUIA
SG-CIIP, secrétariat	Jessica SAUSER

Commission langues et échanges (COLANG)

CSG	Nicolas Bindschedler, président
BERNE	Philippe HERTER
FRIBOURG	Frédéric GANDER
GENÈVE	Catherine SONINO
JURA	Anne-Lise NAGEL
NEUCHÂTEL	Françoise SIMON-VERMOT
TESSIN	Brigitte JÖRIMANN
VALAIS	Sandra SCHNEIDER
VAUD	Fabienne MOTTET
SG-CDIP	Bernard WICHT → nov. Vesna WICHT, dès nov.
CLEO	Michel BEYTRISON
CLPO	François PICCAND
CDAC	Christine SALVADÉ
CHANCELLERIE FÉD. UNIVERSITÉS	Fabienne BERTAGNOLLO Laurent GAJO François GRIN
CAHR	Ariane TONON Barbara TSCHARNER
CLACESO	Laurent WINKLER
ASPF	Lisa MARTIN
SER	Gaétan EMONET Mélanie MARIDOR-JEANNERET
SG-CIIP, invité perm.	David BÜRKL, dès nov.
SG-CIIP	Andreas DUTOIT MARTHY Philippe RODUIT Virginie CONTI
SG-CIIP, secrétariat	Nathalie NAZZARI

Commission pour l'éducation numérique (CONUM)

CSG	Christophe CATTIN, président
BERNE	Pierre-Etienne ZÜRCHER
FRIBOURG	Philippe FROIDEVAUX
GENÈVE	Nicolas TAVAGLIONE
JURA	Cyril JEANBOURQUIN, dès mars
NEUCHÂTEL	Frédéric FREY Fabien MAIRE
TESSIN	Daniele PARENTI
VALAIS	Dominique AYMON
VAUD	Jérémie LEUTHOLD → juin François MODOUX, dès juillet
CAHR	Julien CLÉNIN
CDIP	Marius BEERLI

CLACESO	Fabrice SOURGET
SER	Olivier SOLIOZ
Expert.es permanent.es	
CLEO, CLPS	Giancarlo VALCESCHINI
EPFL	Francesco MONDADA
FRITIC	Timon RIMENSBERGER
UNI-GE	Béatrice JOYEUX-PRUNEL
SG-CIIP	Viridiana MARC Serge BIEFNOT
SG-CIIP, secrétariat	Margaux THIÉBAUD → sept. Muriel SCHNEIDER, dès nov.

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME)

SG-CIIP	Sadri SHILI, président
BERNE et Santé	Daniel ROULIN
FRIBOURG	Rolf WEHREN
GENÈVE	Pascal EDWARDS
JURA	Jean-Bernard FELLER
NEUCHÂTEL	Gilles AESCHLIMANN
VALAIS	Bernard DAYER
VAUD	Michel ETIENNE
CRT-EPC	Luca PESSION
FET	Paul-André HARTMANN
GLIMI	Catya LOFARO Tatiana LURATI
MENU	Alexandre BIRR
IFFP	Ana ALBORNOZ
CREFP	n.n.
MATU PRO	Jérôme PITTET
SEFRI	Fritz JORDI
CLPO, invitée perm.	Lionel ÉPERON
Collaboration technique	Chloé ZENHÄUSERN Gérard ZENHÄUSERN
SG-CIIP, coord. projets	Christine FURTER
SG-CIIP, réforme commerce & plateforme	Romain MARION

CONSEILS

Conseil Média-Formation (CMF)

RTS	Pascal CRITTIN, président
AP-CIIP	Cesla AMARELLE, vice-prés. → juin Martial COURTET, vice-prés. dès juillet
RTS	Tania CHYTIL Nathalie HOF Christine POMPEÏ
FAPERT	Isabelle COLLIARD-RICHOZ
SER	Olivier SOLIOZ
SSR-SR	Nathalie ABBET, dès nov.
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CIIP	Jacques DÉBOEUF Christian GEORGES
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

(suite >>)

Conseil scientifique de l'IRDP (CS IRDP)

HEP-FR	Pierre-François COEN, président
2Cr2D	Catherine BONNAT, dès oct.
PH-Berne	Catherine BAUER
Uni-GE	Olivier MAULINI, dès oct.
Uni-Nancy	Eirick PRAIRAT
Uni-Luxembourg	Antoine FISCHBACH
IRDP	Viridiana MARC
	Murielle ROTH
IRDP, secrétariat	Nathalie SIMONET → févr. Maria-José MARTINEZ, dès sept.

COMMISSIONS DE COORDINATION**Commission de coordination pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS)**

FRIBOURG	Nicolas AEBISCHER, président dès sept.
GENÈVE	Gilles MONNEY, président → juin Olivier PORCHET
BERNE	Franziska WIEDMER
JURA	Françoise WERTH → juin Jérémy BERNARD, dès juillet
NEUCHÂTEL	Christine ZIADI
VALAIS	Yves CRETTON
VAUD	Sara FREI Natacha SCHILD
SG-CIIP, secrétariat	Séverine ERARD

Commission de coordination d'évaluation et d'épreuves communes (COMEPRO)

VAUD	Philippe LINDER, président dès mars
BERNE	Werner RIESEN → juin
FRIBOURG	Jean-Paul SIMONET
GENÈVE	Isabelle VUILLEMIN, présidente → févr.
JURA	Dominique INGLADA
NEUCHÂTEL	Annick CHALLET JEANNERET
VALAIS	Sébastien VASSALLI
IRDP/SG-CIIP	Viridiana MARC
SG-CIIP secrétariat	Nathalie SIMONET → févr. Maria-José MARTINEZ, dès sept.

Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée dans le domaine de la pédagogie spécialisées (COPEP)

BERNE	Stéphane NOËL, président Emmanuel SCHWAB
FRIBOURG	Leila CHOUIER
GENÈVE	Renato BORTOLOTTI Pierrick DUDOGNON
JURA	Dominique INGLADA
NEUCHÂTEL	Rachel TARDON FARINE
TESSIN	Omar PAGNAMENTA → juillet Mattia MENGONI, dès juillet
VALAIS	Sylvie NICOLE-DIRAC Laurence LONFAT

(suite >>)

VAUD	Véronique WEIMER
CSPS, invitée perm.	Géraldine AYER
Expert invité	Patrick BONVIN

Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs.trices d'institutions de formation (COFORDIF)

CLEO	Stève BLAESI, président
CLEO	Michel BEYTRISON
CLPO	Lionel EPERON
CLPS	Philippe WILLI → sept Gabrielle STIASSNY, dès sept.
CLACESO	Fabrice SOURGET Alain BASSET
SER	Pierre-Alain PORRET
FORDIF, invité.es perm.	Olivier PERRENDOUT Jean-Pierre PERDRIZAT Christian WURLOD
Sec. II (form. prof.)	René CONSTANTIN
Sec. II (form. gén.)	Violaine SABBAH
SG-CIIP, secrétariat	Eva LEUENBERGER

Classes et accords intercantonaux (CAI)

NEUCHÂTEL	Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY, présidente
BERNE	Janine BOSS, dès mars Émilie OBERLING
FRIBOURG	Stefan BRÜLHART Joana DA SILVA → févr. Jérôme TORNARE
GENÈVE	Thierry DURAND Erwin FISCHER → janv. Karin PETITDEMANGE- NIEDERHAUSER, dès mars
JURA	Vincent JOLIAT Clément SCHAFFTER → févr.
NEUCHÂTEL	Corinne DE MARCO Angela FUCHS Julie MELLA
VALAIS	Marilyne DUTOIT Jodok KUMMER
VAUD	Tanja ANGELOVA Jean-Daniel ZUFFEREY
SG-CIIP, secrétariat	Sylvette DEGUIN

Maturités professionnelles (CMP)

BERNE	Seraina ZOPPI
FRIBOURG	Luca PESSION
GENÈVE	Andreas FINK
JURA	Clément SCHAFFTER Loïc STALDER
NEUCHÂTEL	Katia SARTORI → sept. Loïc CHOLLET, a.i., oct. - nov. Pierre-Yves MORET, dès déc.
TESSIN	Claudio DEL DON, dès juin
VALAIS	Patrick BORNET Tanja FLUX

(suite >>)

VAUD	Fabienne RACCAUD Fabrice ROUILLER
SG-CIIP, secrétariat	Sylvette DEGUIN
Maturités spécialisées (CMS)	
FRIBOURG	François PICCAND, président
BERNE	Mirjam WÄCKERLIN
FRIBOURG	Claude VAUTHEY
GENÈVE	David DE VITO → juillet Sabine KAUFMANN, dès août
JURA	Clément SCHAFFTER Sébastien GERBER
NEUCHÂTEL	Katia SARTORI → sept. Loïc CHOLLET, a.i., oct. - nov. Pierre-Yves MORET, dès déc.
TESSIN	Claudio DEL DON
VALAIS	Yves FOURNIER
VAUD	Sylvain CHOLLET → déc.
SANTÉ	Anne JACQUIER-DELALOYE → févr. Laurence ROBATTO, dès mars
TRAVAIL SOCIAL	Olivier GRAND
DESIGN-ARTS VISUELS	David MONNET
CECG SRT	Frédéric MOIX
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN

Coopérations multilatérales et européennes (CME)

FRIBOURG	François PICCAND, président
BERNE	Simone SPACK
FRIBOURG	Leïla BERSIER
GENÈVE	Catherine SONINO Natacha JUDA
JURA	André FERLIN
NEUCHÂTEL	Nada GIRARDOT → juin Christel KAISER, dès août
TESSIN	Andrea TOGNI
VALAIS	Sandra SCHNEIDER
VAUD	Pierre FANTYS
MOVETIA	Arnaud CLEMENT Olivier TSCHOPP
HEFP	Erik SWARS → avril Marina GROLIMUND, dès mai
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN

Formation et qualification des adultes (CFQA)

BERNE	Florent COSANDEY, président Sylvie CHRISTEN
FRIBOURG	Stefan BRÜLHART Sophie VOILLAT
GENÈVE	Dao NGUYEN
JURA	Blaise KOLLER Ana Laura KRAEHENBUEHL
NEUCHÂTEL	Mariana PERRET Cyril REGAMEY
TESSIN	Tatiana LURATI GRASSI
VALAIS	Raphaël CRITTIN
VAUD / CIFIC	Guillaume RUIZ, a.i. → mai Patrick DUFOUR, dès mai

(suite >>)

VAUD	Noémie CROSA BEN AHMED
SG-CIIP, secrétariat	Sylvette DEGUIN

Cours interentreprises (CCIE)

VAUD	Jean-Daniel ZUFFEREY, président
BERNE	n.n.
FRIBOURG	Joana DA SILVA Reto JULMY
GENÈVE	Ana-Maria BARBEITO Yves CHARDONNENS COOK
JURA	Jonathan CHEVROLET → juillet Vincent JOLIAT
NEUCHÂTEL	Marion OTHENIN-GIRARD → mai Roman HELFER, dès juin Sylvie PERRET
TESSIN	Ingrid FURGER
VALAIS	Tanja FUX, dès mars David VALTERIO
VAUD	Nathalie BERNHEIM Philippe MUGGLI
SG-CIIP, secrétariat	Jacqueline GYGER

Enseignement de la culture générale (CeCG)

CREME / SG-CIIP	Sadri SHILI, président a.i. dès mars
BERNE	Clémence PERRIN BURGÈREY
FRIBOURG	Daniel BENDA Bertrand CHANEZ
GENÈVE	Anne CUJEAN, dès nov. Anne-Marie MUNCH → oct. Sylvain RUDAZ, président → févr. Gilles THOREL, dès mars
JURA	Tristan MULLER → mars Jean-Pascal LUTHI, a.i. dès déc.
NEUCHÂTEL	Michel BERNASCONI
TESSIN	Rosa BUTTI
VALAIS	René CONSTANTIN
VAUD	Christine RAMA
HEFP	Cindy GALVANETTO KOTTELAT
Invitée permanente	Ana CUJEAN → nov.
SG-CIIP, secrétariat	Jacqueline GYGER

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**Collaborateurs/Collaboratrices (SG-CIIP, IRDP, UMER)**

Franca ARMI	Collaboratrice scientifique
Behar AZIRI	Apprenti empl. de comm., dès août
Mariève BALLESTRAZ	
BLANC	Collaboratrice spécialisée
Yolande BERGA	Collaboratrice scientifique
Virginie BEYELER	Secrétaire
Isabelle BIEDERMANN	Coordinatrice de la SLFF
Serge BIEFNOT	Collaborateur scientifique
Gaël BLANCHET	Collaborateur scientifique
Anne BOURGOZ	
FROIDEVAUX	Responsable de la communication éditoriale
Magali BUEHLER	Secrétaire
David BÜRKI	Directeur de publication

(suite >>)

Virginie CONTI	Collaboratrice scientifique
Concetta COPPOLA	Secrétaire
Yves CRETTON	Responsable UMER-SO
Victor DANIEL	Collaborateur scientifique, dès sept.
Jacques DÉBOEUF	Collaborateur scientifique
Sylvette DEGUIN	Secrétaire
Claire DETCHEVERRY	Rédactrice en chef adj.
Caroline de RHAM	Collaboratrice scientifique
Isabelle DESCHENAU	Responsable Documentation
Caroline DUCREY EVEQUOZ	Rédactrice en chef adj., dès août
Andreas DUTOIT MARTHY	Collaborateur scientifique
Séverine ERARD	Secrétaire
Nancy FAVRE-ZEISER	Collaboratrice scientifique
Romina FERRARI	Assistante scientifique
Christine FURTER	Coordinatrice de projets
Christian GEORGES	Collaborateur scientifique
Florence GILLET	Administratrice
Luc GIUDICE	Apprenti employé de comm. → août
Simon GLASSEY	Collaborateur scientifique
Julien GRANDOLA	Médiamaticien, dès déc.
Patrick GUELAT	Agent d'exploitation, dès juin
Jacqueline GYGER	Collaboratrice scientifique
Géraldine HOFFER	Assistante scientifique, dès sept.
Myriam HULMANN	Collaboratrice spécialisée
Shanoor KASSAM	Collaboratrice scientifique
Pascale LAMARRE	Assistante de direction
Eva LEUENBERGER	Collaboratrice scientifique
Luis MAIA	Agent d'exploitation → juin
Viridiana MARC	Directrice IRDP et Secrétaire générale adjointe SG-CIIP
Romain MARION	Collaborateur scientifique
Pascale MARRO	Secrétaire générale
Maria José MARTINEZ	Secrétaire, dès sept.
Alina MATEI	Collaboratrice scientifique
Stefan MITTERMAYR	Resp. produits numériques, dès janv.
Jean-Pascal MOUGIN	Resp. secteur postobligatoire
Nathalie NAZZARI	Secrétaire
Muriel PEMATSANG	Bibliothécaire-documentaliste
Doris PENOT	Secrétaire
Laura PIERINI	Iconographe
Alexandre REGAD	Directeur de publication, dès sept.
Rosa Maria RICHART MEJIA	Agente de propreté, dès sept.
Philippe RODUIT	Collaborateur scientifique
Murielle ROTH	Collaboratrice scientifique
Isaline RUF	Collaboratrice scientifique
Veronica SANCHEZ ABCHI	Collaboratrice scientifique
Jessica SAUSER	Secrétaire
Camil SCHNEIDER	Assistant scientifique
Muriel SCHNEIDER	Secrétaire, dès nov.
Loïc SCHREYER	Médiamaticien
Karin SEILER	Secrétaire
Sadri SHILI	Responsable UMER-FP
Nathalie SIMONET	Secrétaire de direction → févr.
Gaël TEGUIA	Responsable informatique
Margaux THIÉBAUD	Secrétaire → sept.
Joram VUILLE	Éditeur numérique



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Faubourg de l'Hôpital 68
Case postale 556
CH-2002 Neuchâtel

Tél. 032 889 69 72
Fax 032 889 69 73
ciip@ne.ch
www.ciip.ch